

CHRONIQUE FEMMINISTE

périodique bimestriel o 100f o septembre octobre 85 o n°15



NAIROBI
LES FEMMES DU DIVORCE
CRISE DE L'ETAT KEYNEYSIEN:
QUESTIONS AUX FEMMES

Université des Femmes

UNIVERSITEDES FEMMES

SOMMAIRE

Place Quételet 1a, r 030 Bruxelles, tél: 02/219.81.07.

Equipe

Françoise Hecq
Martine La Haye
Hedwige Peemans-Poullet
Geneviève Simon
Christine Jonckheere
Edith Rubinstein
Nadine Plateau
Fanny Filcoof

Louise Thirion
Laurence Broze
Anne Van Seymortier
Louisa Soriano
Colette Ingels
Alla Denesiok
Linda De Reys

Cours, Conférences, Séminaires

Participation aux frais
Pour toutes les activités
de l'année: 1.500 fr.
Par séance: 100 fr.

• Centre de Documentation

Consultation de livres, revues, documents bibliographies
Information et assistance pour travaux de mémoires.
Ouvert du lundi au vendredi
de 10 h à 17 h; le mardi de 10 h à 19 h et sur rendez-vous.

Publication bimestrielle CHRONIQUE

Abonnement à 6 numéros:
Belgique 500 fr.b.
Etranger 620 fr.b.

A verser au compte n° 001-1118659-34 de «Université des Femmes - Chronique» (bien préciser le nom et l'adresse de l'abonné)

Au numéro
Sur demande à l'Université des femmes (contre versement au compte ci-dessus) ou dans les librairies.

«CORMAN»
rue Ravenstein 28-30, 1000 Bruxelles
Tél. 02/511

«TROPISMES»
Galerie des Sciences 11, 1000 Bruxelles
Tél. 02/512.88.52

«GALIVAN»
Place Dumont 7-9, 1150 Bruxelles
Tél. 02/731.70.59

«LA NOUVELLE ETINCELLE»
chée de Wavre 86, 1050 Bruxelles
Tél. 512.01.43

«LIBRAIRIE CANDIDE»
place Brugmann 2, 1060 Bruxelles
Tél. 02/344.81.94

«SORGELOOS»
chée de Waterloo 365, 1060 Bruxelles

«LA MAISON DU NOUVEL AGE»
chée de Charleroi 71, 1060 Bruxelles

«FNAC - CITY 2»
1000 Bruxelles
Tél: 02/217.47.20

Impression
I.D.I.
rue du Méridien 15
1030 Bruxelles

Mise en page:
Alla Denesiok et Luisa Soriano

Les activités d'éducation permanente de l'Université des Femmes sont réalisées avec l'appui du Ministère de la Communauté Française et de la Commission Française de la Culture.

Pré-texte

J'ai honte 3

Programme de l'Université des Femmes

Calendrier 4

Au programme 1985-1986 5

Reportage

Nairobi 6-11

Les Femmes, l'Etat et les petits dix-heures 12-13

Reportage

Femmes et Télévision 14-15

Interview

Les Femmes du divorce 16-19

Dossier

Crise de l'Etat Keynésien: questions aux femmes 20-22

Chaud 23

Séminaire

Femmes et Sciences 24-25

Attentives

Refuge à Liège 26

L'honneur perdu de Christine Villemin 26

Informations 27

Avortement 28

Femmes philippines 28

L'Islam: un pas en avant, deux pas en arrière 29

Sauvettes d'Edith... et les autres 30

Lecture

Du Travail et de l'Amour 31

Bibliothèque 32-34

Incomplètes 35

J'ai honte

J'ai honte.

J'ai honte d'être Belge.

J'ai honte d'être une femme belge.

On n'en a pas fait les grands titres, l'inimaginable bien souvent ne s'apprend que par hasard, je n'en aurais rien su si je n'avais parcouru les lettres envoyées au Soir par les lecteurs. L'une d'entre elles, expédiée par Renée Fosseprez, confondatrice du PFU dénonçait l'ABSTENTION DE LA BELGIQUE lors du vote d'une résolution condamnant l'apartheid à la conférence de Nairobi qui clôturerait la décennie de la femme. S'abstenir sur l'apartheid? Mais il y a cinquante ans, certains absolaient Hitler au nom des mêmes motivations que ceux qui justifient la politique sud-africaine aujourd'hui: l'Afrique du Sud blanche, dernier bastion africain contre le communisme, dernier défenseur des valeurs occidentales, dernier rempart contre l'anarchie. Il y fait net, propre, rangé, discipliné.

Le chef officiel de la délégation belge était Paula D'Hondt, secrétaire d'état, mais il s'agissait du faux-semblant qui enveloppe les rencontres de femmes. En réalité, elle était conduite par notre ambassadeur mâle à l'ONU et il prenait ses instructions à Bruxelles, auprès de Tindemans, ministre des relations internationales, simple écho de la voix américaine. Car il est bon de le rappeler de temps en temps, notre libre démocratie est entièrement inféodée à la politique américaine (cela s'appelle «satellite» quand il s'agit d'un pays de l'Est). Mais cet homme, cet ambassadeur, c'est la voix des femmes belges qu'il était censé répercuter, la mienne, la vôtre. Ici, vraiment, l'expression «femme-alibi» prend tout son sens. Et à quoi riment donc ces grandes assemblées internationales de femmes, si elles sont uniquement autorisées à répéter fidèlement les positions archi-connuës, et souvent fallacieuses de leur gouvernement respectif? Quel gaspillage insensé!

A part l'ambassadeur de l'ONU, notre délégation se composait exclusivement de femmes, souvent concernées par les problèmes féminins, parfois féministes. R. Fosseprez écrit: «Mais il est vrai que nos représentantes, trop embrigadées qu'elles sont dans les structures politique en place -qu'elles soient de gauche ou de droite- ne peuvent plus agir en femmes libres. Il est à noter aussi qu'elles en vivent (...).» Je ne puis, pour ma part, croire qu'elles n'aient pas réagi, qu'elles n'aient pas quitté la salle en signe de protestation. Quoi? Un homme avait usurpé la conscience des femmes belges. Anne-Marie, Miet, Huberte, Madeleine, Paula et les autres, n'avez-vous vraiment pas bronché devant les huées de la salle?

Jamais, au cours de l'histoire, les femmes n'ont été autant mystifiées qu'aujourd'hui. Jadis, la position subalterne des femmes était justifiée par leur nature inférieure, leur absence d'âme et de cervelle. C'était brutal mais franc.

Mais aujourd'hui, ne leur reconnaît-on pas partout le droit à l'égalité avec les hommes? N'organise-t-on pas de grandes réunions internationales où elles s'expriment en toute indépendance. En toute indépendance?... sous surveillance masculine. Et les directives de la CEE ne vont-elles pas réaliser l'égalité économique? En vérité, plus les femmes progressent dans les discours masculins, plus elles reculent dans les faits!

Bercées par les lénifiantes paroles patriarcales, elles risquent de connaître un réveil douloureux et de se retrouver plus enchaînées qu'elles ne l'ont jamais été si un sursaut ne les rappelle pas à la réalité. Une de ces réalités est précisément l'apartheid. Il n'y a pas de salut pour les femmes dans un régime d'oppression, quel qu'il soit! Et c'est pourquoi je me sens flouée par cette abstention.

J'ai honte à cause de Victori Mzenge, avocate et militante noire anti-apartheid assassinée par un régime blanc.

J'ai honte à cause de Winnie Mandela, qui depuis plus de 20 ans lutte pour la dignité de son peuple tandis que son mari est emprisonné, et dont la vie est chaque jour menacée.

J'ai honte à cause de ces milliers et ces milliers de femmes et d'hommes réduits à la misère, au sous-développement social et culturel, au désespoir, par le régime abject que constitue l'apartheid. J'ai honte de la lâcheté de nos dirigeants.

LE SAVOIR ET LE FAIRE

Programme 1985/1986 : OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE

Toutes les activités ont lieu le jeudi à 20 h 30 soit à la Place Quetelet 3 (1030 Bruxelles), soit à la Place Quetelet 1a, soit dans les deux lieux à la fois les soirs de séminaires.

Pour tout renseignement, téléphoner à l'Université des Femmes: 02/219.61.07.

Jeudi 17 octobre à 20 h 30

SEANCE D'OUVERTURE:

«LE SEXE DE LA SOCIOLOGIE»

par Danièle KERGOAT, membre du GEDISST (Groupe d'Etudes sur la Division Sociale et Sexuelle du Travail), CNRS.

Il ne suffit pas pour comprendre les pratiques sociales de telle ou telle catégorie de femmes d'étudier **simultanément** famille et travail. A procéder ainsi, on ne brise en rien le carcan des idéologies dominantes. Le glissement en «termes de terrain» fige les rapports sociaux à un moment donné et privilégie une analyse en termes de déterminisme. Or, c'est précisément contre cette conception figée de la **structure sociale** que s'inscrit en faux le raisonnement en termes de rapports sociaux. Rapport signifie contradiction, antagonisme, lutte pour le pouvoir, refus de considérer que les systèmes dominants sont totalement déterminants... Ainsi: vouloir articuler production/reproduction signifie travailler simultanément sur **deux** ensembles de rapports sociaux, rapports de sexe et rapports de classe, rapports que nous nommerons respectivement **oppression** et **exploitation**. Cette formulation n'est pas anodine, elle implique entre autres le refus de hiérarchiser ces rapports sociaux: il n'y a alors ni **front principal**, ni **ennemi principal**. Un rapport social ne peut pas être plus vivant qu'un autre. Il est ou il n'est pas.

*

Jeudi 24 octobre à 20 h 30

Conférence du Séminaire Femmes et Histoire:

«LES FEMMES FONT DES HISTOIRES ET DE L'HISTOIRE POUR LES FEMMES»

par Martine LA HAYE.

Exposé sur l'histoire orale, sa place dans l'ensemble des méthodes historiques. Son importance spécifique pour l'histoire des femmes.

*

Jeudi 31 octobre à 20 h 30

Conférence du Séminaire Femmes et Sociologie: NOUVELLES MATERNITES.

Une série de quatre exposés-débats présentés et animés par Geneviève SIMON.

Le sujet a été travaillé en séminaire fermé au cours des derniers mois de l'année 1984/85, alors que l'actualité révélait plusieurs affaires de mères de substitution rémunérées en Europe. La littérature produite continue d'être abondante

et les féministes et les mouvements de femmes s'interrogent (colloques, publications...). Mais où en sommes-nous en Belgique? Qu'avons-nous à dire ou à faire avant que se prennent des décisions? Faisons d'abord circuler l'information et la réflexion. Nous sommes certaines que nous ne sommes pas les seules à nous être inquiétées d'un problème qui soulève l'opinion publique. D'autres femmes ou groupes de femmes y ont certainement réfléchi. Qu'elles se joignent à nous pour élargir la discussion. De la diversité de nos points de vue pourrait naître une approche commune. Les femmes doivent se donner la force d'être présentes dans les lieux où se débattent les questions qui les concernent au plus près d'elles-mêmes.

Désir d'enfant, droit à l'enfant. Stérilité. Natalité. Inséminations artificielles.

*

Jeudi 7 novembre à 20 h 30

SEMINAIRES:

- Femmes et Histoire

- Femmes et Sociologie

*

Jeudi 14 novembre à 20 h 30

NOUVELLES MATERNITES

Fécondation in vitro. Embryons de la science et embryons de la nature. Manipulations. Médecine fœtale.

*

Jeudi 21 novembre à 20 h 30

SEMINAIRES:

- Femmes et Histoire

- Femmes et Sociologie

*

Jeudi 28 novembre à 20 h 30

NOUVELLES MATERNITES

Génie génétique. Eugénisme.

*

Jeudi 5 décembre à 20 h 30

- LES FEMMES FONT DES HISTOIRES ET DE L'HISTOIRE POUR LES FEMMES

Contexte historique: «Femmes, familles, enfants avant 1914» par Sylvette BOUCHAT.

- Séminaire Femmes et Sociologie

*

Jeudi 12 décembre à 20 h 30

NOUVELLES MATERNITES

Mères porteuses ou de substitution.

Parenté. Droit. Ethique. Argent.

*

Jeudi 19 décembre à 20 h 30

- LES FEMMES FONT DES HISTOIRES ET DE L'HISTOIRE POUR LES FEMMES

Contexte historique: «**Vie sexuelle au XIXe siècle**» par Denise KEYMOLEN.

- Séminaire Femmes et Sociologie

AU PROGRAMME 1985-1986

Femmes et Histoire

Au cours des premières années du néo-féminisme, les féministes ont étalé et déploré l'absence d'histoire des femmes. Aux hommes, dit Arlette Farge, l'histoire est «**offerte comme un gage de vie et d'ambition, comme une marche obligée vers l'avenir**» (1) tandis que de leur côté, les femmes ont été désappropriées de leur histoire comme «**gage de protection d'une féminité à garder de toute contamination**». Etre désappropriée de l'histoire, d'une histoire des femmes, sans doute maintenant d'une interprétation de l'histoire qui traduise notre conception du conflit des sexes, c'est probablement l'événement historique le plus dramatique qui nous soit arrivé et nous suive continuellement.

Aussi nous voulons essayer nous aussi, d'entamer un travail historique féministe. Ce n'est pas facile et les écueils d'un tel travail ont déjà fait l'objet des réflexions sympathiques et sympathisantes de Michelle Perrot notamment (2).

Cependant malgré la faiblesse de nos moyens (pas de chercheuses permanentes à l'Université des Femmes), nous avons désiré nous lancer dans cette aventure.

Avec un groupe d'historiennes, nous proposons un séminaire d'histoire pour les femmes. Chacune des participantes s'engagerait à produire une source d'histoire récente en procédant, sur la base d'une méthode qui sera élaborée en commun, à l'enregistrement d'un **récit de vie** auprès d'une femme de son entourage proche dont la date de naissance sera antérieure à 1914.

Une fois les récits de vie récoltés et collationnés, nous procéderons à la recherche d'hypothèses explicatives, autrement dit au travail d'histoire orale.

Au cours de ce séminaire, quelques exposés de synthèse sur l'histoire des femmes belges seront largement accessibles à toutes, même à celles qui ne sont pas engagées dans le travail d'histoire proprement dit.

Enfin, l'équipe d'encadrement du séminaire se propose de poursuivre son travail en vue de constituer les outils de travail nécessaires à l'élaboration d'une histoire pour les femmes belges.

Femmes et Sociologie

Nous avons décidé l'année dernière (1984/85) de nous organiser en séminaires parce que nous sentions que la seule formule des conférences ne suffisait pas à satisfaire nos besoins d'échanges. Le séminaire «Femmes et Sociologie», sans avoir épuisé tous les sujets qu'il souhaitait aborder, a du moins réussi à créer un groupe solide et chaleureux.

Son premier travail, une analyse de l'enquête de La Cité «Femmes et Hommes d'aujourd'hui», s'est concrétisé par un article dans *Chronique* et la publication d'une brochure. Ensuite, autour d'un article de Christine Delphy, nous avons engagé une réflexion plus théorique sur le Féminisme matérialiste et le Patriarcat. Enfin l'actualité nous a en quelque sorte imposé le thème des Nouvelles Maternités, thème si complexe et si important pour les femmes que nous ne pouvions en faire le tour en quelques séminaires. C'est pourquoi nous le reprenons cette année (voir programme).

Nous souhaitons ensuite étudier les différents aspects, connus et méconnus, des nouvelles pauvretés des femmes. Pauvretés qui ne seraient peut-être pas étrangères à nos «libérations»?

Mais il se pourrait que les événements nous imposent d'autres priorités dans la réflexion et dans l'action...

Les Femmes et l'Etat

Au deuxième trimestre cinq conférences-débats présentées et animées par Bérangère Marques-Pereira et Anne Drumaux.

Femmes et Psychanalyse

Reprendra probablement son travail en janvier 1986.

Des journées de sensibilisation seront également organisées le samedi.

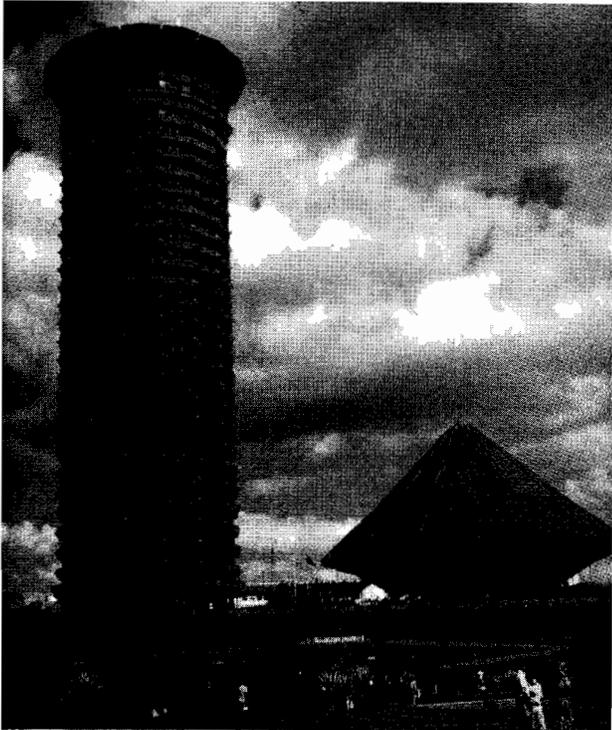
La première prévue concerne le SEXISME CACHE A L'ECOLE.

On y analysera comment l'école renforce la discrimination fondée sur le sexe et contribue à développer chez les garçons et les filles des comportements et des capacités différents.

(1) *L'Histoire sans qualités*, éd. Galilée, 1979

(2) *Une histoire des femmes est-elle possible?*, éd. Rivages, 1984

Nairobi: perspectives du futur



Le décor: la ville surprend par son luxe, sa pauvreté. Même si la «Government Road» s'est changée depuis l'indépendance en «Koinange street» il est indéniable que la ville fut britannique: circulation à gauche, avenues entrecoupées de larges «Roundabout» autour desquels s'enroule le flux des voitures, présence indienne discrète mais musclée. Le centre ville est relativement petit. Quelques buildings tours de construction avant-gardiste offrent des points de repère providentiels pour les nouveaux visiteurs.

Aux nombreux hôtels internationaux s'ajoutent les magasins de luxe. Éloignée du centre, la ville reprend un aspect de grand village africain, dont le dénuement de certains quartiers étonne. Pas d'exubérance. Partout règne un calme étrange. Alors que plusieurs avis nous avaient préparé à une prudence certaine au milieu d'une ville réputée assez dangereuse, il faut se rendre à l'évidence: la plupart d'entre nous ne rencontrera que des kenyans polis, réservés, souriants. Rapidement nous connaissons l'explication de cette ambiance légèrement irréelle. La police a vidé la ville de la population peu sûre, sans domicile fixe et de toutes les prostituées.

Parallèlement à la hausse des prix destinée à faire rentrer les devises à l'occasion de la conférence, s'est décidée la hausse des amendes et des peines pour toute infraction commise à l'égard des visiteuses, vol, attaque, etc... La ville attend les déléguées officielles et les représentantes des organisations non-gouvernementales (ONG). Le service d'ordre est nombreux. La quantité de policiers et de gardes est impressionnante, le style s'échelonne de la simple badine symbolique aux uniformes les plus galonnés. Chaque jour, des fouilles nous arrêteront à l'entrée du campus universitaire, lieu du forum, et à l'entrée des hôtels.

Au forum comme au marché

Autour d'une vaste prairie carrée, se distribuent les bâtiments universitaires accueillant les femmes du forum. Une première prise de contact avec les lieux nous plonge dans une perplexité certaine. Des centaines de femmes vont et viennent. A chacune, nous avons envie de demander d'où elle vient et ce qu'elle représente. Mais il est impossible d'accoster treize mille femmes. Alors nous nous croisons, agitées par la même curiosité mais dans la certitude d'avoir en commun le sexe, carte d'identité, garantie de notre présence et laisser-passer indiscuté. L'impression assez rare de bénéficier d'un avantage non-mérité, vaut la peine d'être soulignée. L'inscription réglementaire s'avère rapidement irréaliste: les organisatrices n'ayant pas prévu une telle affluence n'ont pas édité suffisamment de badges.

Nous décidons alors de prendre connaissance du programme des activités. Là, c'est la déroute. Celles qui comme moi avaient cru pouvoir se faire une idée d'ensemble, dégager une direction des discussions futures doivent se rendre à la réalité. Il faudra choisir un peu à l'aveugle parmi la liste impressionnante des ateliers proposés et se contenter d'une vision tronquée, partielle, alléatoire du forum. A titre d'exem-

ple, il était prévu pour le premier matin 41 workshops de 9 à 10 h 30 et 40 workshops de 11 à 12 h 30.

Certains thèmes bénéficient d'une fréquence soutenue. Parmi les sujets les plus souvent traités se situent les thèmes de santé (= +/- 49 fois cités dans le programme), d'alphabétisation et d'éducation (+/- 42), de la paix (+/- 46), de l'emploi (+/- 41), du développement (+/- 37). Furent également très présents les thèmes du désarmement nucléaire, de l'énergie et de l'environnement (+/- 31), de l'élimination des discriminations par le droit (+/- 34), des femmes immigrées ou réfugiées (+/- 31), du rôle des médias (+/- 29), du planning familial (+/- 28), de la violence et de l'exploitation des femmes (+/- 27).

L'attention portée à l'impact des religions (+/- 22), a été significative.

Parmi les sujets de moindre importance quantitative, se situent les thèmes du féminisme théorique (+/- 18), du pouvoir d'état et de la prise de décision (+/- 14), des réseaux des centres féminins et des ONG (+/- 14). Certains thèmes furent minimisés comme celui du cumul des responsabilités familiales et professionnelles (+/- 6), et du travail invisible (+/- 4). D'autres firent une intéressante apparition tel celui des problèmes de financement (+/- 8) et de la coopération des hommes pour la promotion des femmes (+/- 6). Il faut encore souligner la difficulté des groupes lesbiens à obtenir un auditoire au Forum. D'abord refoulés, ils finirent, après bataille et dis-

cussions par pouvoir s'installer les derniers jours à l'endroit le plus éloigné du campus. Enfin de nombreux ateliers étaient consacrés aux problèmes des femmes dans des contextes politiques particuliers: en tête les femmes du régime d'apartheid (8), les mexicaines (6), les femmes des Caraïbes et d'Amérique latine (7), les palestiniennes (4), les femmes du Monde Arabe (7), les femmes en guerre en Iran-Irak (3), les australiennes (3), les femmes d'Amérique centrale (4), les femmes de Porto Rico (2), de Costa Rica, de Panama, les femmes de l'Inde, du Sri Lanka, de l'Afghanistan, les femmes sharaoui et du Sud-Sahara.

La politisation des ateliers n'est donc pas un fait attribuable seulement aux enjeux nationaux de la conférence officielle. Bien sûr on peut suspecter les femmes des ONG d'avoir été sélectionnées dans leur pays sur base de leur inféodation aux positions officielles mais on peut tout aussi bien penser que les femmes veulent s'impliquer et résoudre les conflits dont dépendent leur survie.

En plus de ces activités il faut signaler celles des groupes sauvages s'organisant sur la pelouse, des séminaires que tinrent quelques stars du féminisme comme celui de Betty Friedan (tous les jours de 11 h 30 à 12 h 30, sous «l'arbre»).

Un festival de films de femmes présentait aux mêmes heures quelques 160 projections: vidéos, courts et longs métrages. Dans l'aile gauche de l'université, l'«espace francophone» organisait son aire géographique de manière permanente en vi-

deo-thèque, stand du Ministère des Droits de la Femme, «stand of National Information Centre for Women's rights», diaporama «Images de femmes», et présentation de logiciel d'enseignement assisté par ordinateur. Cet espace fut réalisé par la Ministre des Droits de la Femme (France) avec l'aide du carrefour international de la Communication.

Non loin du campus, le Centre culturel français présentait un festival de film français de femmes et une série d'ateliers-débats sur les thèmes «Femmes et création», «Femmes et langages», «Femmes et pouvoir».

On constate que certains pays avaient très soigneusement préparé leur présence à Nairobi. Pour les pays occidentaux, l'impact de la France, du Japon, des Etats-Unis ne pouvait pas manquer d'être fortement senti.

C'est dans cet afflux de couleurs, d'idées que je me lançai à l'aveuglette au marché des Workshops. Initialement décidée à ne pas me disperser et à concentrer mes efforts sur les perspectives du futur en assistant préférentiellement aux ateliers des pays les plus développés, je fus rapidement envahie par l'Afrique, le monde arabe, l'inconnu.

Ainsi dépourvu de toute rationalité, le choix des workshops dont je rends compte, fut l'effet du hasard, des rencontres, de la couleur dominante: du brun au noir.

Ils se sont succédés à la manière de flashes éclairant très brièvement ma conscience du sens de cette multitude de femmes. Chaque jour, des masai arri-

vaient un peu plus nombreuses sur le campus. Elles calmaient mes inquiétudes. Ne parlant pas l'anglais, encore moins le français, elles avaient néanmoins leur place. Habituees à vivre entre femmes, leur présence apportait à ce regroupement massif et exceptionnel l'accent de l'évidence, la réponse de la tradition.

L'Islam et les femmes

Des femmes arabes de tous horizons tiennent un atelier de réflexion sur leur attitude à l'égard du système de valeurs islamique.

Elles commencent par donner des exemples concrets de leur condition dans leur pays respectif: une femme d'Arabie Séoudite explique qu'il leur est interdit de se déplacer, même pour rendre visite à une amie, sans permission de la famille; une tunisienne estime positif le code de la famille introduit par Bourguiba mais ajoute que le statut des femmes n'est néanmoins pas brillant parce qu'elles ne peuvent résister à la vague du fondamentalisme; une femme du Yemen du Nord regrette le manque d'infrastructure collective dans son pays condamnant les femmes à leur rôle de mère, le seul qui leur soit reconnu; une égyptienne considère l'excision comme une métaphore de la condition féminine.

Elles tentent ensuite de faire l'analyse du retour en force du courant religieux fondamentaliste. Une sociologue libanaise prend la parole. Pour elle, il faut attribuer ce courant à la crise du monde arabe, crise culturelle et économique, additionnée aux effets de la guerre du Moyen-Orient. L'identité islamique cherche à se retrouver en durcissant ses repères religieux tout en focalisant la réforme sur les femmes. Opération de sécurisation donc qui s'exerce, ici comme ailleurs par la maîtrise des femmes dans la vie privée. Qu'au moins là il n'y ait pas d'incertitude! Elle émet un avis radical en proposant de négliger complètement l'aspect religieux de l'Islam. L'alternative n'est pas la recherche d'une nouvelle interprétation du Coran. On ne peut qu'y perdre son temps et ses forces. Les femmes musulmanes peuvent par contre trouver leur



place dans une autre dimension de l'Islam, celle de sa civilisation. En tant que culture, l'Islam ne peut être figé: il doit évoluer en intégrant les valeurs que les femmes lui insuffleront.

Dans un autre atelier regroupant des jeunes femmes arabes, une position similaire s'était concrétisée sur un objectif précis: la sécularisation de la loi et la modification des lois sur le mariage et le divorce. L'atelier se déroule dans une ambiance de conciliation. Une palestinienne demande aux israéliennes d'effectuer une analyse historique du sionisme et de l'impact pour les femmes des valeurs qu'il véhicule.

La veille, la police keynienne était intervenue par deux fois pour séparer les protagonistes d'un atelier consacré au rôle de l'amitié israélo-égyptienne au Moyen-Orient! Telle était l'esprit de Nairobi: après de violentes disputes se succédaient de gros efforts de pacification.

Libanaises contre la guerre

A l'issue de l'atelier «les femmes dans le Monde Arabe» j'ai une discussion avec la sociologue libanaise. Au sein du «Beirut University College» elle a fondé avec d'autres femmes l'Institute for Women's Studies in the Arab World. Une revue «Al-raida» diffuse leurs travaux. Dans un des numéros on peut lire le compte-rendu d'un colloque sur les femmes et l'industrie dans les pays arabes, des poèmes sur la souffrance de la guerre. L'essentiel des articles est d'ailleurs consacré à l'inextricable guerre dans laquelle les femmes libanaises ont été jetées sans avoir pu en dire un mot. La guerre est fortement critiquée comme forme de langage dont les femmes sont éliminées, comme situation engendrant un «autoritarisme rampant».

Certains commentaires surprennent par la force de leur af-

firmation féministe dans un pays où les différences ethniques, religieuses, culturelles font retentir le monde de leur écho. Notamment celui-ci «I believe that the difference between the roles of Christian and Muslim Women in Lebanese society is merely cosmetic» (1). Cependant force est de reconnaître qu'à l'exception du mouvement féministe, les femmes jouent des rôles extrêmement traditionnels. Des débats sur la participation des libanaises à la guerre se sont organisés. On essaie d'y analyser l'absence des femmes sur les champs de bataille, mais aussi dans le processus de réconciliation, leurs timides essais pour être un facteur de pacification. Pendant ces années de guerre les femmes ont essentiellement contribué à maintenir une certaine cohérence et parfois même «à restructurer le réseau des relations sociales». Les écoles n'ont pas arrêté de fonctionner grâce aux femmes qui préfèrent l'angoisse d'envoyer leurs enfants en classe plutôt que de les garder près d'elles dans l'illusion de la sécurité.

Les corbeaux

Sous ce nom, on désignait les femmes iraniennes favorables au pouvoir de Komeyny. Entourée de quelques hommes en civil dont la mission devait être plus de surveillance qu'autre chose, elles se promenaient comme l'image du malheur, de l'obscurantisme, de l'aliénation; les autres femmes s'en écartaient. Approchant du stand par curiosité on pouvait lire des citations du vieil ayatollah glorifiant les femmes dans leur rôle de mères, pourvoyeuses de fils combattant pour la plus grande gloire de l'Islam.

L'Afrique sombre

Au sein d'un groupe de travail organisé par les africaines de langue française sur leur problème de développement et la coopération, Andrée Michel souleva le problème de la dette des pays pauvres et de la détérioration du statut des femmes dans ces pays attribuée au colonialisme et au néo-colonialisme.



Antérieurement hommes et femmes se partageaient l'accès à la terre, le contrôle et la propriété des produits de leur travail. Plus tard les experts du développement dispensèrent exclusivement aux hommes l'enseignement des nouvelles techniques agricoles. Pourtant ce sont les femmes qui, avec des méthodes traditionnelles, produisent la quasi totalité des produits alimentaires nécessaires à la survie de leur famille. Si les hommes ont en charge les cultures d'exportation, elles sont responsables des cultures vivrières. Un deuxième fait aggrave encore le statut des «travailleuses invisibles»: le prix de la vente de l'artisanat et du surplus des cultures vivrières est accaparé par les maris alors qu'ils se réservent déjà les revenus des cultures d'exportation. Ainsi à la solidarité se substitue peu à peu une structure de division sexuelle du travail que renforce encore l'exode des hommes dans les villes.



Le néocolonialisme poursuit cette action, expulsant lentement les femmes de la terre en stimulant les cultures d'exportation par le biais des multinationales et des organisations internationales. Les problèmes des femmes africaines sont aigus: peu d'accès à la monnaie, repli sur l'autosubsistance au prix d'un travail acharné pour se procurer l'eau et l'énergie indispensables alors que les réserves de bois diminuent sous le poids de la sécheresse et de la désertification. Malgré l'accroissement du secteur industriel, le taux d'emploi des femmes y reste extrêmement bas.

Pour être compétitives les industries s'orientent vers l'adoption de technologies à capital intensif nécessitant une main-d'œuvre qualifiée ou semi-qualifiée. Or la disparité entre le taux d'analphabétisation des hommes et des femmes a encore augmenté pendant cette décade au détriment de ces dernières. Malgré ce bilan catastrophique les africaines participent rarement aux ateliers dont les thèmes sont nommément féministes. Une ougandaise le regrette. En aparté, elle me dit que la prise de conscience du machisme est insuffisante. D'autres interprètent ce comportement comme une volonté de ne pas faire de scission et de coopérer avec les hommes au processus du développement.



Les conséquences sont effrayantes: seules à assurer la survie de la famille, les femmes travaillent parfois jusqu'à 17 heures par jour. Certaines en viennent -elles aussi- à penser que l'immigration dans les villes leur réservera un sort plus doux. Souvent c'est la prostitution qui les y attend. Ainsi, avec l'idéologie de la famille et de la femme au foyer, les colonisateurs ont introduit la propriété privée aux hommes.

Toujours est-il que ce processus les rejette ou les écarte. Alors la question pour moi reste ouverte. Est-ce stratégie? On peut également penser que les problèmes de survie l'emportent sur les problèmes d'égalité. Est-ce un raisonnement soutenable quand les difficultés de subsistance surgissent entre autres comme effets de l'inégalité. En tout cas, la lutte contre l'excision leur aura appris à

préférer la stratégie à l'attaque de plein front. En 1946, le Soudan promulga une loi répressive condamnant les mutilations.

Hommes et femmes se révoltèrent contre cette suppression brutale de leurs coutumes et la loi fut amendée. Aujourd'hui, alors que 80 % des soudanaises sont encore infibulées la stratégie est différente. Les africaines espèrent enrayer ces pratiques en mettant l'accent sur les risques infectieux encourus par les mères et les enfants au moment de l'accouchement. Telle est la force de l'assimilation des règles du patriarcat par les femmes qu'il semble préférable d'aborder la question sous l'angle de la santé.

En conclusion de l'atelier, elles expriment un souhait à l'égard de la coopération: que les occidentales agissent dans leur pays pour encourager le financement de projets de femmes!

Visite d'un projet rural

La visite des projets ruraux de femmes constitua une illustration de la théorie. Nous avions le choix dans les provinces proches parmi plusieurs projets dont les titres se ressemblaient un peu tous: artisanat, culture, apiculture, etc.

J'opte pur un projet d'apiculture chez les femmes masai du district de Narok. Après des heures de piste dans un bus



poussif et cahotant, le village masai est atteint. Des danses et chants rituels nous accueillent, ainsi qu'un déjeuner prêt depuis une heure. Il en est presque cinq. Il fait froid. Dans leurs costumes traditionnels, les enfants grelottent. La visite du projet nous laisse stupéfaites. Devant neuf misérables ruches, un homme vêtu comme un cosmonaute nous fait la démonstration de son savoir. Les femmes masai sont comme nous spectatrices. En fait, il s'agit d'un projet gouvernemental de sédentarisation des masai réalisé dans le cadre des efforts accomplis pour casser l'identité tribale, risque de conflits et faire participer le maximum de la population à l'agriculture. Des conversations avec d'autres femmes ayant choisi des projets différents confirment que l'aventure n'est pas unique. L'une, partie voir des tissages n'en aperçut aucun. Les officiels escortant les visiteuses se refusaient à traduire les questions qu'elles voulaient poser aux femmes indigènes.



A bâtons rompus avec une Canadienne

C.J. : Où en est le féminisme chez vous ?

C.F. : Au Québec nous vivons dans le contexte d'un pays qui bouge. Le féminisme après une période d'opposition-revendication n'est plus aujourd'hui contre les hommes. On dit qu'on est chacun pour son développement personnel dans un effort de désaliénation à l'égard d'une oppression sociétale. Les hommes en sont d'autant plus inconscients qu'ils en sont apparemment les bénéficiaires.

C.J. : Est-ce qu'ils changent ?

C.F. : Il y a eu trois étapes chez eux: la ridiculisation pour éreinter le mouvement ensuite l'opposition en réaction à l'opposition des femmes. Actuellement des groupes de conscience se créent. Ils discutent entre hommes de leur aliénation. Ils cherchent des endroits pour parler d'eux. Ils savent se battre mais ils n'ont pas des paroles.

C.J. : Quel est l'ampleur de ce mouvement ?

C.F. : Mon mari participe aux tâches ménagères mais quand on recevait son patron il en était mal à l'aise à cause du mépris des hommes. Il était agressif contre le féminisme collectif. Il lui a fallu deux ans pour prendre conscience qu'il devait assumer une double prise en charge contre lui-même parce que c'est plus gai de lire le journal et contre le groupe des hommes. C'est donc un mouvement minoritaire mais avec le ressac du capitalisme, la baisse importante de l'emploi, ils sont obligés également de relativiser la valeur du travail.

C.J. : Chez nous le taux de chômage est élevé mais la valeur du travail n'a pas diminué au point d'engendrer une autre culture.

C.F. : Il faut dire qu'au Québec les femmes n'ont rien changé au matérialisme. C'est un pays où la lutte pour le salaire reste la préoccupation essentielle.

Femmes et Création

L'atelier situé au centre culturel français est pris en mains par Michèle Coquillat, chargée de mission auprès du Ministère des Droits de la Femme. A côté d'elle comme animatrices, on peut entendre Yannick Bellon, réalisatrice, Catherine Rihoit, écrivain, Awa Thiam, chercheuse (Sénégal). Michèle Coquillat ouvre le débat en affirmant qu'il y a autant de femmes artistes que d'hommes.

Le problème se situe dans la reconnaissance de l'œuvre d'art. Une œuvre de femme contient un «je ne sais quoi» qui la laisse dans l'ombre ou au contraire provoque la résistance. Les critiques la jugent superficielle ou scandaleuse. N'appartenant pas à l'universel masculin, ce n'est pas une Grande Oeuvre. Catherine Rihoit raconte ses démêlés avec journalistes et critiques à chaque parution de livre. Ils trouvent son langage grossier, la moralité de ses personnages douteuse. Ils la photographient parmi un lot d'autres femmes écrivains. Maintenant, ils lui téléphonent en disant: «c'est vous l'écrivain photogénique? On voudrait faire une photo...».



J'interviens en interpellant Michèle Coquillat. Je ne suis pas sûre qu'il y ait autant de femmes artistes. Si une certaine souffrance est cause de l'œuvre, une autre peut étouffer le désir de faire œuvre. La souffrance des hommes se rapporte généralement au paradis perdu mais la possibilité créatrice leur donne du moins le désir de recréer fantasmatiquement ce paradis. La souffrance des femmes les atteint encore ailleurs, au point douloureux de cette capacité à créer. Elle les enferme dans un cercle vicieux. Reste ce désir d'affirmation de soi qui ne trouve pas d'exutoire. A force de n'en pas trouver, le désir s'éteint ou s'écoule ailleurs dans les chemins balisés de la famille. Certaines dont les doutes sont moins absolus résistent à la tentation de trouver réparation chez leurs enfants et mettent en œuvre le désir.

Le versant officiel: la Conférence

La conférence officielle qui s'est déroulée du 15 au 27 juillet, rassemblait les représentantes de cent cinquante neuf pays. Dès le début, les difficultés se révélèrent ardues entre les 3 blocs en présence: les 77 non-alignés, le bloc occidental et le bloc de l'Est.

Le premier obstacle porta sur la procédure d'adoption des textes: les américaines désiraient l'adoption du texte final par consensus, le groupe «non-aligné» souhaitait un vote à la majorité. Sur la proposition de Mme Kenyatta (Kenya), présidente de la conférence, il fut approuvé par l'assemblée que le texte devrait être adopté par consensus. Mais les points les plus chauds concernaient sans nul doute le chapitre consacré à la paix. En effet, le rapport du Secrétaire Général des Nations-Unies dénonçait comme obstacles principaux à la promotion de la femme les tensions internationales, les guerres, l'occupation étrangère,

l'impérialisme, les violations des droits de l'«homme», le terrorisme, le néo-colonialisme, le racisme et l'apartheid (souligné dans le rapport du Secrétaire Général); ce chapitre très litigieux posa de tels problèmes lors de la préparation du rapport qu'à l'ouverture de la conférence, ces paragraphes apparaissaient toujours entre crochets, c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas fait l'objet d'un accord préalable.

Ces questions que beaucoup de commentateurs ont interprétées comme une politisation des débats dont furent victimes les femmes et le débat fondamental sur l'égalité des sexes se situaient effectivement dans un contexte d'une lutte de pouvoir au sein des Nations-Unies.

Il est également vrai que tous les états membres tenaient à ce que les femmes ne prennent pas d'initiatives «malheureuses» qui aillent à l'encontre de

leurs positions nationales respectives. Au cours du déroulement de la conférence dont le début des travaux avait été consacré aux chapitres «égalité et développement» et dont on avait réservé le débat sur la paix pour la fin on a d'ailleurs pu constater un mouvement parallèle de masculinisation croissante de l'Assemblée. Peu à peu, la salle se remplit des 357 hommes enregistrés parmi les 2.020 déléguées officielles.

On ne peut pas ignorer non plus que sur les 159 délégations, 99 étaient dirigées par des hommes. Trente délégations étaient uniquement composées de femmes et celle de la Corée du Nord entièrement composée d'hommes.

La fin de la conférence vit donc éclater un conflit prévisible, balisé et houleux. Les Etats-Unis sous la houlette de Maureen Reagan tentèrent une nouvelle fois d'éliminer des débats les thèmes qu'ils estiment leur

être défavorables comme ceux concernant le nouvel ordre économique international, les répercussions de l'apartheid et de l'occupation des territoires par Israël sur la condition des femmes.





Woman from Iran

Ils voulurent mettre l'accent sur des points tels que l'éducation aux réfugiées, la violence dans les familles, le rôle des femmes dans le développement.

Le groupe des «non-alignés» et des pays de l'Est tenait par contre à ce que soient débattus les problèmes sud-africains et palestiniens. Au terme de séances tempétueuses, on arriva à un compromis qui sauva la conférence du risque majeur: le retrait de la délégation américaine. Le texte final s'il supprime le mot «sionisme» parmi les obstacles à la promotion des femmes comporte une condamnation de l'apartheid et la citation de la question palestinienne. Sur le chapitre Egalité, le consensus fut aisé à obtenir.

Pour moi, il n'est pas évident qu'il faille exclure de la conférence les préoccupations politiques mondiales. Je ne suis pas sûre non plus de supposer que les femmes aient toute liberté pour se prononcer-que parties

prenantes de combats difficiles; elle ne se divisent pas. Faudrait-il pour autant les juger «victimes» de la politique? N'oublions pas que les hommes préfèrent nous plaindre que nous féliciter!

Alors soyons attentives à nos progrès: à Mexico, la presse se moqua de la conférence; à Copenhague, il n'y eut pas d'accord politique; à Nairobi, malgré l'abstention des Etats-Unis et de la plupart des pays membres de la CEE sur la condamnation de l'apartheid, on obtint le consensus final.

Présence Belge à la Conférence

L'histoire des antécédents de cette présence avait averti les plus clairvoyantes d'entre nous du peu de sérieux accordé par le gouvernement à cette conférence de femmes. Je n'en étais pas absolument convaincue mais sur place, sous le coup des événements se déroulant sous nos yeux étonnés, ces avertissements me revinrent en mémoire. Replongeons donc brièvement dans le passé. Après la création par le conseil des ministres le 21 septembre 1984 d'un comité de coordination pour la préparation des positions de la Belgique à Nairobi, le bureau de ce comité se met à travailler en janvier 1985. Il organise des groupes de travail composés de manière pluraliste. Le travail qui s'y fera dix rapports comprenant un bilan de la décennie et des propositions pour l'avenir- est long et certes très intéressant mais inadéquat ou insuffisant. Aucu-

ne des matières brûlantes sur lesquelles la Belgique devra se prononcer n'est discutée. Aucune des participantes ne verra jamais le document de base, c'est-à-dire le rapport du secrétaire général qui devra faire l'objet du vote et des amendements. Le gouvernement a-t-il organisé ce fourvoiement afin d'empêcher les femmes de préparer la position belge? Les a-t-il laissés se perdre sans y accorder le moindre intérêt? Sans doute. Les autres manifestations internationales ne l'intéressent d'ailleurs pas davantage.

En tout cas, personne ne rectifia le tir. Le 10 juillet, une synthèse des dix rapports est remise au Comité Ministériel pour le Statut de la Femme. A l'issue de la réunion, le CMSF déclare qu'il en approuve les lignes directrices, la synthèse constituant la «base possible de la position officielle qu'adoptera la délégation belge à Nairobi. L'approbation ne concerne ni les rapports, ni les mesures concrètes proposées dans la synthèse. C'est donc dans un flou pesant qu'arrive notre délégation à pied d'œuvre. Le 14 juillet, reçues toutes (Forum et Conférence) à l'Ambassade de Belgique, il y règne un climat électrique. Les 17 déléguées officielles doivent élire dans le courant de la nuit les 4 d'entre elles qui occuperont les 4 sièges prévus pour la Belgique. Problèmes de répartition linguistique, politique, institutionnelle entre l'Etat national et les communautés. Devant l'impasse, une consultation téléphonique avec le cabinet des affaires étrangères s'avère nécessaire: la décision arrête le chiffre de 3 sièges nationaux et d'1 siège communautaire à par-



tager. Les règles en matière de déposition des amendements sont complexes: sur les matières communautaires, il faut l'accord des deux communautés; si l'objet de l'amendement ne concerne qu'une des deux communautés, l'accord du national est impératif. L'agitation et l'acharnement s'emparent de nos déléguées pour négocier entre elles les amendements qu'elle veulent déposer. A l'issue de cette fièvre, quatre amendements sont déposés, tous à l'initiative des communautés. Ils se réfèrent au chapitre «Egalité», et portent sur la promotion d'actions positives, la formation professionnelle, les violences à l'égard des femmes et les femmes âgées. Les quatre amendements furent adoptés par la Conférence. Sur le chapitre «Politique», ce ne furent point les femmes qui s'exprimèrent mais le gouvernement belge. Le ministère des affaires étrangères intima l'ordre de se rallier aux positions antérieures de la Belgique aux Nations-Unies: la Belgique s'abstint donc de voter le chapitre sur l'apartheid.

Une révolution tranquille

On a pu dire que le féminisme était mort ou attardé «Look 68». Les féministes se sont désolées de s'adresser souvent à une minorité. A Nairobi, la ville entière a vécu à l'heure du féminisme. Ce n'était plus une poignée de femmes qui nous interpellaient mais les journaux, la rue, les hommes de là-bas et la multitude des femmes. Le nombre se suffit à lui-même, suffit à exalter les plus calmes. Portées par la vague, nous sommes rentrées enthousiastes. Et si la vague n'était

qu'écume, l'enthousiasme qu'une émotion facile? Je dirais impossible! Ce n'était pas seulement ambiance de fête mais aussi de travail et d'intelligence. La qualité de l'organisation et des ateliers montrèrent une maturité nouvelle, un féminisme plus engagé dans le monde. Le mouvement s'est universalisé: alors qu'à Copenhague les femmes du tiers-monde percevaient le féminisme comme une forme d'impérialisme venant les distraire de leur effort essentiel vers le dé-

veloppement, à Nairobi elles se sont revendiquées du féminisme dans les plans de développement; en Europe, mouvement sans temple, il s'est disséminé en secret; adhérentes sans inscription, malgré elles parfois, des femmes ont un jour prononcé une parole, posé un acte de rupture avec le passé. Moins que comme victimes, les femmes se perçoivent aujourd'hui comme actrices. L'espoir de pouvoir façonner le monde a enfin pris forme. Parallèlement la signification du

féminisme a évolué. Il n'est plus seulement un mouvement de revendication mais une perspective sur le monde. Charlotte Bunch (2) écrit à ce sujet: «le Forum montre la voie d'un dépassement des guerres instituées. Cela n'exige pas d'éviter les sujets politiques comme l'apartheid, le conflit israélo-arabe ou la dette internationale des pays d'Amérique Latine mais suppose un nouveau regard sur les batailles politiques mondiales. Dans un monde où nos vies sont gouvernées et



Ce sentiment de maîtrise bouleverse les données formelles du féminisme. Aurait-on vu il y a dix ans un défilé de mode à une soirée féministe? A la dimension tragique, toujours présente parce que souvent l'humour est impossible, se superpose parfois une dimension ludique réconfortante. Le déguisement en femme-objet se supporte de savoir qu'il n'est que déguisement. De cette scission entre le masque et le visage surgit une nouvelle liberté.

Entre celles qui ont choisi la voie de l'intégration dans les organisations instituant la division -partis, syndicats, gouvernement, etc...- et risquent de s'y perdre, celles qui optent pour la pureté d'un féminisme éthique, celles qui hésitent encore entre la sécurité par le mariage ou par elles-mêmes et celles que la tentation du pouvoir séduit, les risques d'incompréhension et d'intolérance se multiplient. Qu'importe! Le féminisme ne se tarit pas. De ses enlacements, de ces méandres, le mouvement est sans ambiguïté: c'est la perception des femmes sur elles-mêmes qui s'en trouve bouleversée.



contrôlées à un niveau international, les femmes doivent développer un conscience globale du patriarcat. Ce féminisme global s'affirmera peut-être comme le mouvement social le plus important, le seul qui soit capable de transformer les rapports sociaux de domination en rapports de coopération».

Les obstacles s'identifient. Sous la pression de la crise, l'effondrement des structures traditionnelles provoque un processus d'individualisation angoissant dont se nourrissent les diverses idéologies religieuses pour rétablir leur pouvoir. La division entre les femmes n'est pas non plus à négliger.

Christine Jonckheere

(1) AL HIBRI Azizah: Journal de philosophie féministe, éd. Hypatia.
(2) BUNCH, Charlotte: Bringing the Global Home: Feminism in the '80s, Book III, Antelope Publications, 44 p.





Les femmes, l'Etat

et les petits dix-heures

J'avais écrit un compte-rendu d'un numéro des **Nouvelles Questions Féministes**. Pas récent, il date du printemps 84, mais il est de cette actualité qui vous brûle les mains. Son thème: les femmes et l'Etat. Et j'avais et j'ai toujours envie d'ailleurs de faire partager notre admiration pour la haute tenue de cette revue, animée entre autres par Christine Delphy. Nous la connaissons bien, Christine, à l'Université des Femmes. Nous avons lu et commenté des textes d'elle au séminaire de sociologie. Et puis Fanny et moi nous sommes allées à Paris chez elle et nous avons ri, beaucoup ri. Elle pré-

tend que notre parole belge lui fait penser à la parole québécoise. C'était donc un faisceau de ces bonnes raisons, comme je les aime, pour écrire.

Je me mis au travail pour traduire au mieux la richesse de ce numéro, le foisonnement de toutes ces interventions généreuses, tant par les pistes de réflexions qu'elles ouvrent, que par les lacunes théoriques qu'elles constatent.

Et puis, et puis voilà. Le comité de lecture de l'Université des Femmes refusa mon texte. Il n'était pas assez comme ci, il était trop comme ça. Il sentait

trop ma besogne. J'en convins. On me pria de reprendre l'ouvrage. J'eus l'imprudence de promettre; l'imprudence car en deux mois il allait de soi que j'aurais le temps, la disponibilité, l'envie, la maturité théorique pour dominer cette matière aussi vaste que complexe, pour glisser, ne fussent que quelques grains de sel pertinents, dans les interstices de toutes ces brillantes interventions. Il m'advint alors une mésaventure, celle d'être confrontée à mes limites, mon incapacité à dominer les innombrables rouages de notre machine broyeuse. Par quels bouts le prendre «le monstre froid». Si

j'en savais un peu, ce peu se fit pesant de tout le poids de mes insuffisances. Seule dans ma chambre, j'allais de la revue aux livres, des livres à la revue, dans un climat de fébrilité décidément peu propice. J'en conclus pourtant qu'il est bien fructueux de rencontrer ses impuissances. Salutaires barrières qui vous contraignent à de salutaires steeple chases. Mais le parcours réussi suppose encore beaucoup de lectures, de recherches méthodiques, de réflexions collectives. Et c'est pourquoi je me réjouis que nous ayons décidé d'ouvrir un séminaire cette année sur ce thème-là. Ce numéro est déjà

posé sur notre table de travail, outil-levier, pour investir ce continent-là, «terra» presque «incognita». Mais de grâce pas seule!

Et mon malaise m'a permis de réfléchir à quelques raisons de ce malaise, celui que nous éprouvons à l'égard du politique.

D'abord il me semble qu'il faut convenir d'une réalité: nous féministes, nous ne sommes encore que trop souvent en porte-à-faux à l'égard d'une transformation profonde du politique. En effet, n'est-il pas évident que celui-ci (le politique) entretient aujourd'hui un rapport constant avec la plus haute technicité, et que les têtes politiques (la politique) s'appuient le plus souvent sur des équipes de techniciens qui leur assurent un label de «compétence»? Et pour déjouer les coups sophistiqués que nous porte l'Etat, le féminisme semble bien encore démuné, mal armé. C'est vrai que nous ne disposons pas d'une armada d'experts, mais enfin soyons honnêtes. Et je fais la première mon mea culpa: quand des femmes compétentes, expertes, créent, animent le **Comité de Liaison des Femmes**, irremplaçable instrument mis en place pour débusquer les chausse-trappes que nous tend l'Etat, pour élaborer les ripostes, quel est le taux de fréquentation aux réunions? Où est l'enthousiasme des femmes? Convenons-en, il y a chez les femmes un comportement de rejet du politique et il y eut dans le féminisme une tendance, voire une tentation, de systématiser cette répugnance en un repli sur le slogan trilogique: oppression-répression-aliénation. A la lumière des événements la formule paraît courte et fait l'économie de bien des subtilités.

Il est vrai aussi que les femmes ont à juste titre proclamé qu'elles refusaient de jouer le jeu, de remplacer un pouvoir par un autre du même tabac, que leurs revendications les plaçaient de fait en extériorité par rapport au pouvoir politique traditionnel et que celui-ci les a toujours exclues. Mais peut-être que cette dialectique du refus et de l'exclusion a conforté, entériné profondément une attitude passive, passiviste: celle qui se traduit par une certaine incapacité de poser les problèmes en termes politiques, de dégager les sens, les orientations perverses de tout les new-look du pouvoir.

Vous me permettez quelques exemples? En Belgique, nous

assistons à une monumentale entreprise de destruction des services publics et c'est l'Etat qui se met en état de siège pour s'auto-démanteler. Tout y passe. La notion même de service public est bafouée, par toutes les langues de bois. Au nom du pragmatisme, de la rentabilité à court terme, parce que, disait récemment un de nos fossoyeurs, Monsieur Gol: «à long terme nous serons quand même tous morts». Et n'est-il pas clair que la plupart de ces coupes sombres, ces coups de sabre dans le secteur public, transfèrent aux femmes à petits pas menus le double poids des responsabilités... et de l'appauvrissement? Voyez l'enseignement et particulièrement celui de l'Etat, il est tenu par une majorité de femmes, on le sait; mais toute la hiérarchie est aux mains des hommes, ce qu'on met plus de discrétion à dire. Et ces femmes comprennent-elles le sens, l'orientation délibérée des détériorations de leur statut et de leurs conditions de travail? Je me permets d'en douter, mais je le dis sans hauteur ni dédain, car il m'en a fallu du temps pour butter sur cette évidence?

Voyez l'opération de charme en faveur du temps partiel. Comment va-t-elle? Mais très bien, merci. Vous en doutez? Mais lisez le Soir du 10 et 11 août. Un témoignage, celui d'une infirmière de nuit qui a choisi le temps partiel. Solution si comode pour les enfants. A 7 h 40 elle termine son service, «galoppe» pour embrasser ses enfants avant leur départ en classe. Elle se couche jusqu'à 16 h «sans somnifères». Alors elle se lève pour être disponible pour les devoirs, le repas. Et puis hop à l'hôpital à 22 h 15. A demain les petits. Vous me direz qu'elle preste moins (une semaine sur quatre) qu'une infirmière de nuit à temps plein. Et que dès lors elle prend du bon temps. Pas tout à fait, parce qu'elle gagne 25.000 francs et que, vivant séparée avec trois enfants, c'est un peu court. Alors comment meuble-t-elle ses loisirs? Par des soins aux personnes âgées, le matin. Seulement le matin. Mais elle est contente bien qu'un peu inquiète: «évidemment comme temps partiel pas question de promotion».

Et les transports en commun? Les journaux sont remplis des bruits et fureurs d'usagers à qui la STIB promet la suppression de lignes de tram, en faveur du métro et de l'exportation de la technologie. Mais avez-vous déjà examiné la variété

des espèces qui empruntent les trams? Ce sont les enfants, les immigrés, les vieux et les femmes. Cet hiver, il est vrai que j'ai observé une nouvelle espèce, le temps de quelques mois d'intempéries... jeunes messieurs fleurant eau sauvage, contraints de laisser au garage leur carriole frileuse qui s'obstinait à ne pas démarrer au quart de tour. Depuis la fin des frimas, je vous assure que cette espèce est en voie de disparition. Elle n'était pas à sa place sur nos banquettes.

Et la justice? Mon dieu la justice. 60 % de pères condamnés à payer une pension alimentaire à leurs enfants se soustraient au jugement. Comment est-ce possible? Un avocat me répond: «ça, c'est la lenteur de la justice; manque de personnel, d'huissiers, de bras». «Ce hiatus», dit-il, (désolation le temps d'une main levée), «quel problème!» Et il ajoute: «je pourrais tapisser mon bureau de tous ces jugements non exécutés». Dans un premier temps, surtout si vous êtes dans le cas, vous devez quand même stimuler votre digestion pour avaler cette briquette. Et puis vous vous surprenez à imaginer une hypothèse (de travail), un scénario. Et si les femmes au lieu de s'acharner à vouloir la garde de leurs enfants disaient, dans un consensus aussi sublime qu'irréalisable, «et bien, pères anciens et nouveaux, prenez-les, élevez-les mais soyez réguliers, vous faites tout, même fourrer leurs (1) petits dix-heures dans le cartable». Que se passerait-il sur le banc du juge? Je pense qu'il y aurait consternation, débandade, indignation. Parce que les juges eux aussi ont toujours trouvé des dix-heures dans les poches de leur cartable. Tout l'Etat est aux mains d'hommes qui ont eu leurs dix-heures dans leur cartable.

Et si leur justice nous accorde encore quelque peu systématiquement la garde des enfants, n'est-ce pas pour une de ces raisons-là? Ils aiment nous river à ce rôle. Et leurs stratégies rencontrent notre peur de décoller de ce Protée femelle que, vaille que vaille, nous transportons, véhiculons encore. Et comme nous acquiesçons, ils disent ouf. Rassurés, ils vaquent à leurs propres affaires. Tout reste en ordre dans la pérennité de l'ordre. Il arrive pourtant, et de plus en plus, que nous levions le doigt pour demander: «Monsieur, puisque nous avons les enfants, qui va payer les p'tits dix-heures légalisés? Nous seulement?» «Quoi, qu'est-ce que vous voulez encore?» On les dérange dans leurs hautes sphères mais comme ils ont réponse à tout ce qui ne les concerne plus, ils disent «qu'il y a un hiatus». Et vous devez bien vivre, vos enfants et vous, en bonne compagnie avec le hiatus. Et pensez à tous les petits dix-heures. Poussons un peu plus loin l'hypothèse: et si ces 60 % de pères se retrouvaient soudain agrippés par une marmaille brillante, que feraient-ils du hiatus? Et bien je vous plante là pour vous donner à penser. C'est en lisant Les Nouvelles Questions Féministes que me sont venues mes petites notes d'aujourd'hui. Lisons-là ensemble afin de trouver des réponses à l'interrogation de Christine Delphy: «Comment inscrire quelque chose de notre lutte en ce bas monde avant de le quitter? Il faut se dépêcher de donner des coups de pied avant de lever les bottines».

Françoise Hecq

(1) Pour nos lectrices étrangères: le dix-heures est une expression qui désigne les friandises que grignotent à la récré toutes les petites Nicole et les petits Nicolas.



Femmes et télévision

Début juin 1985, l'Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles a tenu avec le soutien de la CEE son dernier colloque de l'année académique intitulé: «Femmes et Télévision».

Ce colloque avait pour objectif la sensibilisation des organismes européens de télévision aux problèmes des femmes travaillant dans les télévisions mais également à leur rôle de promoteurs et de diffuseurs d'images de femmes.

Prenant pour base de discussions les résultats de trois recherches commanditées par la CEE et réalisées au cours de l'année 1984, le public a été mis au point de la question sur les trois thèmes suivants: l'emploi des femmes dans les organismes de télévision, l'image des femmes produites par les télévisions dans les émissions courantes, et dans les «émissions alternatives» destinées au cours des années 70 à produire une autre image de la femme.

L'image des femmes dans les télévisions

Cette étude tentait de mesurer la présence et le rôle tenu par les femmes dans trois types d'émissions: les journaux télévisés, les passages publicitaires et les feuilletons.

Nous en donnons les principaux résultats. Parmi le personnel journalistique des télévisions les femmes sont fortement sous-représentées: elles constituent 23,8 % des présentateurs, 19,6 % des journalistes et 6,8 % des reporters.

Si l'on considère les sujets traités et les personnages présentés dans les journaux télévisés, les questions féminines représentent 1,4 % des nouvelles reprises dans l'échantillon de l'enquête.

Le pourcentage de femmes interviewées est de 15,8 %. Par catégories d'interviews, elles constituent 53,8 % de «Monsieur et Madame tout le monde», 50 % des artistes et des vedettes, 10 % des experts, 8,8 % des personnalités politiques.

Les femmes montrées dans les journaux télévisés évoluent par contre dans des domaines non-traditionnels: situation de travail (41 %), d'activité politique (39,3 %), plutôt qu'en loisir (6,9 %), ou en situation familiale (4,8 %).

Dans l'échantillon d'écrans publicitaires, les personnages

féminins sont majoritaires. Les femmes utilisent, goûtent les produits montrés, les achètent. Objets de consommation, elles consomment tout en écoutant les voix masculines qui interviennent dans l'annonce: pour les conseiller et guider dans la consommation. Dans 43 % des cas les femmes sont au foyer, dans 18 % elles travaillent.

Dans les feuilletons, la présence des femmes est importante mais les situations dans lesquelles elles évoluent sont très différentes de celles des hommes.

Elles parlent moins et essentiellement à leurs partenaires. Les personnages féminins défendent parfois des valeurs modernes (réalisations autonomes, prise d'initiative dans la vie familiale et professionnelle) dans des situations normales, mais, dans les situations conflictuelles, elles retournent à des valeurs traditionnelles: acceptation de l'autorité patriarcale, vie centrée sur le noyau familial, absence d'aspiration au changement.

Un épisode révolu: «les émissions alternatives»

Une des recherches entreprises a tenté d'analyser un moment de l'histoire des télévisions: la création d'émissions alternatives, destinées à attaquer les stéréotypes sexistes.

Nées dans la foulée du mouvement des femmes et sous l'impulsion de certaines réalisatrices, ces émissions ont voulu se faire le relais d'une prise de conscience féministe dans la population féminine. S'adressant aux femmes, elles traitaient des thèmes spécifiques relatifs à la problématique des femmes. Pour la première fois il était donné une réalité collective et sociale à des problèmes ignorés ou censurés par la société mais vécus clandestinement par de nombreuses femmes: l'avortement, l'ennui du travail domestique, la solitude des femmes au foyer, l'inégalité professionnelle entre les sexes etc...

Ces émissions, dont le style privilégiait le didactisme éducatif à l'aspect technique et formel ont été supprimées au début des années 80, sous l'impact de différents facteurs. Aux effets de la mode intellectuelle et de l'obsolescence inhérente au passage à l'écran, s'est ajouté l'effet sans doute prédominant de la crise économique. On a pu constater un désintérêt général pour les problèmes sociaux et un retrait sur la sphère privée. La télévision a suivi

ce phénomène de privatisation, d'une part en limitant sa production à des produits de loisirs et d'autre part en se pliant aux lois de la concurrence.

Dans ce contexte, des émissions présentant des images alternatives, c'est-à-dire dérangeant la sécurité du déjà connu se virent remises dans le placard de l'ennui ou de l'effort.

Simultanément, les réalisatrices de ces émissions connaissaient des difficultés de tous ordres: divergences idéologiques, griefs de la part des militantes de mouvements mais aussi, pour des motifs inverses, de la part des autorités des institutions de télévision. En réduisant leur activité professionnelle à une spécialisation, elles éprouvaient le sentiment de produire d'elles-mêmes une image négative pour la poursuite de leurs carrières.

En résumé, l'analyse a conclu à l'insuffisance de ces émissions pour introduire un processus de diffusion généralisée d'images non stéréotypées des femmes d'aujourd'hui.

Une condition du changement: l'emploi des femmes dans les télévisions.

L'attention portée sur l'emploi des femmes dans les organismes de télévision se fonde sur l'hypothèse selon laquelle seules des femmes productrices et réalisatrices peuvent décrire un autre monde que celui déjà dépeint dans une perspective essentiellement masculine, seules des femmes peuvent produire une image d'elles-mêmes telles qu'elles se voient et faire pénétrer chez le public la perception des capacités et du potentiel des femmes.

C'est en fonction de cette hypothèse que M. Callagher a évalué la situation de l'emploi des femmes dans les télévisions européennes (1). Les résultats sont décevants. Dans les 30 organisations sur lesquelles s'est basée son enquête, les femmes représentent moins du tiers du personnel de la télévision. La ségrégation sexuelle des emplois est très forte. C'est dans les secteurs de l'administration et de la production culturelle que se trouvent la quasi totalité des femmes. On n'en trouve pas ou peu dans les services techniques.

Dans le service de la production culturelle, il faut préciser que la plupart des femmes se trouvent à un niveau subalterne dans des emplois du type «assistance à la production». La

majorité des hommes se situent eux à des emplois de niveau moyen et supérieur et travaillent comme producteurs et réalisateurs.

Dans l'ensemble des télévisions européennes, moins d'un cinquième des producteurs et réalisateurs sont des femmes. Encore ces dernières sont-elles concentrées dans deux secteurs de la production: les émissions éducatives et les émissions pour enfants.

Dans le secteur administratif la position des femmes est tout aussi affligeante: 2 % des employées de ce secteur sont aux échelons les plus élevés contre 20 % des hommes dans l'administration. Par contre, 50 % des femmes se trouvent au bas de l'échelle contre 31 % d'hommes. Les effets de cette répartition hiérarchique inégale sont évidents: les salaires des femmes représentent environ trois quarts de ceux des hommes. La situation décrite a peu de chances d'évoluer, le recrutement actuel reproduisant l'héritage du passé: dans 21 télévisions les femmes représentent 71 % des derniers recrutés dans l'administration, 5 % dans le secteur technique. S'il y a une plus grande égalité dans la production, les femmes y sont néanmoins recrutées prioritairement comme assistantes de production et les hommes comme réalisateurs, producteurs ou journalistes. Mais le niveau de recrutement n'est pas seul en cause. A même emploi à l'embauche, il est ressorti qu'en général, les hommes font de meilleures carrières que les femmes recrutées en même temps qu'eux.

Enfin M. Callagher estime négligeable la possibilité pour les femmes d'exercer une influence sur la politique de la télévision étant donné qu'elles représentent seulement 6 % du personnel aux trois échelons les plus élevés de la direction.

La rareté des femmes responsables des décisions à la télévision est particulièrement évidente dans la composition des comités de direction du plus haut niveau des organisations.

En 1984, ceux et celles qui ont milité pour promouvoir une politique d'égalité expriment des sentiments d'épuisement.

Dans cette lutte, les syndicats n'ont pas apporté un appui décisif sauf au Royaume-Uni et au Danemark. Partout ailleurs, ils se sont mobilisés pour des problèmes qui intéressaient l'ensemble du personnel, c'est-à-dire essentiellement des hommes.



Colloque du 3-4-5/6/85.

De nouveaux objectifs et une stratégie différente

Il s'agit moins aujourd'hui pour les femmes de se ménager un espace télévisuel propre que de contribuer à une modification d'ensemble de l'image des femmes et du monde dans une perspective féministe.

Quels que soient le thème abordé par les émissions et le public qu'elle visent, le point de vue des femmes doit être diffusé aussi bien dans l'acception figurée que propre de l'expression. En effet, l'image, la prise de vue constituent la concrétisation télévisuelle du regard des femmes sur le monde.

Dans cette perspective, il semble pertinent d'envisager une action sur l'organisme de télévision en tant qu'entreprise afin de garantir la présence des femmes à tous les niveaux de la production: prise de décision, conception et orientation des programmes, réalisation technique de l'image. La promotion d'actions positives, c'est-à-dire l'étude approfondie des handicaps à l'égalité professionnelle entre hommes et femmes travaillant dans les télévisions et la mise en œuvre de mesures

correctives, doit donc être poursuivie. Bien sûr, il est tout à fait impérieux de bénéficier de l'appui énergique de la direction des télévisions et de leur volonté politique de créer des conditions de travail égalitaires. Certaines chaînes de télévision ont déjà adopté un programme d'action positive. On peut citer des chaînes hollandaise, irlandaise et anglaises (2). En Belgique, le Ministre de la Communauté Française est le commanditaire d'une étude portant sur les conditions de l'emploi des femmes à la RTBF.

Un must: Christine Ockrent

«Symbole de la conquête de l'écran par les femmes», Christine Ockrent avait été invitée à présider la dernière séance des travaux et à tirer les conclusions du colloque. Attendue pour son impact publicitaire - nouvelle stratégie du marketing féminin - l'espoir ne fut pas déçu... quant au nombre de curieux venus pour la voir; la salle était comble et je crois médusée de l'entendre. Résolument optimiste, Christine Ockrent explique que les colloques sont désormais superflus, les femmes ayant pour la première

fois, à condition d'être des «pro», toutes les chances de réussir. Révolues les discussions stériles, il faut agir! Elle n'a aucun doute sur le contenu de cette action dans son métier. Choissant pour spécialisation l'actualité internationale, elle ne court pas le risque de bouleverser l'organisation sociale du monde qu'elle présente. Niant et occultant les problèmes des femmes, notamment leurs préoccupations familiales ou refusant d'y voir là une limite à l'investissement professionnel, elle ne veut aucunement s'en faire l'écho ou le porte-parole. Parfois sans nuances, elle assimile les féministes à une poignée de ringardes spécialisées en plaintes et récriminations désuètes contre le monde des hommes. Elle ne craint pas non plus de provoquer la salle avec des formules brèves: «il y a moins de différences qu'on ne croit entre hommes et femmes» ou encore «si la publicité montre, désigne les femmes comme objets, faisons de même avec des hommes». Je ne peux lui donner tort. Encore faut-il préciser le sens de ces assertions. Pour devenir sujet, tout être humain passe par différentes étapes qui peu à peu lui apprennent à

maîtriser l'environnement, à imposer aux autres sa présence et son désir.

A cet égard, hommes et femmes ont certes les mêmes aspirations - dont se sert d'ailleurs le mécanisme publicitaire pour vendre un objet magique garantissant cette maîtrise. Mais on ne peut oublier que, dans un monde fait par les hommes, les conditions de cet apprentissage sont peu avantageuses pour les femmes. Si Christine Ockrent a sans doute bénéficié de circonstances favorables et certes d'un milieu social extrêmement stimulant, on ne peut balayer ce qui chez d'autres femmes fait problème. Peut-être ne l'a-t-elle pas oublié et peut-on interpréter sa présence à ce colloque comme un geste d'une solidarité dont elle se défend! Dans une autre hypothèse, se serait-elle seulement déplacée pour vendre sa propre image de journaliste asexuée?

Christine Jonckheere.

(1) L'emploi et l'action positive pour les femmes dans les organisations de radiotélévision des états membres de la CEE, M. Callagher, CEE, V/2025/84.

(2) RTE en Irlande, NOS en Hollande, la BBC, Thames Television, Chanel Four au Royaume-Uni.

Les femmes du divorce

Nous avons le projet de faire une réflexion approfondie, féministe sur le divorce et ses conséquences sur la vie des femmes.

Nous avons demandé à Denise Loute, juriste et féministe de longue date, de participer à cette réflexion.

Denise Loute assure depuis quelques années une consultation juridique traitant de ces problèmes et, dans un premier temps, nous nous mettons à l'écoute de son expérience. C'est le propos de cette interview. Elle sera suivie d'une analyse et de propositions visant à améliorer la situation des femmes dans ce domaine.

Chronique: Denise, peux-tu nous dire depuis quand et comment fonctionne cette consultation juridique?

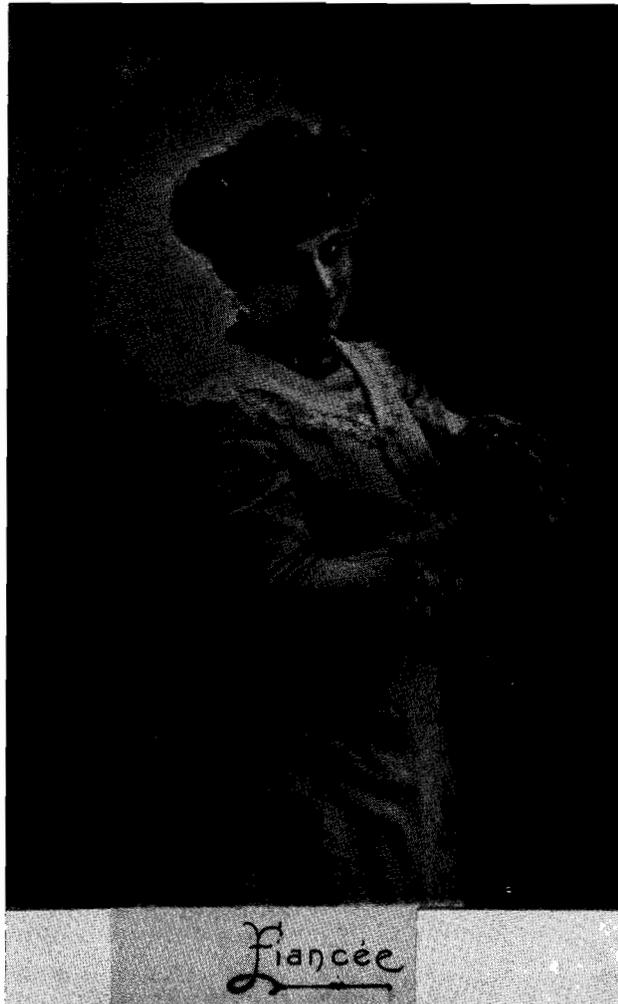
Denise: Cette consultation est née à la Maison des Femmes de la rue du Méridien en 1973. J'avais découvert qu'il fallait aider les femmes à se situer par rapport au Droit, à vivre les difficultés qu'elles avaient au niveau juridique de manière personnelle et lucide pour trouver les moyens de s'en sortir au mieux. Après la Maison des Femmes je suis venue au Centre Féminin d'Education Permanente, place Quételet 1a, à Bruxelles.

La consultation est ouverte une fois par semaine et j'y vois chaque fois cinq ou six femmes qui viennent me trouver à cause de problèmes familiaux, le plus souvent conjugaux, de séparation ou de divorce, parfois pour des problèmes de relations parents-enfants.

C'est une expérience particulière. En effet, les femmes qui me consultent sont des femmes aux prises avec des problèmes extrêmement difficiles à résoudre. Elles ont en général un avocat et s'adressent à moi pour être éclairées sur le déroulement de leur procès; en effet le plus souvent elles ne reçoivent pas de leur conseiller juridique les orientations et les informations qui leur semblent nécessaires.

FEMMES FORTES... BEN NON...

Chronique: Il se dit qu'aujourd'hui ce sont plus souvent les femmes qui demandent le



divorce, comme si c'étaient elles qui provoquaient la séparation. Est-ce que cela se confirme à la lumière de ton expérience?

Denise: Ce que je constate pourrait me faire dire «oui», que le plus souvent ce sont des femmes qui ont commencé les démarches. Mais qu'est-ce que cela signifie? Il est vrai que je vois, et je le répète, des femmes qui ont des divorces difficiles. Ces femmes - qui représentent quand même une part importante des femmes qui divorcent - sont des femmes acculées à divorcer, qu'elles le veulent ou non, les maris les ayant quittées en ne s'occupant absolument pas des conséquences de cet abandon. Elles sont obligées d'entamer une procédure pour obtenir la reconnaissance de leurs droits élémentaires comme le droit à la pension pour elle et leurs enfants. Ainsi, bien que 60 % des divorces soient demandés par les femmes je n'oserais pas di-

re que cela indique une plus grande détermination des femmes à divorcer. Si certaines se séparent parce que la vie avec le conjoint ne leur convient plus, qu'elles se sentent opprimées ou qu'elles veulent changer d'existence, je crains que la majorité des femmes, même quand la vie conjugale est difficile, ne prennent pas cette décision, ceci pour diverses raisons, les raisons économiques étant les plus importantes soit qu'elles ne travaillent pas, soit que leur revenu soit faible. Combien me disent: «J'ai attendu jusqu'à la dernière extrémité, mais maintenant je suis à bout» - «mon mari ne me verse rien» - «nous avions fait une convention d'honneur, mais mon mari ne s'exécute pas et comme la convention d'honneur n'a aucune valeur, je suis bien obligée de m'adresser au tribunal» - «notre couple est boiteux depuis longtemps, mais il y a 10, 15 ans le divorce n'était pas tellement admis» - «je voulais partir depuis longtemps, mais mon mari m'a promis les pires misères, alors,

pour les enfants je suis restée et aujourd'hui c'est lui qui me quitte» - «...».

Chronique: Il y a quand même des femmes plus déterminées?

Denise: Certainement. Ces femmes existent, mais à la majorité. En général, les femmes déterminées savent très bien ce qu'elles veulent et ont une manière de s'adresser à leur avocat qui fait que les affaires vont assez rondement. Ce sont aussi des femmes financièrement plus autonomes.

NE TIREZ PAS SUR L'AVOCAT

Chronique: Certaines femmes viennent-elles te trouver parce qu'elles ne sont pas satisfaites de leur avocat?

Denise: Trop souvent les femmes vont consulter lorsqu'elles sont acculées, en pleine détresse, n'ayant pas beaucoup d'argent devant elles, donc en état d'infériorité vis-à-vis de l'avocat dont elles craignent les demandes d'argent. Elles ne sont pas très décidées non plus, ayant peur de la réaction du mari, peur d'autant plus grande qu'elles sont économiquement dépendantes. Ce sont aussi des femmes qui ont l'impression que leur avocat est moins bon que celui du conjoint qui a les moyens de s'en payer un «meilleur».

Ce qu'il faut, c'est prendre un conseiller avec lequel on se sente à l'aise, capable d'exprimer ses volontés, sa manière de voir les événements. C'est beaucoup plus important que la soit-disant notoriété. Il faut le rencontrer en sachant ce que l'on veut ou, au moins, ce que l'on ne veut pas, dans quels domaines on a des difficultés et ne pas attendre qu'il soit un confident. Bien sûr il faut le choisir le plus humain possible, mais l'avocat est d'abord un technicien qui a pour objectif de mettre une situation en termes de Droit. Il est aussi fréquent que les femmes se refusent à faire certaines démarches judiciaires; elles ont des scrupules là où les hommes n'en ont pas et elles compromettent ainsi l'exercice de leurs droits.

Chronique: Par exemple?

Denise: Je prendrai deux cas. Celui de la prise en flagrant délit. On peut penser ce qu'on veut du constat d'adultère, on peut dire qu'il est dépassé dans le contexte actuel, mais

pour le moment c'est encore un des meilleurs moyens pour obtenir le divorce dans des conditions favorables. Or, beaucoup de femmes ne veulent pas se servir de ce moyen, disant: «non, ce n'est pas bien...» «je ne veux pas faire ça au père des mes enfants...» et comble, quelques mois après c'est cet homme qui les fera prendre en flagrant délit, les privant ainsi de tout droit à une pension alimentaire.

Un autre exemple: la demande de saisie sur le salaire lorsque les pensions alimentaires ne sont pas versées. Dans ces cas aussi, nombreuses sont les femmes qui répugnent à entamer cette démarche alors que l'on constate, dans les rares cas où c'est la femme qui doit la pension, que les hommes n'hésitent pas à recourir à la loi.

Les hésitations des femmes provoquent un certain désintérêt des avocats qui leur est très préjudiciable. Les hommes ne s'encomrent pas de tant de scrupules et vont droit au but.

Chronique: Comment expliques-tu cette attitude des femmes?

Denise: Par leur dépendance à la fois économique, affective, psychologique et sociologique. Ainsi, même quand les liens affectifs n'existent plus, le divorce sera vécu par les femmes non seulement comme un échec mais aussi comme la perte de leur statut social. Pour les hommes le divorce peut également être un échec, mais un échec personnel seulement: d'une certaine façon ils perdent la face et certains sont scandalisés que ce soit la femme qui décide de la séparation ou entame une procédure en divorce. Cet étonnement est significatif de la non-communication dans laquelle vivent certains couples au point d'être incapables de reconnaître que l'entente n'existe plus.

Chronique: Est-il vrai que le divorce appauvrit les femmes?

Denise: Le divorce est la cause de la dégradation de la situation économique des femmes et des enfants. La manière dont on interprète la loi sur les pensions alimentaires fait que, à part quelques exceptions, les femmes sont véritablement défavorisées. Le cas de femmes qui reçoivent 10, 15 maximum

20.000 frs de pension alimentaire alors que le mari, dans sa déclaration fiscale indique qu'il gagne 100.000 frs est extrêmement fréquent. Quant à la pension alimentaire pour les enfants, la somme de 15.000 frs est vraiment un maximum même pour les pères les plus riches. Heureux encore quand, à cette pénurie financière, ne s'ajoute pas une manipulation du père par rapport aux enfants qui, lors des visites bimensuelles, les gâtent en jouets, vêtements, sorties luxueuses mettant en évidence la richesse de l'un et la pauvreté de l'autre.

LE PERE, LA GARDE ET L'ENFANT

Chronique: On pourrait se demander pourquoi les femmes ne laissent pas plus souvent la garde des enfants aux pères?

Denise: Certaines femmes se posent la question, sans doute plus souvent qu'auparavant, et d'autant plus souvent que les hommes ont été des pères qui s'intéressaient à leurs enfants. Donc l'état des relations pères-enfants antérieures au divorce est un élément déterminant. Personnellement, je pose toujours la question aux femmes qui viennent me voir: pourquoi souhaitez-vous la garde de vos enfants? Pourquoi vous battez-vous pour ça? C'est important que les femmes réfléchissent à ce problème, qu'elles soient au clair avec elles-mêmes sur cette question, même si elles doivent découvrir qu'elles veulent la garde des enfants parce qu'elles n'ont plus que «ça».

Chronique: Certains pères réclament la garde de leurs enfants.

Denise: Oui, et quelques-uns se sont réunis en association. Ceux que j'ai rencontrés lors de colloques et qui étaient représentatifs de l'association qui défend le droit des pères à avoir la garde de leurs enfants, étaient des hommes extrêmement agressifs, revendicatifs et semblaient plus désireux de priver leurs épouses de cette garde que de l'avoir eux-mêmes. Mais il est vrai que, dans certains cas, des pères sont plus aptes à éduquer les enfants que les mères et celles-ci le reconnaissent parfois.

Chronique: Je crois que, par rapport à la garde des enfants, la société a un regard différent selon qu'il s'agit d'un homme

ou d'une femme et qui joue en défaveur des femmes. Ainsi, si le père n'en a pas la garde, c'est normal, s'il en a la garde, il est merveilleux. C'est l'inverse pour la mère: il est tout à fait normal qu'elle ait la garde des enfants et quand elle ne l'a pas elle est dévalorisée et généralement considérée comme une mauvaise mère.

Denise: C'est sûrement un élément supplémentaire qui joue en défaveur des femmes, mais dans leur acharnement à vouloir conserver à tout prix la garde des enfants il faut aussi les comprendre; ainsi certaines n'ont pas voulu en arriver à la séparation ou au divorce à cause d'eux, pour qu'ils ne soient pas malheureux, d'autres se rendent compte que si le père en demande la garde c'est pour ne pas payer de pension alimentaire et même s'il est vrai que certaines femmes, déjà affectivement atteintes par le divorce, ne supporteraient pas en plus d'être séparées de leurs enfants, d'autres accepteraient cette situation pour autant qu'elles soient sûres qu'une bonne relation existe entre le père et les enfants. Disons tout de même que certaines femmes ont tellement investi dans la maternité qu'elles n'ont pas permis aux pères d'exercer leur paternité.

Chronique: Ils n'ont pas dû se battre terriblement. Ne s'ajoute-t-il pas, à tout ce qui précède, l'insupportable: que ce soit une autre femme qui élèvera leurs enfants tant il est vrai qu'un homme reste rarement longtemps seul, surtout s'il a la garde des enfants.

Denise: C'est un sentiment qui peut exister et il est très compréhensible. Quelle mère pourrait penser qu'une inconnue serait capable de la remplacer? Mais les deux éléments importants qui font que les femmes se battent pour avoir la garde des enfants sont d'abord, comme tu le disais tout à l'heure, le regard social et deuxièmement l'attitude préalable du père. J'ai connu quelques cas où la femme avait accepté, ou la justice imposé, la garde des enfants au père à mon avis à tort. Il y a en effet un vent de changement dans l'opinion publique en faveur des «nouveaux pères» et certains juges, très sensibles à ces nouveautés, donnent, par opposition à ce qui se faisait avant, la garde des enfants à celui-ci. Il faudrait, de

toute façon, analyser davantage cette nouvelle situation. Dans les cas que je connais c'est malheureusement souvent pour ne pas payer de pension alimentaire ou pour faire menace sur la mère et augmenter encore, par cette manipulation, sa dépendance, que les hommes demandent la garde des enfants.

ALIMENTAIRE, MON CHER EINSTEIN

Chronique: N'est-ce pas surtout quand la femme ne vit pas seule que le conjoint répugne à intervenir financièrement?

Denise: Même si elle vit seule... Surtout si elle ne gagne rien! Les pères sont très inquiets de ce que la mère fait de «leur» argent. Tout ce que nous venons de dire est sans doute très important, mais le point crucial, le vrai problème est un problème économique qui porte ici nom de «pension alimentaire». Les procédures pour l'obtenir sont longues et ceci au plus grand détriment des femmes qui n'ont aucune ressource financière. Les avocats des maris qui connaissent très bien ces situations, font durer la procédure et les femmes sont parfois tellement démunies qu'elles cèdent sur certains points ou n'osent soulever une nouvelle injustice.

Prenons un exemple: dans le cas d'un divorce pour cause déterminée se déroule, dès le début, une procédure en référé qui doit fixer les mesures d'urgence à prendre pendant l'instance en divorce: fixation des domiciles, garde des enfants, pensions alimentaires, etc... Dans ce cadre-là, la femme devrait se voir fixer «rapidement» le montant de la pension que le mari devra verser. Cependant le mari peut, par des manœuvres dilatoires (remise de la procédure, ne pas s'exécuter, payer sporadiquement ou un montant inférieur...) faire durer ces procédures. Pour obtenir son droit la femme devra faire signifier le jugement par un huissier, procéder éventuellement à une saisie, ce qui va provoquer des frais à un moment où elle est sans ressource. Je connais des référés qui ont duré 8 mois... Pour confirmer mes dires, il suffit de rappeler que plus de 60 % des pensions alimentaires ne sont pas payées et les autres rarement indexées.

Chronique: Si bien qu'on peut comprendre que des femmes sans ressources «choisissent» de supporter une situation conjugale même difficile.

Denise: C'est dramatique à dire mais, dans certains cas, c'est vrai. Nombreux sont les maris qui acceptent mal une demande en divorce et vont jusqu'à mettre leur situation en péril, ou trichent sur leurs revenus, cherchent mille et une astuces pour ne pas payer, même au risque de l'entretien immédiat de leurs enfants. Je pourrais citer des injustices multiples et j'ajouterai que ce sont souvent ceux dont les revenus sont les plus bas qui s'exécutent le mieux. Plus les hommes gagnent, moins la pension alimentaire accordée aux femmes pour elles-mêmes sera proportionnellement élevée. En fait, les hommes, surtout les bien nantis, jouissent de toute une série de protection si bien que seuls les hommes qui gagnent peu sont finalement astreints à payer le tiers de leur revenu comme pension à la femme démunie.

Chronique: Pourquoi un tiers?

Denise: Le tiers est la règle juridique à laquelle sont soumises les pensions alimentaires entre époux quand l'un d'eux n'a pas de revenus propres. Certains s'imaginent qu'elle est automatiquement octroyée par le juge. Il n'en est rien: ce tiers est en réalité le maximum prévu par la loi et ce n'est que dans les divorces «après cinq ans de séparation» que la femme peut y prétendre. Et il faut reconnaître que plus les revenus du débiteur sont importants moins la règle est appliquée. C'est ainsi qu'un homme qui gagne plus ou moins 90.000 frs sera rarement obligé de payer 30.000 frs de pension alimentaire à son ex-épouse. Ce n'est donc pas trop de dire que c'est une bonne opération financière pour un homme d'abandonner son épouse après 20 ans de mariage, les enfants étant élevés! Et c'est encore plus vrai quand la femme travaille... dans ces cas-là, il ne payera rien.

Chronique: Donc, en cas de divorce, les plus démunies des démunies sont les ménagères?

Denise: Oui. Mais il ne faut pas oublier qu'une femme qui ne travaille pas est très souvent

une femme qui ne travaille «plus». Elle a en général quitté son emploi cédant aux instances de son mari qui a réussi à lui prouver que son salaire servait essentiellement à couvrir les frais inhérents au fait que les deux conjoints travaillent (fiscalité, aide-ménagère, garde des enfants, deuxième voiture,...) ce qui est un calcul aberrant puisqu'en réalité ces frais devraient être défalqués de l'ensemble des deux salaires et que de toute façon ils sont inférieurs au salaire de la femme.

Chronique: Et malheureusement des femmes acceptent encore ce calcul et abandonnent leur emploi! Il faut quand même ajouter pour leur défense que leur salaire est souvent bas et leur travail peu intéressant.

Denise: N'empêche, c'est l'évidence même que les femmes doivent travailler. Quand on

voit le nombre de séparations et de divorces on peut se demander comment une femme peut être encore assez naïve pour abandonner son emploi, se privant ainsi de toute autonomie et dans le mariage et quand elle veut en sortir.

Chronique: La tendance générale des jeunes femmes est d'être autonomes, non?

Denise: Oui, dans la mesure où maintenant toutes les filles font des études. Même si elles ne trouvent pas de travail, elles s'inscrivent au chômage et prennent ainsi, paradoxalement, la filière du travail. Mais ne rêvons pas, les cas de femmes, même dans les couples boiteux, qui quittent leur emploi en se basant sur les arguments que nous avons énumérés pour s'occuper du ménage et des enfants sont encore fréquents et pas uniquement quand le travail est peu intéressant et mal payé.

ASSURANCE IMMORALE...

Chronique: On devrait instituer une sorte d'assurance-conjugale-obligatoire pour tout époux qui a sa femme à charge. Non pas une assurance symbolique, mais suffisante, en fonction des revenus du conjoint pourvoyeur. Au fond, dans les cas de non-revenu d'un des conjoints, le contrat de mariage devrait s'apparenter à un contrat de travail.

Denise: Ta proposition est intéressante... Mais elle ferait hurler les juristes pour qui de telles perspectives seraient le comble de l'immoralité. Elle ferait aussi, et à juste titre, hurler certaines féministes. C'est l'éternel problème: de telles mesures ne sont-elles pas d'office à rejeter parce qu'elles laissent subsister une situation de dépendance et qu'il vaut mieux inciter les femmes à travailler et à subvenir à leurs besoins.

Chronique: Moi, je ne vois rien d'immoral à obliger les hommes, collectivement, à compenser le bénéfice qu'ils tirent de notre travail professionnel mal payé et de notre travail domestique gratuit. Pourquoi ne pas imaginer qu'en faisant payer pour «l'inégalité» on arrivera plus vite à la faire disparaître? Mais j'anticipe par rapport au but que nous nous étions assigné: aujourd'hui le constat de ton expérience, demain l'analyse et les propositions nouvelles.

Ici, nous nous sommes octroyé une petite pause pour cogiter quand même... Ensuite...

A TORT OU A RAISON

Chronique: Tu dis: «L'époux non coupable a droit à une pension alimentaire quand il est dans le besoin». Et autrement?

Denise: C'est tout le problème de la révision de notre législation sur le divorce. Pour le moment notre législation n'admet, à part le consentement mutuel, que le divorce pour cause déterminée et le divorce après 5 ans. Je crois qu'on devrait ajouter aux causes du divorce la mésentente, l'incapacité de vivre ensemble qui sont à la base de tout divorce, le départ d'un des conjoints n'étant finalement que la consécration d'une rupture profonde. Mais aujourd'hui, pour recevoir une pension alimentaire il ne suffit plus de ne pas être dans «son tort», il faut aussi être dans le besoin.



Avec la suppression de la notion de «tort» c'est tout le problème des pensions alimentaires qui sera remis en question. Nous avons évoqué plus haut une solution possible par l'instauration d'une assurance en faveur du conjoint qui n'a pas ou peu de ressources et qui, en cas de séparation, à tort ou à raison ne perdrait pas toutes les années qu'il a investies dans le couple.

Mais il faut être réaliste, cette situation ne suffira jamais à donner à une femme -je dis une femme parce que c'est encore le cas le plus fréquent- qui a vécu pendant 15 ans avec son mari, qui divorce peu importe pourquoi, la possibilité de vivre le restant de sa vie avec des ressources suffisantes, surtout quand le mari gagne peu. C'est une solution qui peut donner une poire pour la soif, qui peut compenser quelque peu les années qu'elle a investies dans le mariage, mais cela ne lui permettra pas de vivre. Pour moi, seule l'autonomie financière est la bonne solution.

DECISION ET DESARROI

Chronique: Les problèmes économiques ne sont sans doute pas les seuls problèmes pour lesquels les femmes viennent te trouver?

Denise: C'est vrai. Certaines femmes qui sont venues à la consultation avaient un salaire supérieur à celui du conjoint et se trouvaient cependant dans une situation inextricable. Si l'économique est l'essentiel, dans tout divorce ou séparation il y a quand même de très grandes composantes psychologiques et sociologiques qui interviennent. C'est une situation humaine complexe et il faut parfois du temps pour s'y adapter. Une approche progressive est nécessaire pour celui (celle) qui est confronté à un état de fait qu'il avait peu ou pas prévu ou dont il voulait nier la possibilité.

Il faut laisser aux personnes qui viennent vous parler, vous demander conseil, la possibilité d'avancer à leur rythme, de digérer, mais de digérer sans être dupe. En tant que juriste, que conseillère, il me semble primordial de faire découvrir aux femmes que ce n'est pas une faute de vouloir divorcer, que le divorce n'est pas un mal en soi, ni un déshonneur, mais l'aboutissement d'une difficulté de vivre ensemble qui existe depuis longtemps. Il est aussi très important pour les femmes qui ont été quittées de relati-

ser le départ de l'autre de manière à éviter d'être d'une agressivité extrême. Le conjoint qui part n'est pas nécessairement le seul responsable. Il ne s'agit ni de culpabiliser les femmes ni de leur demander un examen de conscience, mais de les aider à découvrir l'entière réalité de cette nouvelle situation et de ses conséquences sur leur vie ce qui demande une certaine distance par rapport à l'événement. Il faut d'abord permettre aux personnes qui se séparent de vivre le désespoir, la difficulté, puis l'espoir. Il est difficile de prendre de bonnes décisions en plein désarroi.

Chronique: Ne dit-on pas que time is money?

Denise: Peut-être... mais une procédure trop rapide provoque chez l'autre une attitude de blocage parce que, s'il est vrai que cet autre est un adversaire, il est moins vrai qu'il vit facilement cette nouvelle situation. Il faut laisser le temps pour que se créent des voies, des issues qui permettent une confrontation sans trop d'agressivité. La précipitation n'est bonne que quand elle correspond à la capacité de la personne qui précipite de pouvoir poursuivre, sinon elle précède souvent le blocage parce que financièrement, psychologiquement, socialement, la personne n'a pas eu le temps de s'adapter.

Bien sûr, certaines démarches doivent être faites rapidement, tel le constat d'adultère. Mais on peut se borner au constat, le ranger dans un tiroir et laisser mûrir la situation. Il faut aussi veiller à ce que les femmes ne fassent pas d'erreurs. Le nombre de choses idiotes, ridicules, invraisemblables qui se font à ces moments-là, c'est incroyable! Certaines se lancent dans une procédure, un constat d'adultère, mais laissent la procuration sur leur compte en banque ou signent une reconnaissance de dette commune avec leur mari...

Chronique: Ne crois-tu pas que le désarroi des femmes, surtout après vingt années de mariage, est lié à l'angoisse de rester seules?

Denise: Les femmes ont effectivement une grande peur de la solitude alors qu'en réalité elles la supportent mieux que les hommes (statistiquement les hommes seuls vivent moins longtemps que les hommes



mariés, alors que pour les femmes il n'y a pratiquement pas de différence qu'elles soient ou non mariées). Les statistiques montrent également qu'un grand nombre de divorcé(e)s se remarient ou reforment un couple et qu'il y a plus de femmes (1 %) que d'hommes dans ces cas-là.

Mais la solitude c'est aussi l'insécurité concernant leur avenir. On comprend que les femmes totalement dépendantes de la pension alimentaire octroyée par le mari soient particulièrement inquiètes: celle-ci diminuera en fonction des ressources du mari (par exemple à sa pension) et disparaîtra à sa mort (elles n'ont pas droit à une pension de survie). Tout ce qu'elles peuvent espérer, à l'âge de 60 ans, c'est une pension de divorcée calculée en fonction des années de mariage et celle-ci est ridiculement basse.

D'autres sont inquiètes pour leurs enfants; ceux-ci ne bénéficient pas toujours des conditions d'éducation que justifieraient les revenus du père.

D'autres craignent de se retrouver totalement démunies devant un nouveau partenaire puisque la liaison fixe ou le remariage les privent de la pension alimentaire.

Cette dépendance économique les atteint aussi affectivement: elles ont l'impression que l'homme, l'ex-mari possède sur elles par l'intermédiaire de la pension alimentaire, un pouvoir encore plus grand que pendant le mariage. C'est évidemment le cas des femmes qui n'ont pas de ressources propres.

La solitude, c'est aussi la peur de ne pas retrouver un sens à l'existence et c'est particulièrement le cas des femmes qui ont investi toute leur potentialité dans le couple.

La solitude, c'est la crainte réelle ou imaginaire d'être mises à l'écart de la vie sociale et d'être privées de relations.

Interview réalisée par
Fanny Filosof.

Crise du Fordisme et de l'Etat Keynésien

Quelques questions aux femmes

Il est des temps où réfléchir sur les enjeux de demain interpelle les revendications, fussent-elles justes, d'aujourd'hui. Il en va ainsi des revendications des femmes en matière d'emploi, de droit au chômage, de fiscalité, d'autonomie morale et économique au regard des scénarios possibles de sortie de crise.

Les crises sont régulatrices économiquement et socialement. Elles portent en elles la possibilité d'une reconstitution du capital en une structure plus performante tout comme elles portent la reproduction des inégalités entre sexes. Elles portent aussi l'opportunité de nouer ou de renouer avec des contestations radicales du mode de production et de reproduction.

Il en résulte une multitude de contradictions qu'il convient de replacer au sein du processus complexe de régulation économique et sociale et de sa crise.

Sans en faire un répertoire exhaustif, il s'agira dans le cadre de cet article d'analyser quelques points sensibles dans les revendications des femmes. L'analyse qui sera menée ici est une première ébauche visant à définir des axes de réflexion plutôt qu'à apporter des réponses définitives.

Le Fordisme comme toile de fond

Le mode d'accumulation contemporain caractérisable sous le terme de «fordisme» (1) s'est instauré progressivement à l'issue de la crise des années 30 à des rythmes variables selon les pays: précoce aux Etats-Unis, il se développera en Europe occidentale essentiellement ces trente dernières années.

Le mode d'accumulation fordiste est avant tout un processus d'articulation entre mode de production et mode de consommation. Les «formes structurelles» (2) de ce processus sont notamment les suivantes:

- une centralisation accélérée du capital en groupes financiers au niveau transnational;
- une généralisation dans le procès de production de l'organisation scientifique du travail prenant des formes extrêmes et abouties autorisant ainsi la production de masse;
- une institutionnalisation des relations sociales au moyen des conventions collectives, aboutissant à reconnaître les organisations de travailleurs comme partenaires;

- un nouveau type de consommation (consommation de masse) dérivant de la production de grandes séries et fondé sur l'augmentation des salaires réels impulsée par les luttes sociales durant la période.

La négociation collective apparaît comme un pivot de ce mode de régulation. Ce type de normalisation anticipe le progrès de la productivité en faisant de la progression des revenus salariaux un instrument du progrès social inscrit dans la négociation collective (3). Cette planification en quelque sorte permettra aux entreprises d'établir des scénarios d'investissements. Ajoutons à ce schéma que l'éclatement de la qualification et du savoir ouvrier, caractéristique de l'organisation scientifique du travail va donner une certaine réponse à l'entrée sur le marché du travail des femmes en leur réservant, si on ose dire, des rôles spécifiques dans les postes de travail déqualifiés. La naissance de l'ouvrier-masse, de l'ouvrière-masse faudrait-il dire, est une caractéristique fondamentale du mode de production fordiste.

Parallèlement la transformation du temps de travail domestique en temps de travail salarié, en augmentant le revenu des ménages et leur capacité d'achat de marchandises, va permettre un processus auto-entretenu reliant entrée des femmes dans le salariat et extension de l'équipement en biens durables; ce qui fait dire à certains auteurs sous une forme imagée que l'ouverture des femmes à la modernité, par opposition au modèle patriarcal de la société bourgeoise type 19e siècle, est une condition indispensable pour qu'elles deviennent «des chevaux de Troie facilitant l'irruption de la marchandise dans le foyer» (4).

Ces formes structurelles ne se juxtaposent pas indépendamment les unes les autres: ainsi la croissance du taux de salaire réel qui autorisera la consommation de masse est une conséquence de la puissance acquise par les syndicats, elle sera la contrepartie de l'acceptation par les salariés de la dégradation supplémentaire du travail par la généralisation de procédés conduisant à la production de masse. Cette Taylorisation accrue a permis au patronat de s'approprier le savoir ouvrier par l'éclatement et la standardisation des tâches, autorisant en même temps un

accroissement de son contrôle sur la force de travail et la productivité (5).

Elle a permis la socialisation d'une part des tâches domestiques tout en maintenant une différenciation très forte entre travail salarié et travail domestique qui aboutit à maintenir sur un pied d'inégalité la femme et l'homme au travail.

Pour l'homme prédomine généralement un modèle de séparation qui le conduit, même s'il participe aux tâches domestiques, à cloisonner donc à hiérarchiser l'utilisation de son temps. Pour la femme, c'est l'interpénétration qui s'impose signifiant simultanément dans la double fonction et non succession de deux journées de travail.

Les fonctions de l'Etat Keynésien

L'instauration de ce mode d'accumulation fordiste doit être reliée à l'émergence de l'Etat Keynésien. La montée en puissance du mouvement ouvrier sera en Europe après la guerre 1940-45 un des éléments de base de la constitution de ces Etats Keynésiens. Leurs formes politiques resteront néanmoins spécifiques; en particulier l'occupation de ce que l'on pourrait appeler l'espace social-démocrate sera le fait de partis parfois différents.

L'Etat Keynésien se caractérise avant tout comme un «élargissement de l'Etat» (6) en un Etat de Welfare conditionnant et reposant sur les formes structurelles du Fordisme. Ainsi cette représentation de l'Etat Keynésien n'est pas limitée à une vue restrictive de l'Etat comme intervenant au plan économique.

L'Etat Keynésien peut s'envisager comme (7):

- une intervention directe dans le rapport salarial impliquant une intervention dans la gestion de la force de travail que ce soit en monnaie avec la Sécurité Sociale ou en nature avec le développement des équipements collectifs;
- le résultat de pratiques politiques conduisant à de nouveaux modes d'hégémonie définissant de nouveaux mécanismes entre société et Etat au rang desquels il faut citer le déclin du pouvoir parlementaire au profit de celui des groupes de pression constitués par les forces sociales en présence;
- induisant un double processus paradoxal de rétrécissement des fonctions traditionnelles de la famille et un renforcement de son influence.

Les techniques d'intervention (gestion financière, stimulation de la demande...) sont les caractéristiques les plus connues, du moins par les économistes. Pour notre part nous aimerions interroger plus avant les deux autres aspects, à savoir: d'une part la constitution d'un nouveau mode d'hégémonie, et d'autre part le processus de rétrécissement/renforcement des fonctions traditionnelles de la famille.

Un mode hégémonique Keynésien

Précisons d'abord que l'hégémonie comme synthèse d'un processus de confrontation, à l'issue duquel une classe exerce sa direction idéologique et culturelle en obtenant des autres classes un consentement actif, suppose une «idéologie ciment» (8) qui fonctionne «comme une conception du monde qui se manifeste implicitement dans l'art, dans le droit, dans l'activité économique, dans toutes les manifestations de la vie individuelle et collective» (9).

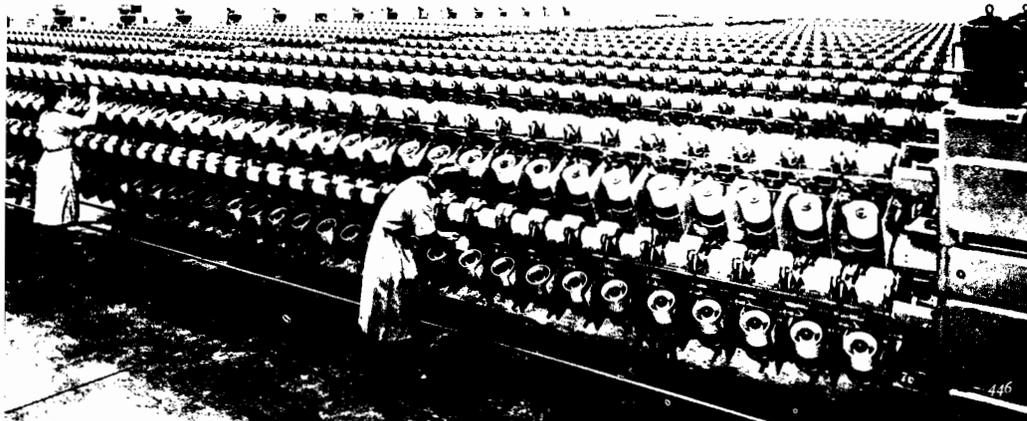
Pour reprendre la formulation de J. Chevallier (10) et J.L. Laville (11), l'idéologie de l'intérêt général est la «matrice de légitimation des formes instituées» qui traverse les équipements de pouvoir spécialisés. Plus qu'un discours, elle est avant tout une pratique sociale (12) fondée sur l'ambivalence de la société: polarisation en classes sociales définissant un conflit irréductible et recherche du consensus. L'idéologie de l'intérêt général ne présuppose pas le consensus, elle l'organise. Pour cette raison, elle ne nie pas les intérêts et les conflits qui existent dans la société, elle les transcende (13).

L'idéologie de l'intérêt général recouvre donc une double problématique: celle du consensus et du conflit. En aucun cas elle ne peut être réduite à une fonction de masque ou d'occultation.

L'idéologie de l'intérêt général remplit à la fois une fonction de légitimation de l'action de l'Etat et assure par là même une adhésion-intégration au processus de reproduction de l'ordre social. En même temps, elle exprime une négation-occultation de la domination irréductible de classe (14).

L'idéologie de l'intérêt général durant la période keynésienne est fondée en référence à un modèle de croissance et d'équilibre économique et social correspondant au proces-

sus d'adéquation entre production et consommation de masse. Le système de valeur ainsi défini se centre sur la maximisation de la production et de la consommation marchande. Cette idéologie est fondamentalement productiviste et vise à faire accepter le salariat comme inéluctable (15). Elle repose sur une hiérarchie sociale fondée sur l'éthique du travail associant emploi salarié et identité sociale (16). Sa force est d'être apparue comme d'intérêt général bien au-delà des classes ou fractions de classe intervenant dans la production: les ouvriers professionnels et cadres de l'industrie manufacturière, la bourgeoisie.



Il est intéressant de noter que ce modèle établit une dichotomie entre le social et l'économique (17) en ce sens que le social suit l'économique. La croissance conditionne la répartition, les hausses de productivité, via une taylorisation accrue, justifient le développement de la consommation de masse.

L'évolution paradoxale de la famille keynésienne

L'élargissement de l'Etat Keynésien a donné naissance à un «Etat de famille» au développement contradictoire (18):

- d'une part l'élargissement des fonctions sociales de l'Etat se traduit par un rétrécissement des fonctions traditionnelles de la famille comme lieu unique et privilégié de la reproduction sociale. La prise en charge, même inégalitaire, des besoins par l'Etat modifie le statut de pouvoir de la femme au sein de la famille: effritement de son statut maternel, vanité du travail domestique, effritement des «gratifications domestiques»;
- d'autre part cette perte d'importantes fonctions ne signifie pas une diminution du rôle familial traditionnellement assigné aux femmes débouchant sur une dissolution de la famille patriarcale. Bien au contraire, «les familles deviennent les supports de ce processus de welfare» (19).

Le rôle des femmes combine désormais les activités domestiques ainsi que la gestion des rapports de la famille avec l'ensemble des appareils du Welfare State (appareil scolaire, sanitaire,...). Cette évolution contradictoire explique à notre avis certaines tendances de la revendication féministe.

L'effritement du statut, fût-il de second plan, de la femme dans la famille explique dans une certaine mesure la prégnance d'une éthique du travail salarié dans la revendication féministe. Le travail salarié est l'alternative au travail domestique, du moment où la reconnaissance sociale de celui-ci se dévalorise.

Il est sans conteste cependant que la salarisation des femmes leur assure une indépendance morale et économique indéniabie. Il faut cependant voir que cette aspiration s'est accordée avec, d'une part le développement de la consommation de masse, et d'autre part avec le développement d'une éthique du travail qui assure statut et identité sociale. Le hic sera que les femmes se retrouveront, en moyenne, dans le bas de l'échelle symbolique ainsi formalisée.

L'Etat Keynésien a transformé la famille en la réarticulant sur l'instance politique et en donnant à la femme une fonction d'interface avec les institutions.

Cette réalité explique probablement la naissance d'un mouvement politique de libération des femmes rejetant la scission privé-public et proposant de nouvelles pratiques de lutte contre cet «Etat de famille» (20). Cette problématique de la séparation entre privé et public, entre travail domestique et travail salarié, rend potentielle de nouveaux types de revendication féministe dépassant résolument l'éthique du travail salarié et susceptible d'aider à une reformation du projet de libération des femmes.

Ainsi s'affirme le besoin d'une interpénétration de tous les domaines de la vie, qui interroge la légitimité d'une normalisation qui confère à certaines pra-

tiques sociales prestige et estime, et qui tient les autres pour insignifiantes. Cette aspiration est portée en grande partie par les femmes qui n'ont pas intériorisé le cloisonnement du temps entre travail et non-travail parce qu'elles sont dans une situation leur faisant ressentir ce cloisonnement comme une contrainte intolérable (21).

La crise du mode de régulation Keynésio-Fordiste détermine aujourd'hui de nouveaux enjeux interpellant profondément les différentes potentialités de la revendication des femmes et laisse autant de questions ouvertes.

La crise du Fordisme et de l'Etat Keynésien

Le Fordisme est caractérisé par la cohésion des conditions de la production et de la formation de la demande sociale et par la compatibilité d'un certain épanouissement du mode de vie des salariés avec une certaine logique de la productivité. La crise du Fordisme se caractérise par la diminution de cette cohésion:

- le ralentissement de la progression de la productivité du travail, enregistré un peu partout dans les pays développés est une manifestation de la limite à l'exploitation du salariat (22);
- ce ralentissement va précisément inciter les entreprises à éliminer le travail vivant d'où résulte une tendance longue à l'augmentation du chômage. L'élimination du travail non qualifié va toucher la population active féminine de plein fouet dans la mesure où l'introduction massive de travailleu-

ses dans le processus de production s'était effectué à coup de postes déqualifiés.

Alors que la production de masse avait favorisé et nécessité le travail des femmes, à la fois en termes d'élargissement du marché du travail et en termes de l'augmentation de la demande solvable, la crise de la production de masse débouche sur le rétrécissement des deux et pousse les femmes hors du salariat;

- la prise en charge socialisée du problème du chômage permet le maintien de la demande sociale mais pèse de plus en plus sur les budgets des Etats. D'une manière générale, la croissance de l'intervention de l'Etat, tout en la favorisant, constitue à terme une limite à l'accumulation privée et aiguise ainsi les contradictions de la société capitaliste (23). Ainsi on a vu se développer un resserrement progressif des droits aux allocations de chômage et les femmes en furent les premières victimes. Faut-il rappeler que depuis 1980, la création de la catégorie «cohabitants» en Belgique a permis de soustraire à l'ensemble des chômeuses une masse d'allocations estimée à 5 milliards par an (24);

- l'écoulement de la production de masse et donc la réalisation de la plus-value dépend d'un appareil de commercialisation de plus en plus complexe tandis qu'en même temps la sphère du financement s'est considérablement ramifiée avec l'internationalisation des échanges.

D'une manière générale les institutions régulatrices du système sont de plus en plus nombreuses et complexes et exigent par ailleurs des prélèvements importants sur la plus-value produite.

A cela, il faut ajouter que l'Etat Keynésien est lui aussi remis en cause dans ses fonctions d'intégration et de légitimation. L'élément frappant à mettre en évidence pour la période récente est la modification du contenu de l'idéologie de l'intérêt général qui s'appuie sur de nouvelles valeurs mettant en cause certains aspects du fonctionnement des Etats Keynésiens:

- l'institutionnalisation accrue a favorisé le développement de pratiques bureaucratiques retirant aux intéressés le contrôle des institutions qu'ils ont contribué par leurs luttes à créer.
- Ainsi, les caisses de solidarité furent au XIX^{ème} siècle pour la classe ouvrière un moyen de se protéger solidairement. Le système de sécurité sociale depuis la fin de la Guerre 40-45, tout en répondant à la nécessité d'une protection accrue, en a individualisé la solution: que l'on songe par exemple au dédale juridico-administratif auquel la chômeuse et le chômeur sont confrontés comme individus et à la difficulté qu'ils ont d'obtenir les informations propres à faire respecter leurs droits;
- indice des mutations technologiques en cours et de la perte de substance de la classe ouvrière traditionnelle comme force universelle, on assiste à un effondrement de l'éthique du travail.

C'est dans ce cadre de la crise de légitimation de l'Etat Keynésien qu'il faut comprendre ces nouvelles valeurs de l'intérêt général qui, en réaction à l'Etat-assistance, se centrent sur l'autonomie de l'individu et des groupes non institués et sur la nécessaire émancipation vis-à-vis de la tutelle de l'Etat.

La remise en cause de l'éthique du travail et la contestation des valeurs productivistes est diffusée dans des couches de plus en plus larges. Or ces aspirations renouent avec les thèmes originels du mouvement anticapitaliste: abolition du salariat, abolition des rapports marchands, libre accès de chacun aux moyens de produire - en association volontaire - ce qu'il consomme ou utilise (25).

Une piste de réflexion à ne pas négliger

La crise du Fordisme et de l'Etat Keynésien favorise le développement de tendances diamétralement opposées à celles de la période de leur triomphe: mise en cause de la participa-

tion des femmes au salariat, remise en question de l'éthique du travail salarié. L'expansion imminente des nouvelles technologies à l'ensemble de la production sociale constitue sans aucun doute une menace sur l'emploi et sur l'emploi des femmes. Cependant ces développements ne sont ni destructeurs ni émancipateurs en eux-mêmes. Comme le soulignent à juste titre B. Dockès et P. Rozier à propos de la formation du capitalisme productif en Grande Bretagne: «Alors, comme aujourd'hui, les productions techniques ne représentent pas «le progrès technique» mais une des formes contingentes que celui-ci peut prendre pour un ensemble donné de connaissances: l'innovation est une production sociale» (26).

A cet égard, il est important de percevoir que le développement technologique de la microélectronique rend possible et viable des structures d'organisation décentralisées et trace ainsi la possibilité, avec les projets alternatifs et autogestionnaires, de penser des entreprises au-delà du salariat qui permettent la reconstitution du savoir ouvrier (27). Cela dit, il faut voir que ces mutations technologiques rendent nécessaire la répartition du travail salarié sur le plus grand nombre possible. Reste à voir comment il va s'opérer et en particulier ce que les femmes vont recevoir de ce partage.

A cet égard le développement dans différents pays occidentaux de ce qu'on appelle le tiers secteur est illustratif des choix «cornéliens» qui se posent aux femmes. Trois secteurs segmentent le marché du travail: le premier, celui de l'économie centrale, caractérisé par des emplois qualifiés et stables, de hauts salaires et des formes de gestion technocratiques; le deuxième, celui de l'économie périphérique, caractérisé par des emplois moins qualifiés, des salaires moins élevés et une gestion plus traditionnelle; le troisième enfin, celui de l'économie marginale, aux facettes multiples allant des aides bénévoles au travail au noir jusqu'à la création ou la reprise d'entreprises «alternatives».

La participation des femmes au salariat et l'éthique du travail salarié de la période keynésienne ont nourri positivement la revendication de l'émancipation des femmes. Leurs remises en cause aujourd'hui ne sont pas sans danger.

Parce qu'elles sont particulièrement touchées par le chômage, parce que le retour au foyer reçoit à nouveau des titres de noblesse, les femmes doivent être vigilantes devant le danger d'une société duale qui réserve le secteur formel (central ou périphérique) à l'emploi masculin et oriente l'emploi féminin vers le tiers secteur ou secteur informel. Dans ce cas cette partition signifierait retour au foyer, fût-il convivial.

Parallèlement les désengagements potentiels, quand ils ne sont pas déjà bien réels, des pouvoirs publics de la fourniture d'équipements collectifs rendent plausibles l'orientation des emplois féminins vers le soigner-guérir-éduquer, fonctions traditionnelles s'il en est, même si pour l'occasion elles revêtaient l'allure d'expériences sur base communautaire. L'enjeu peut sembler mince dans la tranche de population qu'il concerne. Il ne l'est qu'en apparence car ces expérimentations sociales sont des formules de laboratoire qu'il convient d'examiner avant qu'elles ne se répandent sous la pression des modifications technologiques et de la crise du mode de régulation antérieur.

Certains auteurs de ces courants (28) parlent de nouvelle éthique de l'économie qui allierait autogestion, auto-représentation, travail utile, solidarité, refus du gaspillage, respect de l'environnement. Il faut noter que les analyses que mènent les femmes au sein de ces courants sont lucides dans la mesure où elles insistent sur la nécessité de refuser pour les femmes la spécialisation dans le secteur informel (29). Ainsi, de l'aveu même des actrices, le danger n'est pas à sous-estimer. Il y a plusieurs types de partage du travail.

Ces interpellations sont cependant incontournables. La crise du mode de régulation Keynésien-Fordiste met en danger certains fondements de la revendication des femmes mais en libère d'autres. L'évolution de la famille keynésienne a conduit les femmes à revendiquer une nécessaire interpénétration de tous les domaines de la vie et à refuser la scission entre privé et public, entre travail salarié et domestique. Il reste à donner à cette revendication un statut offensif au plan idéologique. Le problème qui se pose, c'est finalement la capacité des femmes et de leurs luttes à être constitutive d'une contre-hégémonie à partir de leur perception de l'intolérable cloisonnement entre sphère privée et

sphère publique dans la vie des femmes et des hommes, contribuant ainsi à la redéfinition de l'intérêt général et renouant avec une critique radicale de l'éthique du travail salarié, tout en se gardant des formes de dualisation, que les critères soient de nature sexuelle ou non.

Anne Drumaux
Docteur en Economie
appliquée ULB

- (1) Aglietta M., *Régulation et crises du capitalisme, l'expérience des Etats-Unis*, Calmann-Lévy, Paris, 1982
- (2) Rosier B., Dockès P., *Rythmes économiques, crises et changement social, une perspective historique*, Economie critique, Maspéro, 1983, pp. 180-181
- (3) Aglietta M., Brender A., *Les métamorphoses de la société salariale*, Calmann-Lévy, 1984, p. 87
- (4) Aglietta M., Brender A., *op cit*, p. 107
- (5) Rosier B., Dockès P., *op cit*, p. 208 et 148
- (6) De Brunhoff S., *Etat et Capital*, Maspéro, Paris, 1981, p. 52
- (7) Bucli-Glucksmann C., Therborn G., *Le défi social-démocrate*, Maspéro, Paris, 1981, pp. 115-135
- (8) Gramsci A., *Cahiers de prison*, cahiers 10-13, traduction française, Gallimard, Paris, 1978, p. 180
- (9) Gramsci A., *op cit*, p. 180
- (10) Chevalier J., «Réflexions sur l'idéologie de l'intérêt général», in Chevalier J. (éd.), *Variations autour de l'idéologie de l'intérêt général*, Faculté de droit et des Sciences économiques de Reims, PUF, Paris, 2 volumes, volume I, pp. 11-14
- (11) Laville J.L., «L'intérêt général, décision, pouvoir» in Chevalier J. (éd.), *Discours et Idéologie*, Faculté de droit et des Sciences économiques de Reims, PUF, Paris, 1980, pp. 219-234
- (12) Legrand C., Rangeon F., Vasseur J.F., «Contribution à l'analyse de l'idéologie de l'intérêt général» in Chevalier J. (éd.), *Discours et Idéologie*, Faculté de droit et des Sciences économiques de Reims, PUF, Paris, 1980, pp. 180-217
- (13) Chevalier J., *op cit*, p. 15
- (14) Legrand C., Rangeon F., Vasseur J.F., *op cit*, p. 193
- (15) Rosier B., Dockès P., *op cit*, p. 206
- (16) Gorz A., «Automation et crise de la société de travail in», *Les cahiers du Griff, nouvelle pauvreté nouvelle société*, éditions Tierce, Printemps 85, pp. 7-24
- (17) Greffe X., «De l'Etat-providence à l'Etat solidaire» in *Dialectiques*, n° 31, n° spécial «Que faire de l'Economie?», 1981, pp. 15-25
- (18) Bucli-Glucksmann C., Therborn G., *op cit*, p. 134
- (19) *ibidem*, p. 134
- (20) *ibidem*, p. 135
- (21) Aglietta M., Brender A., *op cit*, p. 157
- (22) Aglietta M., «La crise: un défi pour les économistes» in *Dialectiques*, n° 31, n° spécial «Que faire de l'Economie?», 1981, pp. 35-54
- (23) Altwater E., «Remarques sur quelques problèmes posés par l'interventionnisme étatique» in *l'Etat contemporain et le marxisme*, Maspéro, 1975, pp. 135-170
- (24) Collectif, «Grief des femmes», *Chronique de l'Université des femmes, Bruxelles*, mars 1985, p. 3
- (25) Gorz A., *op cit*, p. 24
- (26) Rozier B., Dockès P., *op cit*, p. 28
- (27) voir à ce propos: Drumaux A., «Self-Management in Western Europe: management of the system in crisis or an alternative process», contribution to the 4th International Conference on the Economics of Self-Management, Cirlec, Liège, 15-17 July 1985
- (28) Novy K., «Zur Aktualität der Genossenschaftsgeschichte» in Novy K. (Hrsg.), *Anders Leben, Geschichte und Zukunft der Genossenschaftskultur*, Verlag JHW Dietz Nachf., Berlin, 1985
- (29) Fauland H., «Feministische Beiträge zum Ökosozialismus» in Scherer K.-J., Villmar F. (Hrsg.), *Ein alternatives Sozialismuskonzept: Perspektiven des Ökosozialismus*, Stättbuch Verlag, Berlin, 1984, pp. 246-282

CHAUD

Le ventre au soleil, les orteils en éventail... rêves
Le chant des cigales, le bruissement des oliviers... images classiques, éternelles du Midi... torpeur...
Le corps lourd, un peu moite, les yeux mi-clos... des formes floues défilent...
Le bourdonnement d'une mouche, l'assaut des fourmis... énervement...
La pensée se détache.

Christine Ockrent... cessons de minauder, fonçons et gagnons... nous valons les hommes,
nous les égalons quand nous prenons le boulot par les cornes.

Cornes... risque de s'éventrer... ventre... lieu du prix à payer...

Le soleil est de plomb, les paupières sont de plomb...
La cavale entre le réel et l'inventé, l'entendu et le sous-entendu.
Christine Ockrent sur un cheval. Elle brandit au vent le drapeau de l'information.
Des mors de la bête sortent les écouteurs.
Christine Ockrent fonce sur l'écran.
Jeanne d'Arc... oui... évidemment, façon 20ème siècle.
Sourde
La voix? elle, Christine Ockrent, tous les soirs du JT de 20 h.
Pucelle?
Qui encore?
Seule? c'est-à-dire?
Des amis et des ennemis, des amies et des ennemies, bien sûr...
Le privé est politique...
Le privé de Christine Ockrent ne nous regarde pas, le privé des femmes qui arrivent...
... apolitique, détaché, inconnu.
Les grands hommes ont une femme, certaines grandes femmes ont une femme.
Les géants s'appuient sur les nains pour les petites choses de la vie...
Douceur... caresses... un petit mistral...
Les nains sont rares.

Vagues d'absence dans l'engourdissement...

Louise Vandelac... des yeux verts et changeants, la façon chantante des canadiennes.
Obsession d'une obstinée... le travail ménager
«Du travail et de l'Amour», ce livre... complet...
Un hélicoptère dans le silence des insectes
Feu
Le livre brûle... les flammes lèchent ma vie... braises encore ardentes
Du travail...
Oui Louise, le ménager nous dévore et nous sommes les brindilles du professionnel...
Pouce, Louise... vacances... j'ai mieux
... dans la baignoire, deux fillettes s'éclaboussent...
... histoires «trois, hein maman, trois» à dormir debout pour endormir...
... les corps chauds comme des «pistolets» des dimanches matins...
... les Saint-Nicolas des Mille et Unes nuits...
... 7ème merveilles sorties de moi...
De l'Amour, Louise, de l'Amour...
Et celui du corps qui porte des cravates et s'agit des chemises...
Une cigarette... fumée... nuage...
Des hommes nus... ils boivent l'eau des rivières et mangent des baies sauvages...

Idiotie.

Je m'agace.

Je me tourne sur le ventre.

Le soleil, indifférent, m'aime

Chaud dans la nuque, au creux du dos

Je ne lui dois rien.

Une herbe sèche qu'on glisse entre les dents...

On devrait... une deuxième vie...

Ne pas être Christine, ne pas être celle que j'ai été.

«Quel est le choix?» demandait Patricia tatouée d'une décalcomanie en fleurs un soir de fête à N.Y.

Patricia, hier avocate, fait aujourd'hui des gâteaux à la banane et aux mûres.

Comment encore?... Ça me revient, «il fait moins chaud dans le four que dans la cour»

Quel est le choix?

Four

Le soleil est épouvantable...

Les marécages d'images me barbouillent l'estomac... me voilà cuite.

Réagir agir rager agir girer...

Oui, j'ai bien bronzé.

Femmes et Sciences

1. INTRODUCTION

Au début de cette année démarrait à l'Université des Femmes un séminaire «Femmes et Sciences».

Entre autres projets, nous lançons l'idée d'une «mini-enquête» sur les femmes scientifiques, en Belgique francophone. Plutôt qu'une enquête réelle, sur un échantillon «valable», ce dont nous étions loin d'avoir les moyens, nous voulions donner un coup de sonde dans un domaine encore peu défriché, en tout cas dans notre pays.

On sait que les femmes sont encore très minoritaires dans le domaine des sciences exactes, et diverses interprétations ont été avancées. J'en reparlerai brièvement dans le cas très précis de l'insertion des femmes en physique (en me référant à un article que j'ai trouvé fort intéressant, dans la très sérieuse revue américaine «Physics today» (La Physique Aujourd'hui). Mais plutôt que de chercher à savoir **pourquoi** si peu de femmes investissent en sciences, nous avons préféré étudier **comment** les femmes ont été amenées à choisir ce domaine, comment elles se débrouillent (bien ou mal) dans leur vie professionnelle, leurs critiques et leurs souhaits. C'est une première étape, un timide début réalisé avec de très petits moyens (comme la plupart des actions féministes!), mais qui peut déjà sans doute nous amener à une réflexion critique.

Au mois d'octobre nous avons envoyé 150 questionnaires en rassemblant des listes d'adresses de femmes travaillant à l'Université (essentiellement Université Libre de Bruxelles, et Facultés ND de la Paix à Namur), dans l'enseignement secondaire, et des listes d'anciennes étudiantes (en remontant dans les 10 dernières années) en mathématiques, (informatique), physique, chimie, biologie, géographie et géologie. Le questionnaire avait été élaboré par notre petit groupe de travail et comportait plusieurs volets: tout d'abord une carte d'identité permettant de situer les réponses (âge, diplôme, profession actuelle, état civil, nombre d'enfants). Ensuite des questions sur la famille d'origine, les études secondaires et supérieures. Ensuite les deux volets principaux, la vie professionnelle (les débuts, les interruptions, le temps de travail,...) et son pendant pour beaucoup de femmes, la vie familiale. 40 ré-

ponses nous sont parvenues, dont nous re prenons ici les grandes lignes.

2. RESULTATS ET REFLEXIONS CRITIQUES

Sur les quarantes réponses, 20 femmes ont moins de 29 ans et sur ces 20 jeunes femmes, 2 seulement ont un enfant. La proportion de femmes mariées est de 45 %, pour 22 % de célibataires et 25 % ayant un compagnon. L'engagement professionnel reflète évidemment l'envoi des questionnaires et ne reflète pas la situation globale en Belgique. Nous le donnons à titre indicatif, afin de pouvoir apprécier la suite des réponses: 45 % travaillent à l'Université (pour la plupart ayant obtenu ou faisant un doctorat), 35 % enseignent dans le secondaire, 7 % sont dans le privé, et 2 biologistes au chômage.

Un fait intéressant à relever dans la composition de la famille d'origine est que 60 % des femmes proviennent de familles avec uniquement des filles (ou fille unique) ou à majorité de filles (3 sur 4 ou 4 sur 5). Il est fort probable que dans ce cas, à défaut d'autre chose, les parents «poussent» de toute façon les filles aux études. En tout état de cause, 77 % ont été encouragées par leur père ou leur mère. Fort peu ont eu un «modèle» (27 %), ce qui n'est qu'un aspect de la difficulté à s'identifier à quelqu'un.

En ce qui concerne la motivation pour le choix des études, on voit apparaître par ordre de préférence:

- 1) goût pour la branche
- 2) désir de comprendre le monde
- 3) aptitude
- 4) désir de se rendre utile à la société
- 5) prestige du diplôme.

Quant aux projets d'avenir:

- «Avoir une belle position dans une entreprise et si possible obtenir une place d'homme».
- «Faire des études supérieures qui me plaisent et trouver du travail».
- «Aucun projet particulier, si ce n'est ne pas se limiter aux études secondaires et avoir une activité professionnelle extérieure que je fasse par goût».
- «Très vague».
- «Coopération dans le tiers-monde et beaucoup d'illusions».
- «Faire de la recherche».
- «Divers: dompteur de fauves, président des Etats-Unis, romancier, philosophe et athlète si possible olympique. Tout à raté, quoi».

- «Oui, j'ai toujours pensé travailler, d'abord pour gagner ma vie».
- «Travailler - se marier».

Au niveau vie professionnelle, 82 % ont trouvé du travail tout de suite, et seulement 15 % ont travaillé ou travaillent à temps partiel (ce qui correspond au pourcentage de celles qui déclarent vouloir travailler à temps partiel). 1/4 ont interrompu leur travail à un moment ou à un autre. 60 % déclarent pouvoir aménager leur temps de travail.

En ce qui concerne la vie familiale, 90 % consacrent plus de temps que leur compagnon au travail ménager! C'est clair! Ce qui est plus diversifié, c'est le temps consacré au ménage, suivant la situation familiale de chacune. Certaines, sans enfants, consacrent très peu (10') ou peu de temps par jour au travail ménager. D'autres le partagent avec leur compagnon (1h chacun). Celles qui ont des enfants consacrent en moyenne 2h au ménage et à la surveillance active des enfants, leur partenaire 1h, plus souvent le week-end tous les deux. On peut imaginer la fatigue après une journée de 8h et les trajets correspondants! Dans les souhaits, on voit d'ailleurs souvent apparaître: avoir plus de collaboration du conjoint, avoir une femme de ménage, des congés avec les enfants, plus de facilités pour la garde des enfants malades.

Au niveau des comportements au travail, 32 % disent avoir fait l'objet de comportements sexistes. A la question plus précise «Avez-vous l'impression qu'être une femme est parfois un avantage?», 32 % aussi répondent oui, mais les réponses sont nuancées:

- «J'ai l'impression que si j'étais un homme on ne m'accepterait pas aussi bien (jalousie de la part de certains collègues masculins)».
- «A l'université, certains professeurs mettent facilement un point en plus quand il s'agit d'une femme, mais actuellement je n'ai pas l'impression d'avoir des avantages».

Quant à la compétition scientifique:

- «J'aime pas mais j'y suis».
- «Je déteste le système de la compétition et essaierai d'ailleurs d'y échapper autant que possible».
- «Je vis la compétition scientifique sous 2 aspects: parfois contraignante, mais stimulante».

- «C'est un mal difficile à éviter, qui prend pas mal de temps et pour lequel il faut se battre...».

- «Je n'ai jamais envisagé la vie professionnelle comme une compétition, par manque d'ambition (refus d'être un requin), mais par plaisir du travail bien fait, sans plus».

- «Cette compétition est écœurante et certains la poussent tellement loin qu'ils ne sont plus des scientifiques à mes yeux».

- «J'ai plus tendance à considérer l'intérêt des résultats que mon ambition personnelle, ce qui me défavorise dans la carrière».

- «Peu de compétition dans l'enseignement secondaire». Dans l'enseignement, l'impression de travailler de la même manière que les hommes est plus répandue que dans la recherche.

Par ailleurs, 47 % désirent plus de responsabilité, 45 % plus de salaire, et seulement 17 % plus de travail.

Terminons enfin par quelques souhaits exprimés:

- «Avoir un peu plus de temps libre sans modifier mon travail professionnel».
- «Recevoir le don d'ubiquité».
- «La sécurité d'emploi».
- «Je préférerais des contrats de plus longue durée».
- «Plus de temps à moi».
- «Un horaire plus léger».
- «Avoir un enfant».
- «Vie familiale: moins de charges ménagères. Vie professionnelle: un travail plus épanouissant, mieux considéré par le monde extérieur...».
- «Des masses: une vraie vie familiale, et plus de stabilité dans la vie professionnelle».
- «... Des quotas de femmes à tous les niveaux; à qualité égale, les femmes ont plus de barrières à franchir...».
- «J'aimerais avoir de temps à autre des périodes de repos en dehors des congés scolaires (Bref avoir un temps de liberté rien qu'à moi)».
- Collaboration et compréhension du conjoint qui exige un confort domestique au détriment d'une liberté minimale».
- «Dormir plus longtemps».

Sur ce très beau souhait, nous pourrions passer au second volet de cet article, qui nous éclairera un peu sur le «pourquoi» après avoir vu le «comment».

3. COMPARAISON AVEC UNE ENQUETE AUX ETATS-UNIS

Dans le n° de février 80 de la revue américaine «Physics Today», j'ai trouvé un article intitulé (traduction) «Les Femmes

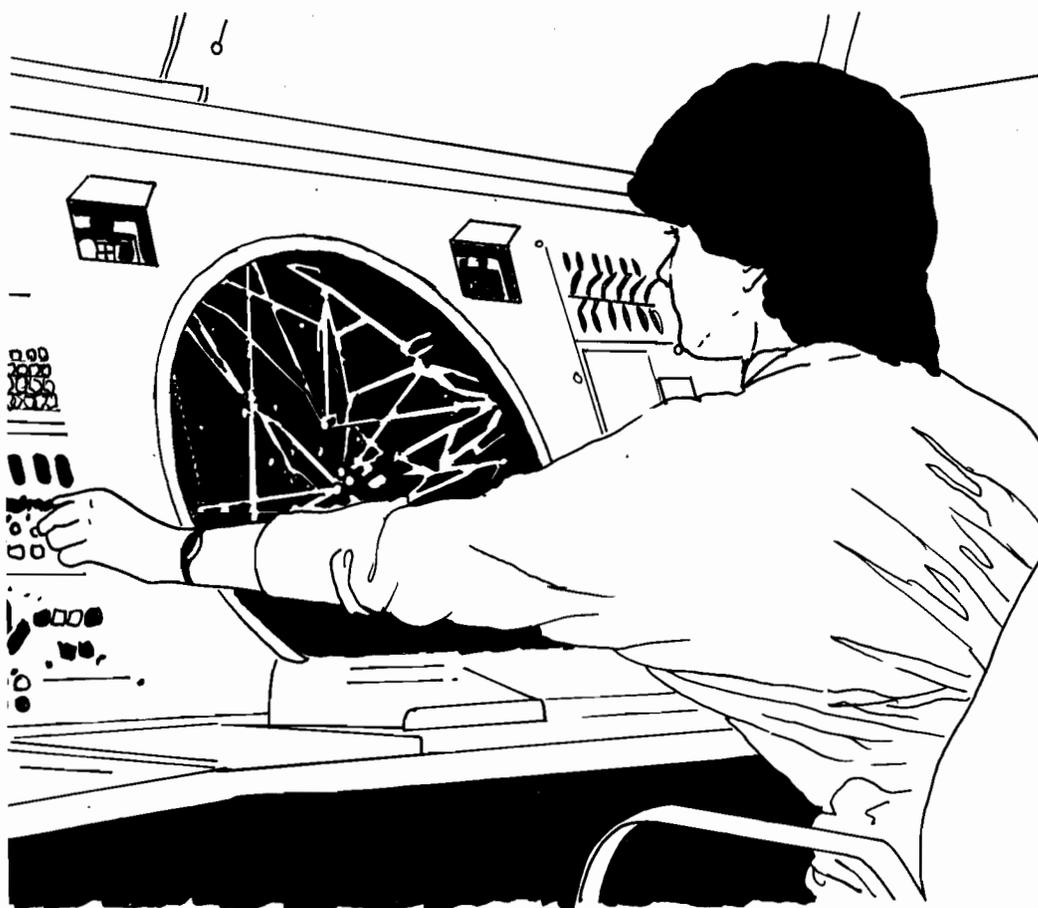
en physique: inutiles, injurieuses et déplacées?». Alléchée par le titre, j'ai lu l'article et certains éléments m'ont fait penser à l'enquête que nous menions à ce moment.

Intéressant de comparer la situation en Europe et aux Etats-Unis, intéressant d'évaluer les «actions positives» entreprises là-bas, intéressant d'analyser les raisons, le «pourquoi» du nombre si faible de femmes en sciences. Bien sûr, cette comparaison ne peut être que qualitative, vu la différence de lieu, de moyens mis en œuvre, et du fait que l'article ne porte que sur les femmes en physique.

L'article relate la création en 1970, lors d'un meeting de la très puissante «American Physical Society», d'un groupe de femmes qui lança une enquête auprès de 451 femmes physiciennes aux USA. Cette enquête révéla que les femmes possédaient des positions et des salaires moins élevés que les hommes à qualification égale, 60 % étaient mariées, et les raisons de cette discrimination étaient attribuées aux attitudes sociales. Après 10 ans d'«actions positives», en 1980 la même enquête notait peu de changements, si ce n'est un accroissement du nombre de femmes ayant obtenu un doctorat. «Actions positives» signifient entre autres encouragement à l'école secondaire, quota de nominations à l'Université, égale opportunité d'emploi, etc...

Différentes raisons à cette situation sont examinées:

1. Il ne semble pas y avoir d'inaptitude innée, liée à la différence du sexe, ou elle est difficile à établir.
2. Les pressions de l'environnement jouent un grand rôle (jeux dans l'enfance, self-sélection à l'adolescence).
3. La discrimination explicite existe toujours: femmes non engagées car elles ne sont pas support de famille, ou n'ont pas besoin de faire carrière; réticence des professeurs à prendre des femmes comme assistantes ou doctorantes.
4. Les conflits entre la carrière et la vie professionnelle sont importants. Il est difficile d'obtenir une qualification longue (PhD) et d'avoir des enfants en même temps. Les femmes demandent elles-mêmes un travail dans l'enseignement plutôt que dans la recherche pour pouvoir combiner les deux rôles.



5. L'effet de «Clubs d'hommes scientifiques» défavorise les femmes, qui en sont souvent exclues. Les contacts, les recommandations, les promotions se font entre hommes.

L'article cite un réseau de 400 professeurs féminins de l'enseignement secondaire en Californie, enseignant les maths et les sciences, qui se sont regroupées pour trouver des moyens pédagogiques d'encourager les filles à choisir ces cours, et leur donner des informations sur les carrières possibles.

L'article se termine en reprenant la question de départ, à trois volets:

«Les femmes sont-elles inutiles en physique?»

Il semble aussi utile ou inutile de les encourager en sciences que les hommes. Il est clair que les femmes dans le futur font face à une situation où la plupart d'entre elles travailleront de toutes façons une grande partie de leur vie active. Dans ce cas, la société a avantage à les utiliser au mieux de leur potentiel.

«Les femmes font-elles injure à la profession?»

Il est clair que dans le passé la féminisation d'une profession a été associée à une baisse de prestige et souvent de salaire. Puisque les femmes commencent à entrer dans la plupart des professions, cet effet devrait diminuer. L'autre aspect de la question est qu'il faut continuer la pression et les actions positives pour arriver à une égalité de chances et d'emplois: il est nécessaire d'«amorcer la pompe» et d'augmenter la «visibilité» des femmes. Certains prétendent que l'on pousse à une dilution de la qualité, mais beaucoup d'hommes ont déjà dévalorisé la profession sans qu'il y ait de réactions!

«Les femmes sont-elles déplacées?»

Il n'y a pas d'évidence de différence d'aptitudes, mais peu de femmes n'ont pas rencontré d'obstacles, internes ou externes, basés sur leur sexe. On cite la phrase «Quel dommage que vous ne soyez pas un homme!». L'article conclut en souhaitant que la participation des femmes en sciences soit basée sur leurs intérêts, leurs aspirations et leurs capacités.

CONCLUSIONS

Impossible de conclure, mais des idées surgissent quand même, aussi bien de notre mini-enquête que de l'article sur la situation aux USA, qui ont quelques points communs.

Tout d'abord, elles existent, ces femmes scientifiques, elles ont choisi cette branche par goût et par aptitude, malgré le manque flagrant de modèles. Et elles ont trouvé (certaines) du travail, et ne semblent pas vouloir quitter massivement la profession!

Par contre, elles ne jouent pas vraiment le jeu de la compétition, ou en tout cas elles se posent des questions... Et leur vie n'est pas toujours rose, souvent fatigante; le mariage ne les a pas absolument empêchées de continuer à travailler, et certaines (les plus âgées) ont même des enfants. N'est-ce pas là un «modèle» quotidien dont notre société a tant besoin, un autre modèle de «carrière», alternative dans le sens où les valeurs ne sont pas nécessairement celles prônées habituellement par les hommes, mais certainement aussi utiles...

Dominique GALLEZ



Nous voudrions parler de femmes dont la revendication essentielle serait le droit à la liberté de pensée et d'action dans leur couple. Elles constituent, elles aussi, une minorité, qui est peut-être en régression ou non; nous n'en savons que ce que nous pouvons en voir. Mais chose certaine, elles sont trop nombreuses. Chose certaine aussi, elles existent dans tous les quartiers, elles n'appartiennent pas à une classe sociale précise; elles n'ont pas d'âge ou de nationalité précis; elles font tous les métiers...

L'association «Collectif & Refuge pour femmes battues» fonctionne depuis le début de l'année 78. Après quelques mois, une première maison d'hébergement, un premier refuge pour femmes battues est créé à Liège, qui s'accompagne d'emblée d'une démarche de sensibilisation auprès des avocats, services de police, services sociaux, instances subsidiaires pour arriver à une première reconnaissance dans l'opinion régionale. Cela se réalise par des contacts personnels mais aussi par des efforts de sensibilisation maximale: diffusion de films («La patience des femmes fait la force des hommes», de C. Perincioli), diffusion de vidéo, animations dans les écoles, conférences et articles de presse, émissions radio, émissions TV.

Depuis 83, nous avons obtenu de la Ville de Liège une plus grande maison où nous hébergeons quasi en permanence une dizaine de femmes, le plus souvent accompagnées de leurs enfants (pour eux, nous avons 10 lits).

En proposant un hébergement, nous voulons permettre aux femmes de trouver un accueil provisoire dans un lieu sûr et discret (l'adresse est tenue secrète) et de prendre des distances par rapport à la situation familiale qui pour elles est devenue invivable.

Le refuge accueille les femmes sans critère de nationalité, de ressources, d'appartenance politique, philosophique ou religieuse. Par un simple fait d'aisance financière, les femmes ayant un emploi stable et/ou un revenu moyen nous adressent peu souvent des demandes d'hébergement. Une grande

Refuge à Liège

part donc des femmes hébergées disposent de peu de ressources ou pas du tout, ont peu ou pas d'expérience professionnelle. Vivant une relation conflictuelle et violente quasi permanente et subissant les implications d'un tel mode de vie quotidien, elles ont petit à petit accepté les portes fermées, renoncé au moindre projet pour elles-mêmes. Face aux obstacles socio-économiques, administratifs, juridiques, n'ayant d'autre statut que celui d'épouse ou de «concubine», et/ou de mère, elles voient leurs difficultés se multiplier pour atteindre à leur propre autonomie.

La tâche principale de l'équipe-refuge sera donc un travail d'aide individuelle: aider une femme à reprendre confiance en elle, à trouver et à tester les moyens de se prendre en charge elle-même, l'amener à reconnaître les parties d'elle-même anéanties et ses potentialités obstruées par les violences vécues dans son cadre familial. Pendant leur séjour au refuge, les femmes prennent en charge leurs enfants, l'organisation de leurs repas et l'entretien de la maison, et aussi leur propre budget, car nous estimons fondamental de ne pas créer une dépendance financière à l'institution. Aussi, paient-elles un loyer-charges (90 fr. + 50 fr. par enfant). Cependant, la femme sans revenus peut être épaulée pour obtenir une aide financière par le Centre Public d'Aide Sociale. Elle recevra des conseils si elle a des problèmes pour effectuer une démarche en justice (séparation, garde des enfants) ou auprès de l'ONEM, allocations familiales... Si elle le désire, l'équipe fera appel à la collaboration de maisons médicales, psychologues, planning familial, centre de santé mentale... Dans la maison d'hébergement, des réunions sont organisées avec les femmes dans le but de résoudre des problèmes inhérents à la vie communautaire (problèmes d'organisation, de communication) et qui abordent leurs demandes et les nôtres. Elles visent aussi à apporter un complément à l'aide individuelle, car elles abordent des situations concrètes pouvant servir de matière à un travail en groupe sur leurs rapports aux autres et à elles-mêmes (reprise de confiance en soi, affirmation de soi vis-à-vis des autres, attitudes face à la violence...)

Les enfants disposent d'un local pour leurs loisirs et le travail scolaire; des activités leurs sont proposées chaque mercredi (récréatives, sportives, éducatives).

La femme qui appelle le refuge a souvent (trop) longtemps hésité à partir, elle a (trop) souvent espéré un changement de comportement de son compagnon, et, si elle n'en est pas à son premier départ, elle a fait, psychologiquement, de nombreux allers et retours. Repli sur elle-même dans son cadre familial, là où se mêlent amour, agressivité, sécurité, haine, caresses, culpabilité, blessure. Etat de soumission et de dépendance, sentiment d'infériorité et d'incapacité à se réaliser, rôle d'épouse et de mère, ... autant de situations répétées qui la transforment en proie idéale pour ce qui, aux yeux de beaucoup d'hommes encore, devient un devoir, une obligation à être comme ils le désirent.

Pour que cette période transitoire ou décisive apporte aux femmes les changements les plus positifs, l'équipe-refuge rassemble ses différentes capacités et méthodes, se forme individuellement ou en groupe, son outil principal de travail étant elle-même.

Une recherche-enquête sociologique est en cours depuis le 15 décembre 84, pour laquelle nous avons obtenu quatre emplois CST (1 an de travail), qui comporte deux volets: d'une part, notre objet est de délimiter la connaissance de l'existence de notre action au niveau régional de la population et de réaliser une recherche-action sur la pratique du Collectif par la mise en rapport de nos objectifs avec des témoignages de femmes ayant fait appel au refuge. D'autre part, une étude des phénomènes dans le couple à travers des entretiens individuels avec questionnaires codés et la constitution de groupes de discussion.

Ce qui nous mène principalement à cette recherche est la contradiction entre notre objectif d'autonomie de la femme par l'aide individuelle et leurs difficultés à accéder à des changements propres, vu l'existence de moyens d'action sociale. Une organisation comme la nôtre qui voudrait réaliser ses objectifs sans perpétuellement se renouveler risquerait de se rallier à un fonctionnement institutionnalisé. Nous estimons qu'il perpétue vis-à-vis des femmes y ayant recours des rôles de dépendance, de soumission à l'autorité, que son action se situe au niveau des symptômes au lieu de dénoncer les fondements sociaux du problème. L'objectif du Collectif pour femmes battues est celui d'informer et de conscientiser la population dans son en-

semble, il se situe sur le plan plus large d'un changement des mentalités, de la remise en question des traditions, des tabous, des rôles dans la famille et dans les institutions où s'enracine le problème de la femme battue. La violence qui atteint la femme au plus profond d'elle-même, qui est parfois meurtrière, indirectement ratifiée par des pratiques sociales, juridiques et politiques, n'est pas inéluctable. Un des résultats de notre recherche pourrait être une meilleure réponse aux demandes des femmes battues et une meilleure information du public. Nous invitons toute personne intéressée par ce travail à nous contacter: à Liège, rue du Pont 6 (041/23.34.02).

Communiqué du «Collectif et Refuge pour femmes battues», asbl rue Sœurs de Hasque 9 4000 LIEGE
Téléphones:
041/23.43.85 (siège social)
041/23.45.67 (refuge)
041/23.34.02 (enquête sociologique)

Permanences du Collectif:
mardi et jeudi, de 10 h à 18 h.

Le Collectif est aussi ouvert à toutes les femmes, à tous les hommes, désireux d'entrer en contact, que ce soit pour échanger autour d'un problème de violence ou de couple, ou pour des demandes d'informations (la plupart émanant d'étudiants). C'est dans ce même local que s'effectue le travail administratif, nos réunions de travail. Il y a aussi la diffusion publicitaire, les échanges et collaborations extérieures diverses (Comité pour la dépenalisation de l'avortement, journée des femmes, journée de la Laïcité, Commission consultative d'éducation permanente, Commission communale consultative Quart-Monde...). Il y a aussi la diffusion des vidéos que nous avons réalisés et qui montrent le fonctionnement du Collectif pour l'un, le vécu intérieur d'hommes et de femmes ayant connu la violence dans leur couple pour l'autre. Ces diffusions sont toujours suivies d'un débat: dans les écoles, dans des groupements culturels pour adultes, des groupements de travailleurs sociaux.

Des groupes de travail sont centrés sur des problèmes précis: égalité des enfants légitimes et naturels devant la loi (création d'un comité), enfance maltraitée (collaboration avec d'autres associations actives sur ce plan), réunions-animations ponctuelles ouvertes à tous et à toutes (thèmes: prostitution, sexualité, droits des femmes, etc...). Nous cherchons bien sûr régulièrement de l'aide financière auprès des Ministères et différents groupements.

L'honneur perdu de Christine Villemin



te Duras pour qu'elle écrive un article sur le sujet. Elle se rend dans les Vosges dans le petit village de Lépages pour s'imprégner de l'atmosphère. Au premier coup d'œil, elle aura tout compris et en authentique papesse le proclamera urbi et orbi dans un long récit, dans son style inimitable et redescendant régulièrement le long d'une abscisse.

La «sublime forcément sublime» Marguerite Duras va créer tout un roman autour du personnage de Christine Villemin, déformant éventuellement les faits pour conforter sa thèse: Christine doit avoir tué son enfant et, se découvrant tout à coup plus féministe que la féministe la plus radicale, elle écrit: «...il arrive que les femmes n'aient pas leurs enfants ni leur maison, qu'elles ne soient pas les femmes d'intérieur qu'on attendait qu'elles soient. Qu'elles ne soient pas non plus les femmes de leur mari... Il se pourrait que Christine Villemin ait vécu avec un homme difficile à supporter... Je crois voir qu'il dresse sa femme selon son idée et qu'il prend à ce dressage un certain plaisir grandissant, un certain désir... Aucun homme au monde ne peut savoir ce qu'il en est pour une femme d'être prise par un homme qu'elle ne désire pas. La femme pénétrée sans désir est dans le meurtre... Pourtant cette femme des collines nues (Christine Villemin) dit-on, aurait trouvé comment défaire en une fois, en une minute, la totalité du bâtiment de sa vie. On le dit. Ce n'est pas sûr. On peut imaginer la chose

dans son principe. Dans son fait, on ne peut pas, c'est rigoureusement impossible. Si c'est Christine Villemin qui a pris cette voie dans cette période-là de sa vie, c'est qu'une équivalence a dû se produire entre tous les moyens, y compris la mort de l'enfant, auxquels elle a pensé pour sortir de là. Dans ce cas, la mort de l'enfant aurait été le seul moyen qui lui serait resté, parce qu'il aurait été le plus sûr. J'ose avancer que si Christine Villemin est consciente de l'injustice qui lui a été faite durant la traversée du long tunnel qu'a été sa vie, elle est complètement étrangère à cette culpabilité que l'on réclame d'elle».

Où Marguerite Duras joue les Dieu le Père

Un texte de Marguerite Duras laisse rarement indifférent mais sous prétexte de littérature a-t-on réellement le droit de jouer avec la vie d'êtres en chair et en os? Libération ne s'y est pas trompé, qui a accompagné le récit d'un encart titré «La transgression de l'écriture» où il souligne avec un parisianisme bien pharisien (ou inversement) que «... ce n'est pas un travail de journaliste, d'enquêteur à la recherche de la vérité. Mais celui d'un écrivain en plein travail, fantasmant la réalité en quête d'une vérité qui n'est sans doute pas la vérité mais une vérité quand même, à savoir, celle du texte écrit...» Des écrivaines telles que Simone Signoret, Françoise Sagan, Régine Desforges, Françoise Mallet-Joris, Michèle Perrein, Benoîte Groult ont déjà réagi

négativement à l'utilisation littéraire du drame d'une femme qui risque d'être condamnée.

Si Christine Villemin est coupable, ce texte pourra être exploité contre elle malgré l'absolution de Marguerite Duras. Si elle est innocente, elle ne pourra qu'être révoltée de l'utilisation de l'assassinat de son petit garçon. Et la liberté d'expression? Il y aurait beaucoup de choses à en dire. Chez nous elle est heureusement limitée par l'interdiction d'appeler au meurtre et de diffamer. Elle est malheureusement limitée par le pouvoir de l'argent, tant il est vrai que la liberté d'expression ne trouve son sens véritable que lorsqu'elle est associée à une possibilité de large diffusion. Nos régimes capitalistes l'ont si bien compris qu'ils nous autorisent à hurler dans le désert. Mais une large diffusion n'est pas encore nécessairement une condition suffisante, encore faut-il que la parole soit énoncée par un personnage consacré, quel que soit d'ailleurs l'objet de son intervention, son renom est le gage de sa compétence. La parole de Marguerite Duras, consacrée par l'intelligentsia française et popularisée par l'attribution du prix Goncourt est chargée de ce poids de crédibilité. L'abus de pouvoir est manifeste. Christine Villemin ne peut y opposer que son silence. Ne faut-il pas toujours garder à l'esprit que des mots peuvent tuer aussi sûrement que des balles de revolver.

Edith Rubinstein

En octobre 1984, la France entière est en émoi. Elle vient d'apprendre l'assassinat de Gregory Villemin. Ce fait divers ne laisse personne indifférent parce que la victime est un enfant de cinq ans, symbole de l'innocence.

Aujourd'hui, sa mère Christine Villemin est inculpée par le juge d'instruction et de nouveau de bonne âmes sont secouées. L'infanticide par la mère, l'acte contre-nature par excellence déchaîne un processus passionné relayé abondamment par les médias, commenté docement par les spécialistes de tout poil.

Christine Villemin nie. Dans ce contexte va naître la mini-affaire Marguerite Duras.

Où Marguerite Duras joue les Rouletabille

Libération recherche le scoop. Il s'adressera donc à Margueri-

A surveiller

L'arrêté royal permettant l'émission de publicité commerciale par les radios locales a été approuvé sous certaines conditions.

L'une d'elles, nous concerne particulièrement: «elle ne peut pas présenter de stéréotypes ou discriminations selon la race, le sexe, la conviction philosophique ou politique».

Les sciences humaines belges s'accrochent au patriarcat

Monika Triest Abricht, a été nommée professeure à la faculté de sciences économiques de l'Université d'Amsterdam. Elle occupera une chaire nouvellement créée: «les questions d'émancipation des femmes».

Monika Triest a été pendant de longues années présidente du Vrouwen Overleg Komitee (VOK).

Son seul regret: les propositions qu'elle pourrait faire s'adresseront non au gouvernement belge mais au gouvernement hollandais.

Comme des paillasons!

C'est ainsi qu'ont été traitées les femmes du Parti Socialiste en France dans les projets de listes électorales pour les prochaines élections législatives, a estimé Yvette Roudy, Ministre des droits de la femme.

Et en effet, les femmes socialistes se retrouvent avec un quota de quelque 7 % d'éligibles, parmi lesquelles ne figu-

rent ni Yvette Roudy elle-même, ni Edwige Avice, Secrétaire d'Etat à la Défense. On est loin des 30 % que prévoyait la 47^e proposition du programme du candidat à la Présidence de la République, François Mitterrand. Les femmes du gouvernement ont réagi et les militantes aussi, en particulier celles du 14^e arrondissement de Paris qui ont lancé «l'appel des 40» une pétition pour réclamer de meilleures places sur les listes pour les femmes.

La suite au prochain numéro!

A Cologne on peut se rendre jusqu'au 23 octobre, au Kunsthal Josef-Haubrich-Hof près de Neumarkt à une exposition ethnographique dont le sujet

«Die Brant» (La mariée) est susceptible de nous intéresser. Sous-titre: aimée, vendue, échangée, enlevée.

Les ethnographes Gisela Völger et Karin von Welck l'ont entièrement conçue et lui ont donné une empreinte féministe.

On peut y voir notamment de superbes robes de mariée du monde entier et les rituels observés dans les différents pays. Partout la mariée apparaît comme une reine le jour de ses noces. Reine d'un jour, elle n'est pas nécessairement l'aimée mais plus souvent une marchandise qui partagera la couche de son mari et lui servira de force de travail, non seulement dans la cuisine mais encore dans les champs.

Un excellent but de virée pour féministes en quête d'excursion joyeuse.

Avortement

Et oui. L'acharnement suspect des hommes à refuser de transformer en loi ce qui existe de toutes façons dans les faits, nous oblige à suivre de près l'évolution de ce long processus.

Une première question s'impose dès l'abord. La justice est-elle encore la justice? Les Belges sont-ils encore égaux devant la loi? Un avocat faisait très justement remarquer que sur 1.000 avortements, deux cas seulement aboutissaient à une instruction et un seul à une condamnation. Cet avocat plaide dans le procès du CEVO dont les débats sont terminés. Le juge s'est réservé un long temps de réflexion puisque le verdict est remis au 26 septembre 1985.

Dans un autre procès, également à Bruxelles, les avocats avaient posé une question préjudicielle concernant la compatibilité entre la législation nationale et le fameux décret de juillet. Le tribunal s'est prononcé le 26 juin 1985.

Il refuse de consulter la Cour d'arbitrage mais pour une question formelle liée à la domiciliation des inculpés et à la localisation bruxelloise de l'institution où s'est pratiqué l'avorte-

ment, qui ne relève pas uniquement de la Communauté française. Mais il est important de noter que ce tribunal estime que le décret de juillet vise bien l'avortement et que selon lui il existe une incompatibilité entre la loi et le décret. Le procès sera poursuivi le 6 novembre. Le 28 juin 1985, le Dr. Geneviève Van Haelen a été condamnée à trois mois de prison avec sursis de cinq ans et à 15.000 frs d'amende pour avoir avorté une adolescente de 15 ans. Elle avait été acquittée par le tribunal correctionnel de Nivelles qui avait retenu l'état de nécessité. Elle a comparu devant le même juge Jean Terlinden qui avait acquitté le Dr. Hubinont et les autres. Geneviève Van Haelen a joué de malchance. D'abord le juge avait cette fois deux femmes comme assesseurs, Mesdames de Cueleneer et Beaupain. Quant à Geneviève Van Haelen je crains qu'elle n'appartienne pas à la franc-maçonnerie. De plus elle n'est pas professeur d'université. On peut s'interroger sur la santé mentale des juges. Déjà contraindre une femme à assumer une maternité qu'elle refuse est aberrant mais une gamine de 15 ans! Quand le juridique

l'emporte sur le sens commun, les libertés sont en danger! Le tribunal a cru, lui aussi devoir interpréter le décret de juillet. C'était connu, il a estimé que le décret ne concernait que la contraception. Malheureusement, le ridicule ne tue pas.

La Fondation Willy Peers a réagi à ce jugement: elle relève le caractère «systématiquement tendancieux, contraire à la réalité et diffamatoire des attendus de la Cour et s'indigne de la lourde peine frappant un jeune médecin assumant en conscience ses responsabilités professionnelles». A présent l'offensive anti-avortement a atteint aussi la Flandre.

A la mi-juin «Les amis du collectif contraception de Gand» ont tenu une conférence de presse au cours de laquelle ils ont révélé la menace d'un procès monstre où seraient jugées 52 personnes, personnel médical et patients. L'affaire a démarré en septembre 1983 lorsqu'une femme vint porter plainte à la gendarmerie parce que son mari l'avait obligée à avorter. Le Centre du collectif fut mis sous surveillance. Son existence était un secret de polichinelle puisqu'il fonctionnait sans problème depuis sep-

tembre 1980.

Le 22 novembre, la BSR envahit le centre et emporta le matériel médical et la comptabilité. Les responsables du centre avaient eu la précaution de mettre les dossiers médicaux en lieu sûr de sorte que la BSR ne put mettre la main dessus. Le Centre put rapidement reprendre ses activités grâce à la solidarité de centres similaires à Bruxelles, en Wallonie et en Hollande.

L'affaire fut confiée à une juge d'instruction: Nicole de Wilde. Elle fit contrôler les attestations rentrées dans les mutuelles et délivrées par les médecins suspects. Toutes les femmes en âge de concevoir furent interrogées et une femme reconnut même un avortement mais qui avait été pratiqué avant l'existence du Centre. Il est symptomatique que dans son procès-verbal on ait noté «pas d'avortement».

Le 14 juin 1985, 14 médecins, 16 collaborateurs, 17 femmes et 5 de leurs compagnons ont comparu devant la Chambre du Conseil de Gand.

Le juge, à la demande de la défense qui voudrait déposer certaines conclusions a remis la décision au 4 octobre 1985.

Des femmes philippines combattent sous l'étendard de Gabriela

Pour les Philippines, Gabriela est une héroïne mais pas seulement parce qu'elle combattit vaillamment les Espagnols à la fin du siècle dernier.

Depuis 1984, Gabriela représente bien davantage, la coordination de toutes les organisations de femmes qui luttent pour l'égalité et les réformes politiques. Nous avons rencontré une représentante de Gabriela qui se trouvait dans notre pays et l'avons interrogée sur la lutte des femmes aux Philippines. «Quand la loi martiale fut levée en 1981 on vit apparaître un peu partout des groupes de femmes: dans les bidonvilles, chez les travailleurs de la santé, chez des avocats, les travailleuses,...

Nous avons pensé qu'il serait bien de réunir ces initiatives. Les femmes de bidonvilles pouvaient utilement faire appel aux travailleuses de la santé et les travailleuses aux avocats. A présent, des travailleuses en grève reçoivent l'appui effectif d'autres femmes.

Des médecins donnent gratuitement des consultations et

des médicaments à des femmes en grève, des artistes de toutes les disciplines viennent soutenir les femmes grévistes aux piquets. Des repas sont confectionnés communautairement pour celles qui se retrouvent maintenant sans ressources.

Il reste encore un tas de choses à faire pour humaniser le sort des travailleuses. Leur salaire se situe 60 % plus bas que celui des hommes mais elles sont encore beaucoup plus discriminées dans les conditions de travail. Certains employeurs n'engagent que des femmes célibataires et certaines doivent par dessus le marché subir un test de virginité indigne. Les femmes qui doivent se rendre aux toilettes durant les heures de travail sont contraintes de se dévêtir jusqu'à la taille. Ailleurs, on leur met un petit collier spécial. Une femme qui recherche une promotion devra avoir un promoteur qui se laisse payer par des faveurs sexuelles.

La situation est encore plus grave pour les femmes qui trou-

vent leur subsistance dans les quartiers chauds de la ville ou dans les bases américaines et il faudra encore livrer de durs combats pour mettre fin à la prostitution croissante des enfants.

Voici, résumées les situations que Gabriela veut dénoncer. Naturellement les dirigeants de ce pays ne nous apprécient guère. Nous devons travailler dans la plus grande prudence. Certaines se sont déjà retrouvées en prison pour un certain temps et quand nous manifestons, nous risquons toujours quelques «disparitions». Voilà précisément pourquoi nous défiliions toujours entre des cordes et chacune de nous a toujours son «body» c'est-à-dire une personne qu'elle ne peut pas quitter des yeux. Il est plus difficile de toucher à Gabriela même, parce qu'au conseil d'administration siègent deux ex-reines de beauté, un médecin connu, des actrices célèbres, des journalistes et même une ancienne sénatrice. Bien que nous luttons principalement pour des revendications

féminines nous avons naturellement rejoint l'opposition croissante contre Marcos. De plus, grâce à Gabriela, nous avons réussi à mobiliser de nombreuses personnes contre la centrale nucléaire de Bataan. Cette centrale nucléaire, construite par Westinghouse, est non seulement la plus chère du monde mais elle a été construite dans une région sensible aux tremblements de terre et entourée de volcans. Chez nous, on l'appelle le cinquième volcan. Pour construire cette centrale, on a déplacé pas moins de 100.000 familles et toute la province ressemble à un territoire occupé. Le jour où la centrale entrera en fonctionnement, la population ne pourra pas en bénéficier puisque toute l'électricité est déjà destinée aux deux bases américaines et à l'énorme zone franche. La prise de conscience de la population est une des tâches que nous assumons et nous constatons avec joie une adhésion croissante.

Traduit de Het Volk, 14 mai 1985.

L'Islam: un pas en avant, deux pas en arrière

EN EGYPTE

Bien peu d'informations encourageantes en provenance des pays islamiques. En Egypte, Jihan, la femme de Sadate avait inspiré une loi permettant à une femme de divorcer si elle s'estimait lésée par le mariage de son époux avec une seconde épouse, et de garder le domicile pour y élever les enfants. Six ans plus tard la haute cour de Justice la considère comme anticonstitutionnelle pour vice de forme.

Il faut ajouter qu'en Egypte, les fondamentalistes se manifestent de nouveau activement et ont déclaré la guerre au gouvernement si on ne restaure pas les «lois divines». Le pouvoir a lâché du lest, une fois de plus, sur le dos des femmes.

Le 8 juillet, une nouvelle loi fut promulguée qui constitue un retour en arrière. Dorénavant, le mari peut installer sa nouvelle épouse au domicile. Il doit cependant trouver un logement convenable à sa première épouse. S'il ne s'acquiesce pas de cette obligation, elle conserve le droit, combien agréable, de résider chez lui. Contrairement à la loi de 1929, la nouvelle mouture exige du mari que son nouveau mariage soit annoncé publiquement. Dans le temps, il n'était pas rare que l'épouse n'apprenne l'existence de ses rivaux qu'au moment de la mort du mari. La polygamie en Egypte a encore de beaux jours devant elle.

EN ALGERIE

Le groupe Djurdjura, dans une interview parue dans «De Morgen» explique sa démarche. Ce groupe de chanteurs est constitué de 3 sœurs berbères dont les parents émigrèrent en France. Elles ont donc été élevées en France et elles revendiquent leur qualité de féministes.

Elles n'ont pas encore reçu l'autorisation de se produire dans leur pays. «La constitution dit que femme et homme sont égaux mais la réalité quotidienne montre le contraire». Elles chantent cette schizophrénie, la problématique berbère et le droit à la liberté d'expression.

Leurs disques sont piratés en Algérie. Par contre, ils sont en vente libre dans plusieurs pays musulmans tels que le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Syrie.



«Nous avons la chance d'appartenir à deux cultures, l'orientale et l'occidentale. C'est une richesse. Nous pouvons comparer les deux philosophies et en retirer le meilleur».

Et l'Islam? «Il ne nous appartient pas de critiquer l'Islam. Nous disons seulement que la religion est une question individuelle. De plus on interprète plus souvent la religion musulmane de travers que correctement. Ainsi, par exemple, on ne peut trouver nulle part que les femmes doivent porter un voile. On leur fait croire simplement. Aussi longtemps que religion et politique iront la main dans la main, la démocratie ne sera jamais possible». Et ce bel hommage à leur mère: «Heureusement, notre mère est une femme exceptionnelle. Dernièrement elle nous a dit: si jamais vous pouvez vous produire en Algérie, non seulement je vous accompagnerai mais je vous annoncerai. C'est une déclaration incroyable. En Algérie, une chanteuse représente moins que rien, le plus bas de l'échelle sociale. Alors quand ta mère, qui appartient à l'ancienne génération te soutient ainsi, tu te

sens émue, oui et follement heureuse».

Leur père rit toujours «mais c'est tout ce qu'on peut en dire».

Et tant que des femmes continueront à lutter, aussi pénible que soit ce combat, l'espoir demeure.

AU KOWEIT

Pendant que se déroulait à Naïrobi la décennie de la femme, un décret religieux qui a force de loi a refusé le droit de vote aux femmes ou celui de se présenter aux élections. Il s'appuie sur les paroles du Prophète: «Aucun peuple ne peut réussir s'il est dirigé par une femme». Selon la Commission des interprétations coraniques et de la législation qui a émis le décret, les femmes peuvent par leur influence sur les membres de la famille prendre part indirectement au scrutin. Mais l'Islam ne permet pas aux femmes de forfaire à leurs engagements fondamentaux c'est-à-dire l'éducation des enfants.

Il faut supposer que l'influence indirecte n'a pas été suffisante jusqu'à présent pour arracher le droit de vote.

ET EN TURQUIE

Les fondamentalistes font également des ravages en Turquie. Un imam, ALI RIZA DERMICAN, a publié un livre de 700 pages qui s'est vendu comme des petits fours: «La vie sexuelle selon l'Islam» où il expose des techniques sexuelles qui permettront aux bons musulmans de ne pas tomber dans le péché. Il y préconise le retour aux harems, la pratique de l'excision, le port de Tchador et avertit des dangers du lesbianisme. L'ouvrage a inquiété le pouvoir. La Turquie connaît en effet un régime de séparation des pouvoirs temporels et religieux.

L'auteur connaît à présent des problèmes avec la justice pour avoir préconisé un retour à des pratiques islamiques dans la vie sociale.

N'empêche que les hommes, cela doit les faire fantasmer pas mal.

Edlth Rubinstein

ESPAGNE: LA NOSTALGIE DE L'INQUISITION

Le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez a partiellement dépenalisé l'avortement respectant davantage, dans un bel esprit de tolérance, l'opposition conservatrice que les droits des femmes.

L'avortement sera autorisé dans trois cas précis:

- 1) viol
- 2) malformation du fœtus
- 3) danger grave pour la vie ou la santé physique ou psychique de la mère.

Les motifs socio-économiques ne sont pas retenus par les socialistes espagnols. Les féministes constatent que les trois cas envisagés ne couvrent qu'une très faible proportion des dizaines de milliers d'avortements clandestins. Le Ministère de la Santé estime à 30.000 par an, le nombre d'avortements légaux qui seront pratiqués et n'ignore absolument pas que cela représente 10 % à peine des 300.000 avortements clandestins pratiqués annuellement en Espagne. Les socialistes ont donc légiféré en connaissance de cause! La conférence des évêques espagnols, dignes héritiers de l'Inquisition, a décidé l'excommunication automatique des auteurs directs de l'avortement volontaire (médecins et femmes enceintes) et de ceux qui y coopèrent physiquement ou moralement. Ils ont également lancé un appel subversif en direction du personnel des centres médicaux privés et publics en leur attribuant non seulement le droit mais presque l'obligation de refuser en conscience de pratiquer un avortement si les autorités civiles, les médecins en chef et les directeurs des hôpitaux tentaient de les y contraindre.

Une autre institution dont les femmes n'ont rien à attendre, le Conseil de l'Ordre des Médecins, encore imprégnée des valeurs franquistes a rejeté une disposition administrative qui oblige les médecins hostiles à l'avortement à le déclarer explicitement. Si on estime à 47 % le nombre de médecins favorables à l'avortement, 12 seulement se sont déclarés prêts à les pratiquer. Mais le ministre de la santé a déclaré qu'il ne publierait pas leur nom, histoire de compliquer un peu plus la quête des femmes.

Au Portugal, où une loi semblable est d'application, les femmes ont été renvoyées à l'avortement clandestin par les tracasseries administratives et la mauvaise volonté des médecins.

L'ECOLE MIXTE EN QUESTION

Au cours d'une journée d'études sur «Les Femmes dans le Travail et l'Enseignement» à Leuven en 84, une pédagogue néerlandaise a affirmé que les choix d'option dans le secondaire défavorisent les filles parce que les mathématiques font partie des branches à option et que les filles choisissent moins les maths, n'en voient pas l'enjeu pour une carrière, étant à l'adolescence tout autant préoccupées de leur futur rôle de femme que de leur formation.

(in Nationale Vrouwenraad, oct. 84)

LE STERILET REND-IL STERILE?

Des études épidémiologiques récentes ont montré que les DIU (dispositifs intra-utérins) sont associés à un risque accru de stérilité d'origine tubaire sans doute dû à des salpingites.

Le risque est cependant toujours plus faible avec les stérilets contenant du cuivre et un seul fil de retrait. Il est faible à nul quand ceux-ci sont utilisés par des femmes ayant déjà eu un enfant.

M. SPITAEELS NATALISTE

Le président du PS, M. Spitaels, veut sensibiliser les Wallons à la chute de la natalité. Son initiative s'est concrétisée sous la forme d'une réunion originale, puisque rassemblant les mères de famille de la région ayant vu naître un troisième enfant dans l'année, lesquelles ont été fêtées pour l'occasion.

(in «La Recherche, juillet-août 85)

Vendredi 9 août, 8h, sur France-Inter.

«Le feu a atteint le village X en Corse. Tous les habitants ont été évacués avec les femmes et les enfants».

On croit rêver! Faudra-t-il attendre l'an 2000 pour que les femmes et les enfants soient considérés comme des habitants?

Etudiantes: plus nombreuses, même choix d'études

D'un rapport du Ministère (flamand) de l'Education sur les étudiantes de la RUG (université de Gand), il ressort que le pourcentage de filles à la RUG est passé de 30,7 % en 1970 à 41,9 % en 1982 mais que cette progression ne modifie en rien le choix d'études. Les filles continuent de se tourner vers les sciences sociales, la philologie, la philosophie, l'histoire, la psychologie, etc. menant à des professions qui correspondent au rôle féminin traditionnel. On note toutefois une légère augmentation en sciences exactes et en médecine.

En 1974, six étudiantes sur dix ayant obtenu un diplôme de la RUG entrent dans l'enseignement ou le parascolaire. Il serait intéressant d'analyser ce que deviennent les diplômées de 1984 et il serait aussi intéressant que le Ministère (français) de l'Education étudie la situation des étudiantes en Wallonie et à Bruxelles.

(In Nationale Vrouwenraad, oct. 84)

L'INFORMATIQUE, UN MONDE D'HOMMES?

Le premier programmeur du monde a été une femme: Augusta Ada Levelace qui au siècle dernier inventa les instructions pour la machine de Babbage.

C'est également une femme, Adèle Goldstine, qui a écrit les premiers programmes pour le premier vrai ordinateur l'ENIAC en 1940.

Grace Hopper joua un rôle déterminant dans le développement du langage ENIAC informatique COBOL.

FAUT-IL EN RIRE?

Marco Solimano, militant de Prima Linea, condamné à 14 ans de prison pour terrorisme a reçu l'autorisation du ministère de la Justice italien d'inséminer artificiellement sa femme Lucia Niccolai récemment libérée de prison. Curieuse époque que la nôtre où l'utilisation de moyens artificiels est préférée à une méthode qui a fait ses preuves depuis le début de l'humanité.

En Suisse: VOX POPULI, VOX DEI?

Les Suisses ont eu à se prononcer sur une initiative émanant d'un groupe de citoyens catholiques et conservateurs demandant d'inscrire dans la Constitution helvétique le «droit à la vie» dès la conception et prenant fin à la mort naturelle.

La conférence des évêques suisses qui habituellement s'abstient de prendre position dans les référendums a cette fois-ci pris partie en faveur de la proposition à laquelle s'opposaient le gouvernement et les églises évangéliques.

Les Suisses ont repoussé la proposition à 69 %. Même certains cantons réputés catholiques n'en ont pas voulu.

RECU AUSSI AUX ETATS-UNIS

Le Congrès à majorité démocrate a voté la suppression de subside de l'Etat aux organisations de planning familial qui pratiquent l'avortement.

De plus, il laisse à Reagan la liberté de suspendre l'aide américaine au Bureau de planning familial des Nations-Unies pour marquer l'opposition des Etats-Unis à l'obligation des femmes chinoises d'avorter.

A quand des représailles des Etats-Unis contre la Belgique qui contraint les femmes à avoir les enfants qu'elles ne désirent pas.

Il ne faut pas se le dissimuler, l'argent reste le nerf de la guerre et une arme de pression énorme dont les USA ne font pas faute d'utiliser.

UNE BIEN BONNE

Wilfried Martens, notre premier ministre n'est pas nécessairement le pète-sec qu'on imagine. De temps en temps il aime en raconter une bien bonne. Ainsi au sommet de Milan, il a régalé ses collègues européens de la devinette suivante: quelle est la différence entre une bonne secrétaire et une très bonne secrétaire. La réponse (impérialisme anglophone oblige):

La première dit: «Good morning sir»

La seconde: «It is morning sir»

Du travail et de l'Amour

Les dessous de la production domestique

Cet ouvrage ne porte pas sur une catégorie particulière de ménagères mais sur l'ensemble de la problématique de la reproduction domestique, et notamment sur l'articulation de la reproduction marchande ainsi que sur les faces domestique et salariée du travail.

Il s'agit d'une analyse critique du monde domestique, cette activité carrefour de la sexualité, de la maternité et des mille et un gestes non payés qui font et entretiennent la vie quotidienne, et ce rapport charnière entre les sexes qui modèle la vie des femmes et constitue, en fait, la base et la face cachée de l'actuel système économique et social. (extrait de l'avant-propos)

Louise Vandelac, dans la partie «Problématique, ce travail domestique» introduit le livre. Il y a dans ce texte une très grande vitalité alors que sa lecture démontrerait plutôt que l'addition de nos gains au cours de ce siècle serait plus faible que l'addition de nos pertes... grâce à nos nombreuses «libérations».

Ainsi, la libération sexuelle, la libération de notre force de travail et la libération des ménagères a surtout permis «la libération des hommes de leurs rôles de pourvoyeurs» et Louise demande, parmi d'autres questions tout aussi pertinentes «qui oserait souligner que les illusions de la liberté de choix pour les femmes d'entrer ou non en emploi, et de pouvoir en vivre, ont contribué au désengagement économique d'une large partie des hommes face au couple et à la famille...». Et Louise d'expliquer que «non», le travail professionnel des femmes n'est pas le lieu de leur libération (quand même Louise, un peu non?) et pourquoi elles ont dû ou pu entrer en emploi, pourquoi ce travail n'est pas la porte de secours vers l'égalité hommes/femmes, pourquoi le travail professionnel des femmes est payé en fonction du travail ménager gratuit qu'elles assument.

J'ai retrouvé dans cet article et particulièrement en ce qui concerne l'emploi des femmes: travail à temps partiel, salaires, profits pour l'entreprise... des critiques et analyses précédemment parues dans «Partage des responsabilités professionnelles, familiales et sociales» d'Hedwige Peemans-Poullet et Geneviève Braun, étude commandée par la Commission des Communautés Européennes à l'Université des Femmes. Avec des différences cependant, dont une essentielle: le livre des canadiennes décrypte davantage nos vies, l'étude de l'Université des Femmes pro-

pose plus de solutions pour la changer.

Par un retour dans l'histoire, Louise rappelle que travail et argent ont toujours été discriminatoirement distribués entre les sexes et souligne qu'avec l'industrialisation, c'est pire. La division se fait nette: travail de production aux hommes, travail de reproduction (de la force de travail et des travailleurs) aux femmes. Le premier payé à un prix qui, s'il avait inclus un salaire au second, aurait été insuffisant. Le second, non payé et obligatoire (socialement et/ou économiquement) pèse sur le salaire, la promotion, la diversité du travail professionnel des femmes comme si, à cause du travail domestique gratuit le travail professionnel des femmes n'était pas aussi rentable que celui des hommes. De plus, il serait faux que le travail domestique soit devenu moins pesant au cours des temps; s'il s'est allégé de quelques lourdes peines (lessives, eau), il s'est alourdi de mille et un travaux «légers» (entretien plus soigné des maisons, vêtements, corps, transport des enfants vers des activités diverses, achats dans les magasins, repas plus soignés, réceptions pour valoriser le conjoint,...), grands bouffeurs de temps en même temps que subtilement «invisibilisés» par l'épais rideau d'amour.

Si bien que, quoique isolée de l'activité de production payée «l'activité domestique moderne permet de compléter gratuitement la production-circulation inachevée, d'élargir constamment les champs de la consommation... et Louise d'affirmer: «tout le fonctionnement du marché serait compromis si les ménagères s'avisent collectivement d'entraver l'un de ces rouages domestiques d'achat-transport-transformation des biens et services qu'elles contrôlent largement». Pour ma part, il me paraît bien optimiste de parler de «contrôle»: c'est parce que les femmes n'ont pas le contrôle de l'économie que celle-ci peut s'appuyer sur leur travail gratuit. Car le contrôle est un pouvoir énorme. Reste à savoir si les femmes n'ont pas ce pouvoir parce qu'elles ne l'ont pas pris et alors pourquoi ou si elles n'ont pas les moyens de le prendre et aussi pourquoi.

Une réponse serait dans le titre du livre «et de l'amour» comme si nous avions dans nos veines de l'amour génétique en circulation qui nous pousse à faire tout ce travail in-contrôlé et in-contrôlable. Une autre réponse serait dans cette chanson:

«quand on n'a que l'amour à offrir en partage...»

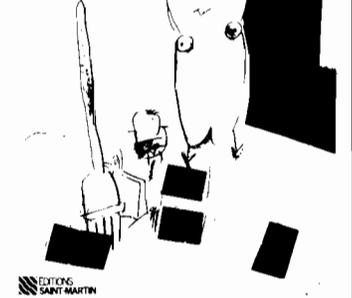
Il n'empêche que Louise se fait révolutionnaire quand elle écrit «Ni contre l'entrée des femmes dans le salariat ou l'entrée du salariat dans les cuisines: contre le salariat» et montre que le problème n'est pas d'être ou non partisanes d'un salaire contre le travail ménager - question qui a divisé les féministes - mais que l'intérêt de la question est la question elle-même, c'est-à-dire la mise en évidence du travail gratuit fourni par les femmes, travail situé hors du champ du modèle masculin, travail dont est nié le «caractère social et ses fonctions vitales pour l'économie».

Donc, le grand bât qui meurtrit les femmes, le mal pire que les dires de leur infériorité est un mal économique. Et Louise, en accord avec les écologistes, est convaincue de la nécessité d'une croissance (économique) négative non seulement comme eux, parce que la croissance économique (positive) dégrade l'environnement et provoque une contre-production paradoxale (thèse chère à Illich) mais aussi parce que la «croissance négative devient nécessaire pour résoudre le sexisme».

J'avoue ne pas saisir très clairement comment une croissance négative réduirait les inégalités, par contre je suis persuadée, aujourd'hui qu'il est dit que les mentalités ont changé (ce qui a permis à quelques femmes de s'en sortir et à beaucoup d'autres de savoir qu'elles ne s'en sortent pas), qu'une théorie féministe de l'économie prenant évidemment en compte le travail domestique ouvrirait la porte vers des pratiques et des exigences collectives. Mais ne rêvons pas, nous ne ferons pas brusquement basculer le monde, si juste que sera notre démonstration. Même si l'idée «contre le salariat» me séduit, je ne peux être d'accord avec Louise. Je ne crois pas qu'on puisse échapper au «prix» à payer, donc au salaire pour un travail, ici le travail domestique. C'est le «comment le faire payer» qui devrait nous questionner et puisque nous savons à qui profite ce travail, faisons payer les profiteurs. N'est-il pas logique qu'un homme qui a à son service une femme full-time-au-pair assure à celle-ci une sécurité sociale individuelle, une sécurité de licenciement comme dans n'importe quel contrat de travail. Pourquoi faut-il que tous les travailleurs et toutes les travailleuses prennent en charge la sécurité sociale des femmes travailleuses-au-foyer?

Du travail et de l'amour

Louise Vandelac
Diane Béliste
Anne Gauthier
Yolande Pinard



Les sommes ainsi libérées pourraient servir utilement à la création d'équipements collectifs et à l'aménagement du temps de travail tel que nous le propose, par exemple Hedwige Peemans-Poullet dans l'ouvrage précédemment cité.

Dans cette proposition j'oublie, semble-t-il, celles qui cumulent le travail domestique et le travail professionnel. Il n'en est rien, mais je ne crois pas le combat identique et je crains qu'à vouloir amalgamer les travailleuses qui gagnent leur vie (et leur problème à elles est surtout de la gagner mal) et celles qui travaillent sans la gagner, nous nous égarions dans une idéale sororité sans lendemain. Il me semble qu'à nier la différence, nous restons dans la sphère du pouvoir qui nous impose d'être celles dont ils ont besoin «la femme», travailleuses et ménagères confondues, masquant nos identités et nous culpabilisant de surcroît, quel que soit notre mode de vie.

Vous voyez, je m'égare... ou je réponds aux attentes des auteurs de ce livre: la recherche de solutions qui changeraient nos vies.

Ce livre est à lire. Il représente un travail énorme et s'appuie sur une bibliographie importante. Mais accrochez vos ceintures, ce livre n'est pas marrant. Ne l'emportez pas en vacances sauf si vous avez largué hommes et enfants ou si vous êtes une de ces heureuses qui a un conjoint qui partage vraiment. Ce livre est à partager, à offrir à d'autres femmes pour pouvoir en discuter longuement ensemble afin d'attiser cette saine colère (voir Chronique n° 11) et chercher des solutions pour sortir de la «mélasse».

Fanny Filosof

Du travail et de l'amour
Les dessous de la production domestique de Louise Vandelac, Diane Béliste, Anne Gauthier, Yolande Pinard.
Ed. Saint-Martin
Collection Femmes.

PSYCHOLOGIE - PSYCHALYSE

- **La violence: actes du colloque de Milan, 1977**, textes réunis par Armando VERDIGLIONE, UGE, 1978, 433 p., (coll. 10/18: série Inédit; 1269), tome 1, *Acq.*

- **L'enfance de l'art: une interprétation de l'esthétique freudienne**, KOFMAN Sarah, éd. Galilée, 1985, 289 p., *Acq.*

- **L'ombre et le nom: sur la féminité**, MONTRELAY Michèle, éd. de Minuit, 1982, 164 p., (coll. «Critique»), *Acq.*

- **Rapports de pouvoir, famille et technologies psychologiques: approches sociopsychanalytiques**, LEGRAND Michel, Cabay, 1983, 192 p., (coll. Perspectives sur l'homme; 4), *Acq.*

- **Ethique et esthétique de la perversion**, CHASSEGUET-SMIRGEL Janine, éd. Le Champ Vallon, 1984, 315 p., (coll. L'Or d'Atalante), *Acq.*

- **Ce que les femmes n'avaient jamais dit**, CRESSANGES Jeanne, Nelles, éd. Marabout, 1985, 287 p., *SP.*

- **Père, ne vols-tu pas...? Le père, le maître, le spectre dans l'interprétation des rêves**, SCHNEIDER Monique, éd. Denoël, 1985, 264 p., (L'espace analytique), *SP.*

- **Du fantasme au système: scènes de famille en épistémologie psychanalytique et systématique**, GOUTAL Michel, ESF, 1985, 125 p., (coll. Sciences Humaines), *SP.*

- **Eros au pluriel**, ouvrage collectif sous la direction de Marcelle BRISSON, éd. Hurtubise, 1984, 229 p., (coll. Brèches), *SP.*

RELIGION - MYTHOLOGIE

- **Lilith ou la Mère obscure**, BRIL Jacques, éd. Payot, 1984, 215 p., (coll. Bibliothèque scientifique), *Acq.*

- **Les Matriarches: Sarah, Rebecca, Rachel et Léa**, CHALIER Catherine, éd. du Cerf, 1985, 224 p., *SP.*

SOCIOLOGIE - POLITIQUE - ECONOMIE

- **Les savoirs dans les pratiques quotidiennes: recherche sur les**

représentations, ouvrage collectif sous la direction de Claire BELISLE et Bernard SCHIELE, éd. du CNRS, 1984, 440 p., *SP.*

- **Vers la société sans pères**, MITSCHERLICH Alexander, Gallimard, 1981, 354 p., coll. Tel; 59), *Acq.*

- **La place des femmes dans un monde d'hommes**, JANEWAY Elisabeth, Denoël/Gonthier, 1972, 367 p., (coll. Femme), *Acq.*

- **Perspectives d'analyse de l'idéologie de la différence, comme fondement de l'hétéropatriarcat**, LENS Marianne, mémoire défendu en Faculté de Sciences Sociales, ULB, 1982, 143 p. + annexes I, *Acq.*

- **L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat**, ENGELS Friedrich, éd. Sociales, 1972, 394 p., *Acq.*

- **Evolution de la condition féminine et habitat: quels pouvoirs des femmes sur le logement et son usage?** AVRILLIER Raymond, GOYET Georges et MINGASSON Danielle, Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, 1979, 88 p., (coll. plan construction), *Acq.*

- **A la recherche du temps des femmes: éducation, communication, rythmes de vie**, Groupe d'Initiative Femmes et Développement, éd. Tierce-ACCT, 1985, 188 p., *SP.*

- **Les mécanismes nationaux mis en place dans les états membres du Conseil de l'Europe pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes: évolution historique et analyse descriptive, étude comparative publiée par le Conseil de l'Europe**, 1982, 115 p.

- **Les mécanismes nationaux institutionnels et non institutionnels mis en place dans les Etats membres du Conseil de l'Europe pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes: étude comparative par Eliane VOGEL-POLSKY, Conseil de l'Europe, Comité pour l'Egalité entre les femmes et les hommes**, 1985, 205 p.

POUVOIR

- **La femme soleil: les femmes et le pouvoir, une relecture de Saint-Simon**, MUHLSTEIN An-

ka, éd. Denoël/Gonthier, 1976, 182 p., (coll. Femme), *Acq.*

FAMILLE - COUPLE - MATERNITE - PATERNITE...

- **L'homme au masculin**, Ecole des Parents et des Educateurs, 1978, 76 p., (Le Groupe Familial; 78), *Acq.*

- **La maternité en milieu sous-prolétaire**, RIBEAUD Marie-Catherine, Stock, 1979, 275 p., (Voix de Femmes), *Acq.*

- **Le couple**, LILAR Suzanne, B. Grasset, 1970, 305 p., *Acq.*

- **Pour le meilleur et sans le pire**, SULLEROT Evelyne, éd. Fayard, 1984, 257 p., *Acq.*

- **Actes de naissance**, WINCKLER Valérie, éd. le Centurion, 1985, 119 p., *SP.*

VIOL - VIOLENCE - PORNOGRAPHIE - PROSTITUTION

- **Histoire d'une prostituée, Marie-Thérèse**, éd. Gonthier, 1964, 152 p., (coll. Femme), *Don.*

FEMMES DANS LE MONDE - FEMMES ETRANGERES: CONDITION ET LUTTES

- **La civilisation de la Femme dans la tradition africaine**, colloque d'Abidjan du 3-8 juillet 1972 organisé par la Société Africaine de Culture, Présence Africaine, 1975, 606 p., *Acq.*

- **La parole aux négresses**, THIAM Awa, Denoël, 1983, 189 p., (coll. Médianes), *Acq.*

- **Femmes arabes et soeurs musulmanes**, BRAHIMI Denise, éd. Tierce, 1984, 318 p., (coll. Femmes et Société), *Acq.*

- **Femmes d'hier et d'aujourd'hui**, KOUZNETSOVA Larissa, éd. du Progrès, 1984, 242 p., *SP.*

- **Les Femmes doivent être doublement révolutionnaires**, CASTRO Fidel, cercle d'Education Populaire, 1967, 31 p., (Cahier n° 26), *Don.*

- **Questions féminines**, DESANTI D., FRANDON I.M., HUBERT de la MASSUE J. I et al. 1, publications de l'Union Rationnaliste, 1958, 188 p., *Don.*

La bibliothèque est accessible à toutes et à tous sans condition préalable (financière ou autre).

Elle offre une large gamme de documents sur le féminisme, la condition féminine et féministe. Vous pourrez y consulter les ouvrages de références, les revues féministes d'ici et d'ailleurs, des dossiers thématiques, etc.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 10 h à 17 h. Le mardi de 10 h à 19 h et sur rendez-vous.

Dans chaque numéro de CHRONIQUE sont reprises toutes les nouveautés reçues en service de presse (SP) ou achetées par l'Université des Femmes (acq).

MEDIAS

- **La presse «féminine»: fonction idéologique**, DARDIGNA Anne-Marie, éd. Maspéro, 1980, 247 p., (petite collection Maspéro; 211), *Acq.*

- **Women and media: analysis, alternatives and action**, BHASIN Kamla et AGARWAL Bina, Isis international, 1984, 132 p., *SP.*

PHILOSOPHIE

- **Comment s'en sortir**, KOFMAN Sarah, éd. Galilée, 1983, 112 p., (coll. Débats), *Acq.*

- **L'enjeu et le débat: les passés intellectuels**, SCHLANGER Judith, Denoël/Gonthier, 1979, 204 p., (Bibliothèque Médiation; 182), *Acq.*

- **Les femmes aujourd'hui, demain**, semaine de la pensée marxiste (29 janvier - 4 février 1975); CERM, éd. Sociales, 1975, 388 p., (coll. «Problèmes»; 20), *Don*.

• • •

TRAVAIL PROFESSIONNEL - TRAVAIL DOMESTIQUE

- **Wages for fousework**, The Toronto Wages for Housework Committee, 1975, 48 p., (Women in Struggle; 3), *Acq.*

- **Travail et condition féminine: bibliographie commentée**, GUILBERT Madeleine, LOWIT Nicole et ZYLBERBERG-HOCQUART Marie-Hélène, éd. de la Courtille, 1977, 247 p., *Acq.*

- **Journal d'une gréviste**, MALKIEL Theresa Serber, précédé de «Histoire d'une grève de femmes à New-York en 1909, par BASCH Françoise, éd. Payot, 1980, 214 p., (coll. Le Regard de l'Histoire), *Acq.*

- **Le développement rural et la femme en Afrique**, BIT, OIT, 1984, 79 p., *SP.*

- **Working women in socialist countries: the fertility connection**, BODROVA Valentina et ANKER Richard, OIT, 1985, 234 p., *SP.*

- **Bibliographie annotée sur le temps de travail**, BIT, 1985, 119 p., *SP.*

- **Chômage et pauvreté dans un monde en crise**, rapport d'un groupe d'experts sur l'emploi, BIT, 1985, 61 p., *SP.*

• • •

DROIT

- **Génétiqque, procréation et droit**, Actes du colloque de Paris les 18 et 19 janvier 1985, ouvrage publié avec le concours du Centre National des Lettres, éd. Actes Sud, 1985, 569 p., *Acq.*

• • •

EDUCATION

- **Du côté des petites filles**, BELOTTI Elena Gianini, des femmes, 1980, 251 p., (coll. «Pour chacune»), *Acq.*

- **Latéralisation et latéralité chez l'enfant**, DAILLY R. et MOSCATO M., éd. P. Mardaga, 1984, 268 p., (coll. Psychologie et Sciences Humaines; 35), *SP.*

- **Les parents symboliques: des enfants carencés relationnels en «famille thérapeutique»**, CARTRY Jean, éd. Fleurus, 1985, 220 p., (coll. Pédagogie psychosociale), *SP.*

• • •

ETHNOLOGIE - ANTHROPOLOGIE

- **Le chic et le look: histoire de la mode féminine et des mœurs de 1850 à nos jours**, DELBOURG-DELPHIS Marylène, éd. Hachette, 1985, 279., *Acq.*

- **Le partage des savoirs: discours historique et discours ethnologique**, DUCHET Michèle, éd. La Découverte, 1985, 230 p., (coll. Textes à l'appui «Histoire contemporaine»), *Acq.*

- **Sans tabou ni totem: inceste et pouvoir politique chez les Maori en Nouvelle-Zélande**, DUNIS Serge, éd. Fayard, 1984, 460 p., *Acq.*

- **L'arrondissement des femmes: essais en anthropologie des sexes**, réunis par Nicole-Claude MATHIEU, éd. de l'Ecole des Hautes-Etudes en Sciences Sociales, 1985, 251 p., (Cahiers de l'homme: ethnologie, géographie, linguistique: nelle série; 24), *SP.*

• • •

CORPS - SANTE - MEDECINE

- **Les saisons du corps**, BERTHERAT Thérèse, éd. Albin Michel, 1985, 191 p., *SP.*

• • •

SEXUALITE

- **De la nymphomanie ou fureur utérine**, Dr. BIENVILLE, éd. Le Sycomore, 1980, 206 p., *Acq.*

• • •

CONTRACEPTION - AVORTEMENT

- **Les effets psychologiques de la pilule**, BAUD Raymond, éd. Gérard & Cie, 1971, 191 p., (coll. Marabout Service; 159), *Don.*

- **Chosir de donner la vie**, colloque international de «Chosir» des 5-6-7 octobre 1979, à l'Unesco, précédé de «La liberté des libertés» par Gisèle HALIMI, Gallimard, 1979, 566 p., (coll. Idées; 420), *Acq.*

- **Contraception et avortement: le droit des femmes**, Mouvement Français pour le Planning

Familial, éd. Tierce, 1979, 135 p., *Acq.*

- **Avortement: une loi en procès, l'affaire de Bobigny**, Association «Chosir», Gallimard, 1973, 254 p., (coll. Idées; 283), *Don.*

• • •

SCIENCES

- **L'Etat des sciences et des techniques**, sous la direction de Marcel BLANC, La Découverte/Maspéro, 1983, 539 p., (coll. L'Etat du Monde), *Acq.*

- **Images de la science**, sous la direction de Maurice TUBIANA, Yves PELICIER et Albert JACQUARD, éd. Economica, 1984, 208 p., *Acq.*

- **La rage de donner la vie**, DAJOUX Roland, éd. Encre, 1985, 228 p., *Acq.*

• • •

EXPRESSION ARTISTIQUE

- **Marguerite Duras**, éd. Albatros, 1984, 200 p., (coll. Cà/Cinéma; 2), *Acq.*

- **Les lieux de Marguerite Duras**, par Marguerite DURAS et Michelle PORTE, éd. de Minuit, 1984, 103 p., *Acq.*

- **L'interdite: Camille Claudel, 1864-1943**, RIVIERE Anne, éd. Tierce, 1983, 87 p., (coll. Le Lieu-dit), *Acq.*

- **Louise Bourgeois: rétrospective 1947-1984**, Galerie Maeght-Lelong, 1985, 36 p., *SP.*

- **Je suis gugusse, voilà ma gloire**, DAX Micheline, Plon, 1985, 238 p., (coll. Entracte), *SP.*

- **L'opéra ou la défaite des femmes**, CLEMENT Catherine, éd. Grasset, 1984, 358 p., (coll. Figures), *Acq.*

• • •

PHILOLOGIE - LITTÉRATURE

- **Les parleuses**, DURAS Marguerite et GAUTHIER Xavière, éd. de Minuit, 1982, 248 p., *Acq.*

- **La sexualité du petit Larousse, ou le jeu du Dictionnaire**, FELDMAN Jacqueline, éd. Tierce, 1980, 175 p., *Acq.*

- **Ces bonnes femmes du XVIIIe siècle: flâneries à travers les salons littéraires**, P. Horay, 1985, 300 p., *SP.*

- **La femme: recueil thématique**, REY Pierre-Louis, éd. Bordas.

1985, 207 p., (Univers des Lettres Bordas), *Acq.*

- **La femme et l'Egypte moderne dans l'œuvre de Naguib Mahfuz (1939-1967)**, Fawzia A. AL ASHMAWI-ABOUZEID, éd. Labor et Fides, 1985, 187 p., (coll. Arabiyya), *SP.*

- **Assia Djébar, romancière algérienne, cinéaste arabe**, DEUJEU Jean, éd. Naaman, 1985, 117 p., (Alf; 4), *SP.*

- **La force des choses**, BEAUVOIR Simone de, Gallimard, 1981, 377 p., (Folio; 764), Tome 1, *Acq.*

- **La force de l'âge**, BEAUVOIR Simone de, (Gallimard, 1981, (Folio; 752), Tome 2, *Acq.*

- **Les mandarins**, BEAUVOIR Simone de, Gallimard, 1984, 2 vol. (500 p.), (coll. Folio; 769 et 770), *Acq.*

- **L'Invitée**, BEAUVOIR Simone de, Gallimard, 1982, 502 p., (coll. Folio; 768), *Acq.*

- **Le sang des autres**, BEAUVOIR Simone de, Gallimard, 1982, 313 p., (coll. Folio; 363), *Acq.*

- **La femme rompue**, BEAUVOIR Simone de, Gallimard, 1984, 252 p., (coll. Folio; 960), *Acq.*

- **Les belles images**, BEAUVOIR Simone de, Gallimard, 1983, 182 p., (coll. Folio; 243), *Acq.*

- **Le navire-night; Césarée; Les mains négatives; Aurélla Steiner; Aurélla Steiner**, DURAS Marguerite, Mercure de France, 1984, 210 p., *Acq.*

- **Abahn Sabana David**, DURAS Marguerite, Gallimard, 1981, 149 p., *Acq.*

- **L'amante anglaise**, DURAS Marguerite, Gallimard, 1983, 194 p., *Acq.*

- **India Song**, DURAS Marguerite, Gallimard, 1984, 148 p., *Acq.*

- **Le Monument**, TRIOLET Elsa, Gallimard, 1976, 240 p., (Folio; 262), *Acq.*

- **Les doigts du figuler**, HYVRARD Jeanne, éd. de Minuit, 1977, 146 p., *Acq.*

- **Bonjour tristesse**, SAGAN Françoise, Le livre de poche, 1972, 180 p., (coll. Le livre de poche; 772), *Don.*

- **Un certain sourire**, SAGAN Françoise, Le livre de poche,

1972, 177 p., (coll. Le livre de poche; 868), *Don*.

- **Le temps d'un soupir**, PHILIPPE Anne, Le livre de poche, 1970, 159 p., (coll. Le livre de poche; 2690), *Don*.

- **Eloge de l'insomnie**, MAN-CEAUX Michèle, Hachette, 1985, 289 p., *Acq.*

- **La poussière des corons**, ARMAND Marie-Paul, Presses de la Cité, 1985, 3566 p., *SP.*

- **Lettres**, MANSFIELD Katherine, Stock, 1985, 349 p., (Bibliothèque Cosmopolite), *SP.*

- **Journal, tome IV**, WOOLF Virginia, Stock, 1985, 271 p., (Nouveau Cabinet Cosmopolite), *SP.*

- **Le château des Désertes**, SAND George, éd. de l'Aurore, 1985, 190 p., (coll. Les Oeuvres de Georges Sand), *SP.*

- **Histoire de ma vie**, SAND George, Stock, 1985, 345 p., *SP.*

- **Les nuages de septembre**, PREVOST Françoise, Stock, 1985, 257 p., *SP.*

- **Le don de l'été**, KELLER Christiane, L'Age d'Homme, 1985, 89 p., hors-textes exécutés au fusain, *SP.*

- **L'imprévisible bonheur**, KAISER Marie, La Pensée Universelle, 1985, 255 p., *Don*.

- **Béatrice de Planissoles**, GOUVION Colette, Ramsay, 1985, 339 p., (coll. Les Romanesques), *SP.*

- **Mousson de femmes**, PERRIN Elula, éd. Ramsay, 1985, 342 p., (coll. Les Romanesques), *SP.*

- **Les amies de cœur**, PROU Suzanne, Le livre de poche, 117 p., (coll. Le livre de poche; 6061), *SP.*

- **Histoires de sexe-fiction**, présentées par J. GOIMARD, D. IOAKIMIDIS et G. KLEIN, Le livre de poche, 1985, 445 p., (Le livre de poche; 3821), *SP.*

- **Dans le lit des reines**, BENZONI Juliette, Presses Pocket, 1985, 286 p., *SP.*

- **Histoires de Zahra**, Hanan EL CHEIKH, J.C. Lattès, 1985, 256 p., *SP.*

- **La Musica Deuxième**, DURAS Marguerite, Gallimard, 1985, 96 p., *SP.*

- **Petites histoires horizontales**, PHILIPPE Cécile, Le Pré aux

Clercs, 216 p., (coll. Au clair de la lune...), *SP.*

- **Fugue en haine majeure**, SARAGA Anne, Seuil, 1985, 167 p., *SP.*

- **L'Orientale**, MOATI Nine, Seuil, 1985, 282 p., *SP.*

- **Double dame**, HANS Marie-Françoise, Seuil, 1985, 317 p., *SP.*

- **Le sang du guetteur: poèmes**, ETIENNE Marie, Actes Sud, 1985, 64 p., *SP.*

- **Retour à Weimar**, HIRSCH Anne-Marie, Actes Sud, 1985, 120 p., *SP.*

• • •

HISTOIRE

- **Pères et filles: femmes dans la révolution russe**, PORTER Cathy, des femmes, 1979, 348 p., (coll. «pour chacune»), *Acq.*

- **Sexualités occidentales**, ouvrage réalisé sous la direction de Philippe ARIES et André BEJIN, Seuil, 1984, 245 p., (coll. Points; civilisation; 172, (Communication; 35), *Acq.*

- **Une histoire des femmes est-elle possible**, ouvrage réalisé sous la direction de Michelle PERROT, éd. Rivages, 1984, 225 p., *Acq.*

- **Il était des femmes dans la Résistance...**, FRANCOIS Ania, éd. J'ai Lu, 1985, 404 p., (coll. J'ai Lu; 1836), *SP.*

- **Société et cadre de vie en France, Angleterre et Bourgogne, 1050-1250**, LORCIN Marie-Thérèse, CDU/Sedes, 1985, 331 p., (coll. Regards sur l'Histoire; 54: histoire médiévale), *SP.*

- **A la française: le couple à travers l'histoire**, BARRY Joseph, Seuil, 1985, 429 p., *SP.*

- **Les sœurs de Solitude: la condition féminine dans l'esclavage aux Antilles du XVIIe au XIXe siècle**, GAUTIER Arlette, éd. Caribéennes, 1985, 284 p., *SP.*

• • •

BIOGRAPHIES

- **Qui sont-elles?**, COQUILLAT Michelle, éd. Mazarine, 1983, 239 p., *Acq.*

- **Clémence Royer: philosophe et femme de science**, FRAISSE Geneviève, éd. La Découverte, 1985, 196 p., (coll. Actes et Mémoires du Peuple), *Acq.*

- **Madame de Maintenon, ou l'Amour dévôt**, MERMAZ Louis, éd. J'ai Lu, 1985, 186 p., (coll. J'ai Lu l'histoire; 1785), *SP.*

- **Elisabeth Ière**, ERICKSON Carolly, éd. du Seuil, 1985, 415 p., *SP.*

- **Sita**, MILLETT Kate, Virago Press, 1977, 321 p., *Don*.

• • •

REVUES

Voici la liste des revues qui nous parviennent régulièrement et que vous pouvez consulter à l'Université des Femmes.

Note:

A = abonnement
E = échange
G = gratuit

REVUES FEMININES ET/OU FEMINISTES

A - AFI-Repères
E - Atlantis
E - Boletim (Commissao da Condicao feminina)
G - Breaking Chains - ALRA
E - Broadside
E - Broomstick
E - CRIF (Centre de Recherche et d'Information Féministe - Bulletin)
E - Cahiers de la Femme / Canadian Woman Studies
E - Cahiers du GRIF
E - Choisir
E - Chronique
E - CODIF (bulletin du Centre d'Orientation, de Documentation et d'Information pour les femmes)
E - Comunidad
E - Communiqu'elles
E - Connexions
E - Crew Reports
E - Décennie des Nations-Unies pour la Femme
E - Donne e Politica
E - Dulle Griet-krant
E - Emma
E - Equality Now
E - FFQ-Petite Presse
E - Feminist Library and Information Centre
A - Feminist Review
E - Femme Prévoyante
A - Femmes au travail
E - Femmes d'Europe
A - Femmes et Monde
E - Femmes, féminisme et recherche (Bulletin de l'association...)
E - Femmes suisses et le mouvement féministe
E - Fireweed
E - Frauenfragen / Questions au féminin
E - Hysteria
E - Inform'elles
E - IAV (Internationaal archief voor de vrouwenbeweging) - Overzicht van nieuwe aanwinsten in de bibliotheek

E-ISIS

E - Kalliope (a Journal of women's art)
G - L'Alliance (Internationale Jeanne d'Arc)
E - La Gazette des Femmes
G - La lettre du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (Spécial Information Femmes)
E - Lesbia
E - Libre PFU (Parti Féministe Unifié)
A - Lilith
A - Lover
E - Mujer feminista
E - Nationale Vrouwenraad
A - Nouvelles Questions Féministes
E - Off our Backs
A - Pénélope
G - Quehacere-Cipaf (Centro de Investigacion para la Accion Feminina)
E - Rabouilleuse
E - Réelles
E - Resources for feminist Research / Documentation pour la Recherche féministe
E - Revolutionary & Radical feminist newsletter
A - Spare Rib
E - Telewoman
G - The Tribune / La Tribune
E - La Vie en Rose
E - Vie Féminine
G - Womanews
E - Women & Performance
G - Wires
E - Woman and Revolution
E - Womenews
E - WOE (Women's Organization for Equality)
E - Women's Review of Books
A - Women's Studies International Forum
Nouvelles (Coordination européenne des femmes)
E - Tijdschrift voor Vrouwenstudies
E - Win (Women's International Network) News
E - Women in Libraries

AUTRES REVUES (sociales, spécialisées...)

E - AR-Infos (Antenne Rose)
E - Alternative Libertaire
G - Arcadia
E - Cahiers Marxistes (CM)
E - Champ Libre
E - Convergence (ancien-nement «Gazette parallèle»)
E - Droits de l'Homme
E - EUR-Info
E - FAR (Bulletin de la Fondation André Renard)
E - GERM - Actualité Santé
E - GERM (Cahiers du)
E - International Health Foundation
G - JEB (Cahiers)
E - L'Espoir
E - Masques (revues des homosexuels)
E - Nouvelles Feuilles Familiales
E - Nouvelles du Mouvement du Nid
E - Virages

Officiel / Belgique

Commission du Travail des Femmes
Ministère de l'Emploi et du Travail
rue Belliard 53, 1040 Bruxelles
Tél. 02/233.41.11

Commission consultative de la Condition féminine
rue des Petits Carmes 14, 1000 Bruxelles
Tél. 02/512.50.14

Le Service de la Femme
Ministère de la Communauté Française
Galerie Ravenstein 4, 1000 Bruxelles

Comité interministériel pour le statut de la femme
c/o Cabinet du Premier Ministre
rue de la loi 16, 1040 Bruxelles
Tél. 02/513.80.20

Officiel / Europe

Bureau pour l'Emploi et l'Égalité des Femmes
Commission des Communautés Européennes
rue de la Loi 200, 1040 Bruxelles
Tél. 02/235.11.11

Service Information Femmes
Direction générale de l'Information
Commission des Communautés Européennes
rue de la Loi 200, 1040 Bruxelles
Tél. 02/235.28.60 ou 235.78.76

Comité Consultatif pour l'Égalité des Chances
c/o Bureau pour l'Emploi et l'Égalité des Femmes ou Commission du Travail des Femmes (cf. ci-dessus).

Commission d'Enquête sur la situation de la femme en Europe

c/o Mme Marie-Claude Vayssade
Parlement Européen
rue Belliard 97, 1040 Bruxelles

Coordination / Belgique

Communauté française
Comité de Liaison des Femmes
c/o Hedwige Peemans-Pouillet
(Tél. 02/733.48.80)
Place Quetelet 1a, 1030 Bruxelles
pas de téléphone

Bureau des Plaintes des Femmes
c/o Comité de Liaison des Femmes
Place Quetelet 1a, 1030 Bruxelles
Permanence le lundi de 13 h 30 à 16 h 30
Tél. aux heures de permanence 02/219.28.02

Communauté flamande
Vrouwen Overleg Komitee
c/o Monika Abicht
(Tél. 03/828.95.68)
Ambtmanstraat 7, 2000 Antwerpen
Tél. 03/232.55.33

Les deux communautés

Femmes contre la crise
Contact national francophone
Micheline Néllisse
rue des Venes 169, 4000 Liège
pas de tél

Contact national néerlandophone
Marijke Colle
Heerneslaan 109, 9000 Gent

Coordination / Europe

CREW
Centre de Recherches sur les femmes européennes
rue de Toulouse 22, 1040 Bruxelles
Tél. 02/640.08.44

Femmes et syndicats

Commission Femmes de la FGFB
c/o Marcelle Hoens
rue Haute 42, 1000 Bruxelles
Tél. 02/511.80.67 et 511.64.66

Service Féminin de la CSC
c/o Anne-Françoise Theunissen
rue de la Loi 121, 1040 Bruxelles
Tél. 02/735.60.50

Mouvements Féminins

Femmes Prévoyantes Socialistes
Place Saint-Jean 1-2, 1000 Bruxelles
Tél. 02/513.64.70

Vie Féminine
c/o Andrée Delcourt
rue de la Poste 111, 1210 Bruxelles

Association Féministe

La Porte Ouverte
rue Américaine 16, 1050 Bruxelles

Association de Femmes

Solidarité Femme-Emploi
Place Quetelet 1a, 1030 Bruxelles
Tél. 02/219.65.18

Accueil: maisons et cafés

Arlon
«Maison des Femmes»
rue de Diekirch 37, 6700 Arlon
Tél. 063/22.76.82

Bruxelles
Association, rue Blanche 29
rue Blanche 29
1060 - Bruxelles
Tél. 02/538.84.87

Charleroi
«Comme chez elles»
bd. d'Audent 7, 6000 Charleroi
Tél. 071/31.92.90

La Louvière
rue de Bouvy 9, 7100 La Louvière
Tél. 064/21.43.33

Liège
«Maison des Femmes»
rue du Pont 6, 4000 Liège

Mons
«Groupe des Femmes»
c/o Couvez Agnès
rue Thirimont 31, 7000 Mons
Tél. 065/34.75.76

Namur
rue Notre-Dame 47, 5000 Namur
Tél. 081/71.55.45

Mouscron
«Groupe des Femmes»
rue Philippe Le Bon 1a, 7700 Mouscron

Tournai
«Groupe des Femmes»
c/o Bernadette Michenaud
Place Verte 7, 7500 Tournai
Tél. 069/22.75.54

Wavre
«La Maison des Femmes»
rue des Brasseries 10, 1300 Wavre
Tél. 010/22.38.02

Anvers
«Vrouwenhuis»
Prinsensstraat 48, 2000 Antwerpen
Tél. 031/233.23.72

Oostende
«Maison des Femmes»
Aartshertogstraat, 8400 Oostende

Prendre l'air

Le point du jour
Grande maison isolée à la campagne.
Hébergement. Restauration.
Stages Animation.
Possibilité d'accueillir des femmes ou des groupes de femmes souhaitant organiser leur propre activité.
4260 Pilet (Fallais)
Tél. 019/69.97.95

Centre de documentation

Université des Femmes
Place Quetelet 1a, 1030 Bruxelles
Tél. 02/219.61.07

Le Lesbianaire
rue Herman Richir 1, 1030 Bruxelles
Tél. 02/215.99.38

CREW
Centre de Recherches sur les femmes européennes
rue Stevin, 1040 Bruxelles
Tél. 02/230.51.58

Rosa
Bondgenotenstraat 62, 1190 Brussel
Tel. 02/347.24.77

Librairies

Les Rabouilleuses
chée d'ixelles 221, 1050 Bruxelles
Tél. 02/648.43.18

Dulle Griet
Tiensestraat 45, 3000 Leuven
Tél. 016/23.41.23

Revues

Chronique
Place Quetelet 1a, 1030 Bruxelles
Tél. 02/219.61.07

Lilith
c/o Julia Rottiers
Hoogvorstweg 15, 1980 Tervuren

Périodique des Ateliers du GRIF
rue Blanche 29, 1060 Bruxelles
Tél. 02/538.84.81

Le Lesbianaire
rue Herman Richir 1, 1030 Bruxelles
Tél. 02/215.99.38

Marianne
Cruyslei 30, 2200 Borgerhout

Femmes d'Europe
Commission des Communautés Européennes
rue de la Loi 2000, 1040 Bruxelles
Tél. 02/736.60.00

Etudes féministes

Université des Femmes
Place Quetelet 1a, 1030 Bruxelles
Tél. 02/219.61.07

Avortement / Contraception

Fédération Belge pour le Planning Familial et l'Éducation Sexuelle
rue du Trône 51, 1050 Bruxelles
Tél. 02/513.72.64

GACEHPA

Groupe d'action des Centres extra-hospitaliers pratiquant des avortements
Permanence: lundi et jeudi, 14 à 17 h
rue du Trône 51, 1050 Bruxelles
Tél. 02/511.56.03

Vous trouverez au GACEHPA des cartes de soutien (20 fr. minimum) avec la liste complète des centres extra-hospitaliers qui pratiquent des avortements.

Comité pour la dépénalisation de l'avortement
c/o Monique Geudin
rue A. Giron 23, 1050 Bruxelles
Tél. 02/649.18.22

Viol

SOS Viol
Accueil, information, soutien et centre de documentation et de recherche sur les violences sexuelles
Place Quetelet 1a, 1030 Bruxelles
Tél. 02/219.28.02

Femmes battues

Bruxelles
rue Blanche 29, 1060 Bruxelles
Tél. 02/539.27.44

La Louvière
Fédération des Collectifs de Femmes Battues
rue de Bouvy 9, 7100 La Louvière
Tél. 064/21.43.03

Liège
rue Sœurs-de-Hasque, 4000 Liège
Tél. 041/23.42.85 et 23.45.67

Leuven
Federatie Vrouwen tegen mishandeling
Justus Lipsiusstraat 57, 3000 Leuven
Tel. 01623.36.61

Namur
rue Notre-Dame 47, 5000 Namur
Tél. 081/71.55.45

Éducation permanente

Centre Féminin d'Éducation Permanente
Place Quetelet 1a, 1030 Bruxelles
Tél. 02/219.28.02

Changeons les livres

Changeons les livres
rue Blanche 29, 1060 Bruxelles
Tél. 02/538.47.73

CHRONIQUE N° 1 / NOVEMBRE/DECEMBRE 82

- Emilienne Brunfaut
- Finlandaises
- Le pouvoir

CHRONIQUE N° 2 / JANVIER/FEVRIER 83

- Les travailleuses de Bekaert
- Les hommes se déshabillent
- Viol

CHRONIQUE N° 3 / MARS/AVRIL 83

- Des hommes à l'Université des femmes
- Sommes-nous tous des Baruyas?
- Procès CVO

CHRONIQUE N° 4 / MAI/JUIN 83

- Greenham Common
- Travail ménager
- Femmes soviétiques

CHRONIQUE N° 5 / JUILLET/AOUT 83

- Ce que parler veut dire
- Sexisme Bigouden

CHRONIQUE N° 6 / SEPTEMBRE/OCTOBRE 83

- Regard sur la pornographie
- Les femmes en ISRAEL
- L'histoire des Femmes est-elle possible?

CHRONIQUE N° 7 / NOVEMBRE/DECEMBRE 83

- L'Energie et la Frustration
- Avortements, Femmes et tribunaux
- Les droits de l'homme contre le droit des Femmes

CHRONIQUE N° 8 / JANVIER/FEVRIER/MARS 84

- Vers un office national des créances alimentaires
- Moi, délinquante?
- Recherches Féministes en Afrique

CHRONIQUE N° 9 / AVRIL/MAI 84

- Etudes Féministes: principes et méthodologie
- Femmes et Syndicats
- Les prépensionnées des Galeries Anspach
- Coopératives de Femmes

CHRONIQUE N° 10 / JUIN/JUILLET 84

- Le savoir et le faire
- Loisirs des Femmes
- Pensionnées et veuves
- Femmes et développement

CHRONIQUE N° 11 / OCTOBRE/NOVEMBRE 84

- Evolution conceptuelle de la physique
- Partage des responsabilités
- Pacifisme et Féminisme

CHRONIQUE N° 12 / DECEMBRE 84/JANVIER 85

- Rester une égérie ou devenir soi-même
- Nicaraguayennes
- Sciences et Femmes: pas de recettes

CHRONIQUE N° 13 / AVRIL/MAI 85

- Anarcha-féminisme
- Séminaire Sociologie: analyse d'une enquête
- Marie Andrée, vidéaste

CHRONIQUE N° 14 / JUILLET/AOUT 85

- Le pouvoir de la mère
- Les femmes et l'innovation technologique
- Le sexe du travail

«Pour les éditions épuisées les articles peuvent être obtenus sous forme de photocopie».